

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 DE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ PYRÉNÉES

Créée le 7 octobre 1955

Notre public

- Les personnes et familles sans domicile, hébergées en grande précarité,
- En mal-logement, en habitat cabanisé/indigne, convalescents,
- Salariés en insertion,
- Familles de détenus,
- Communauté des Gens du Voyage,
- Population ROMS, Réfugiés.

10, rue du Docteur Baillet
66100 PERPIGNAN

Téléphone : 07 84 40 76 35
Courriel : accueil@asso-sp.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

René BONNEAU



Je laisse le soin au Directeur Général de donner le détail des nombreuses observations et missions réalisées au cours de cette année.

Il me faut souligner le travail important réalisé par le Bureau et le Conseil d'Administration de l'association, à savoir :

6 Bureaux - 5 Conseils d'Administration et 1 Assemblée Générale Ordinaire.

L'implication des Administrateurs dans le fonctionnement de l'association est grandissante et m'apporte beaucoup de satisfaction.

L'année 2021 restera celle de tous les défis pour nous tous et principalement pour les salariés et les bénévoles qui ont toujours répondu présents malgré la COVID.

Je les en remercie.



J'en profite pour rappeler les missions qui sont les nôtres et que nous partageons avec les Autorités de Contrôle et de Tarification avec beaucoup de compréhension mutuelle et de complémentarité :

- L'accueil inconditionnel des personnes en grande détresse physique et morale,
- L'accueil des familles dans le service du Mas Grando avec une équipe de bénévoles très motivée,
- Nos interventions dans le domaine de la santé,
- Les divers hébergements et interventions dans le domaine de l'habitat,
- Les missions d'insertion que nous envisageons de développer.

Toutes ces actions se situent dans le domaine des Pyrénées-Orientales pour l'instant.

Je veux souligner que toutes les personnes dont nous avons quotidiennement la charge ont été raisonnables dans leurs demandes avec la volonté de ne pas augmenter les difficultés de notre travail et je les en remercie.

En ce qui me concerne, plus particulièrement dans ma fonction de Président, deux points essentiels m'ont préoccupé ; le premier est la pérennité de nos structures et des actions mises en place, le second : le développement important de l'association avec des perspectives nouvelles, mais non sans risques, ni difficultés.

Merci à Laurent CAVAILHES-ROUX pour la très bonne gestion de l'institution et au personnel de tous les services.

Un dernier point en guise de conclusion, j'adresse mes félicitations aux personnes qui ont pensé et rédigé ce rapport d'activité 2021 car il est, comme d'habitude, remarquable et très complet. Je pense cependant qu'il faudra dans l'avenir revoir la forme étant donné l'importance grandissante des sujets à traiter. J'engage toutes les personnes qui en ont la possibilité de le lire attentivement car il démontre que dans nos institutions, il se pratique le MEILLEUR !

Merci à tous.

Laurent CAVAILHES-ROUX

2021 devait être une année charnière, permettant de nous structurer après l'intégration du Mas Grand, de Tremplin Pour l'Emploi et de la Table de Cana. Mais une fois de plus, notre association s'est développée. Toutefois, ces nouveaux services n'ont pas détérioré nos process grâce à une organisation efficace et des équipes composées de professionnels et de bénévoles formidables.

Attentifs aux demandes des Autorités de Contrôle et de Tarification et aux besoins des usagers, nous avons créé, avec l'appui de la Préfecture, des services de la DDTM et du CD66, l'association ACAGV666 (Association de Coordination et d'Accueil des Gens du Voyage). Cette dernière a pour objet principal la mise en place d'un Coordinateur afin de mettre en relation tous les protagonistes et proposer des solutions, notamment dans le cadre des grands passages estivaux. Une avancée, je l'espère, majeure pour le bien de tous.

Nous avons répondu à l'Appel à projet AVDL Renforcé piloté par la Métropole de Perpignan et nous avons été retenus. De même, nous avons été reçus dans le cadre de deux autres AAP, Fondation IAD et celui de la Domiciliation (porté par la DDETS). Ces réponses positives démontrent la capacité de notre association, d'une part à développer et porter des outils au service d'une population et d'autre part, à prouver notre sérieux à nos partenaires.

Nous avons augmenté le nombre de places sur les Lits Halte Soins Santé, passant de 8 à 10 places, en créant une zone uniquement dédiée aux femmes. Les premières prises en charge démontrent tout l'intérêt d'avoir un espace qui leur assure davantage « d'intégrité. »

Le premier CPOM de l'association a été signé ! Ce contrat pluriannuel sécurise grandement Solidarité Pyrénées pour les cinq ans à venir. Merci à Madame RECOULAT et Monsieur DAFOUR pour leur pédagogie et leur aide si précieuses.

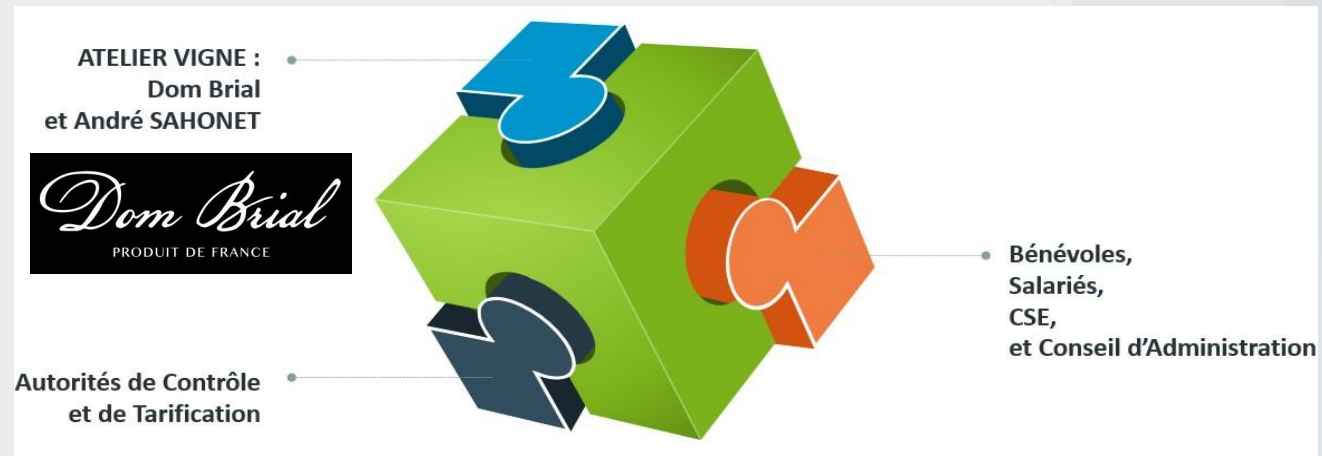
Fortement engagés pour s'inscrire dans les politiques publiques du logement d'abord, nous avons mis en place un hébergement diffus à Banyuls pour recevoir des familles avec enfants s'inscrivant dans un travail d'autonomie vers le logement. De même, nous avons augmenté notre capacité d'accueil de 26 places en IML et les services offerts par les professionnels de l'AVDL ont été démultipliés (social et santé), y compris en termes géographiques puisque nous intervenons sur l'ensemble du département.

Le service Tremplin pour l'emploi compte, depuis le mois de mai dernier, une troisième équipe grâce à l'augmentation des heures des communes historiques mais aussi à l'arrivée de la commune de Bompas. Je leur rends grâce à nous offrir leur confiance et permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi une chance de se réinsérer.



LCR

Nous sommes devenus coopérateurs au sein de la Coopérative Dom Brial. Nous devons revoir notre système de mise en bouteilles dans le cadre de notre atelier pédagogique vignes. Mille mercis à André SAHONET, pour nous avoir accompagnés dans cette si belle aventure. Être coopérateurs à Dom Brial, vous le constaterez lors du prochain rapport d'activité, sera l'occasion de marier le monde privé et associatif de la plus belle des manières.



Comme chaque année, ce rapport est d'une grande qualité, reposant sur un travail collectif entre les équipes du siège et les institutions/services. Il reflète parfaitement nos missions et actions menées au quotidien.

Je félicite chaleureusement les équipes. Que ferai-je sans eux ? Je l'exprime souvent, j'ai une grande chance d'avoir de tels collaborateurs. Nos métiers et nos missions sont difficiles, parfois très exigeantes relevant même de l'impossible. Mais je sais pouvoir compter sur eux ! Encore cette année, les salariés touchés par la COVID-19 n'ont jamais oublié les usagers et les services que nous devons leur rendre. Chapeau...

Je remercie vivement nos Autorités de Contrôle et de Tarification pour leur soutien indéfectible, ainsi que les nombreuses entreprises privées, associations ou encore institutionnels, commandant nos délicieux « plateaux repas » préparés par la Table de Cana.

Mon immense gratitude à tous les bénévoles, les membres du CSE et du Conseil d'Administration pour leur implication sans faille à porter haut les valeurs de notre association, avec une mention spéciale pour Messieurs BONNEAU et DUBOIS toujours disponibles et bienveillants.

LE MOT DU PRÉSIDENT, Monsieur René BONNEAU	P2
LA PAROLE EST DONNÉE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL	P3
SOLIDARITÉ PYRÉNÉES, QUI SOMMES NOUS ?	
L'objet social	P 6
Les Membres du Bureau et du Conseil d'Administration	P 7
Les salariés	P 8
Les bénévoles, les stagiaires et les formations	P 9
Les Autorités de Contrôle et de Tarification	P 10
Les établissements et services	P 11
Lieux d'implantation et périmètre d'intervention	P 12
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE NOS MISSIONS	
Mission d'Accueil Famille	P 13
Mission d'Accueil	P 18
Mission Santé	P 46
Mission d'Hébergement	P 60
Mission Habitat / Logement	P 81
Mission d'Insertion	P 109
Lexique	P 114

L'association SOLIDARITÉ PYRÉNÉES est une association Loi 1901, qui a pour objet :

- D'apporter une aide matérielle, morale, administrative, éducative, à la formation et à la santé envers des personnes et des familles en situation de précarité ainsi que des familles et amis de personnes détenues. Elle doit leur permettre de stabiliser ou de recouvrer leur autonomie et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
- De favoriser un accompagnement adapté à l'utilisateur pour son bien-être, tenant compte de son individualité, de ses besoins particuliers et/ou handicaps... dans une recherche globale, environnementale et humaine (famille, professionnels...). Cet objectif est soutenu par de la formation, de la prévention et de la sensibilisation.
- Gérer des structures d'accueil de l'enfance et des services nécessaires à leur coordination, structures largement ouvertes et adaptées à l'accueil des enfants en situation de difficultés motrices, mentales ou sensorielles (MMS).
- Proposer toute autre activité à caractère social, éducatif et culturel, et notamment la gestion des établissements ou services au sens de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Les membres de l'association se réfèrent, chacun dans leurs actions, aux dispositions de la Charte de la Fondation Abbé Pierre et l'article 2 des statuts de la FRAMAFAD d'Occitanie.

Pour réaliser cet objet, l'association pourra, plus généralement :

- Faire, en France et à l'étranger, toutes opérations immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement des activités sociales ;

Pour réaliser cet objet, l'association pourra, notamment :

- Recourir à l'emprunt, au cautionnement simple ou hypothécaire, nécessaires à la réalisation de l'objet ;
- Éventuellement et exceptionnellement, procéder à l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à l'association, au moyen de vente, échange, apport ;
- Exercer, en application de l'article L442-7 du Code de Commerce, toutes activités économiques permettant d'atteindre l'objet ;
- Créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous établissements industriels ou commerciaux, toutes usines, tous chantiers et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels, nécessaires à la réalisation de l'objet ;
- Obtenir ou acquérir tous brevets, licence, procédés et marques de fabrique, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays ;

L'association est constituée pour une durée illimitée.

Le Bureau



- Président** : Monsieur René BONNEAU
- Vice-Président** : Monsieur Jacques DUBOIS
- Trésorier** : Monsieur Philippe MAUREIL
- Vice-Trésorier** : Monsieur Pierre GOUSSÉ
- Secrétaire** : Madame Christine MAILLE-IXART
- Vice-Secrétaire** : Madame Angèle ALQUIER
- Administrateur** : Monsieur Daniel BLANCHET
- Administrateur** : Madame CIVIL Rolande

Les Administratrices et Administrateurs

- Monsieur Denis BASSERIE
- Monsieur Marc BASSET
- Madame Rosette BELTRAN
- Madame Cathy BILLES
- Monsieur Michel BONNET
- Monsieur Gilles COSTE
- Monsieur Philippe DE VINZELLES
- Monsieur François FIGUERAS
- Monsieur Michel MERCADIÉ
- Monsieur Frank MUNT
- Monsieur Jacques PAGES
- Monsieur Jérôme POURSAT**
- Monsieur Bernard RAYNIÈRE
- Monsieur Guy ROUQUIÉ
- Monsieur René SAINT-GERMES
- Monsieur Joseph SOLER



BUREAUX

- 8 février 2021
- 19 avril 2021
- 3 mai 2021
- 17 mai 2021
- 13 septembre 2021
- 18 octobre 2021



CONSEILS D'ADMINISTRATION

- 8 février 2021
- 19 avril 2021
- 20 septembre 2021
- 18 octobre 2021
- 8 décembre 2021



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE

10 juin 2021

← Réunions institutionnelles →

Les sortants en 2021

- Madame Christiane BERNE
- Monsieur Francis BERTHELIER
- Monsieur Christian CAPDEVILLE

Une entrée en 2021

Monsieur Jérôme POURSAT

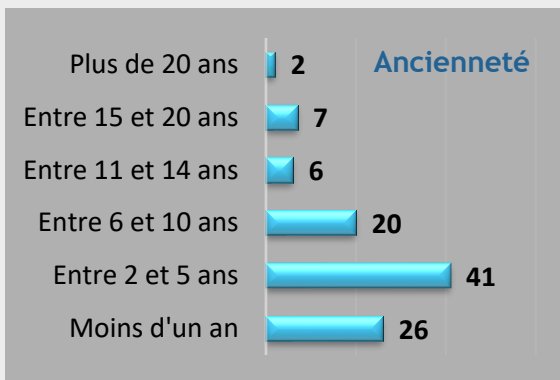
102 salariés

89,96 ETP

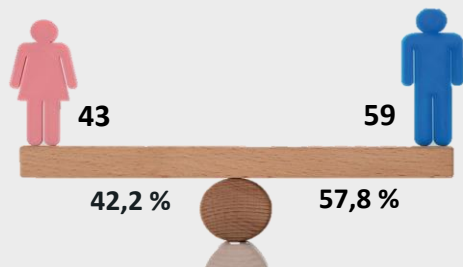
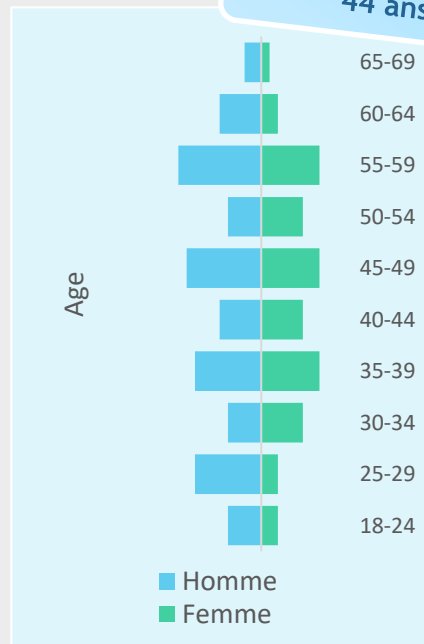


- 62 CDI
- 5 CUI PEC
- 30 CDDI
- 2 CDD
- 1 Adulte Relais
- 1 Contrat professionnel
- 1 Contrat d'apprentissage

	Nb
SIÈGE	
Directeur	1
Administratif (secrétariat-comptabilité-RH)	5
STRUCTURES SOCIALES	
Chefs de service	5
Accueil	12
Éducatif	25
Paramédical (IDE + aide soignant)	4
Surveillants de nuit	10
Agents de maintenance	3
CHANTIERS D'INSERTION	
ASP	2
Encadrants techniques TPE	3
Employés polyvalents espaces verts	30
Encadrant technique TDC	1
Employé polyvalent traiteur	1



Moyenne d'âge 44 ans



Formations pluriannuelles qualifiantes des salariés

- Educateur spécialisé 1 personne
- Moniteur éducateur 2 personnes
- Accompagnant éducatif et social 1 personne
- Chef de service 1 personne
- Maîtresse de maison 1 personne



Formations collectives

- Analyse des pratiques 3 personnes
- Gestion de la violence 10 personnes

Formations individuelles

20 personnes

Cette année encore, nous avons accueilli un grand nombre de stagiaires sur l'ensemble des établissements et services.

Un référent unique, tuteur de tous les stagiaires de l'association, assure les missions d'accompagnement, établit un lien avec nos différents services et les centres de formation.

37 Stagiaires accueillis en 2021

- 2 au siège
- 1 au Pôle logement,
- 6 au CHRS Saint-Joseph,
- 8 au CHRS Mas Saint-Jacques,
- 12 à la Boutique Perpignan,
- 1 au Mas Grando,
- 7 au CHRS Étape Solidarité.

À NOS BÉNÉVOLES



- Patrick, Mauricette, Pierre, Pierre-Jean, Jacques : **Médecins bénévoles,**
- Stéphane: **Agent d'Accueil sur l'Accueil de jour de Perpignan,**
- Anais, Ines, Laetitia, Daniel, Pascal, Mohamed, Elise, Mounir, Carine, Marina, Martine, Edmond, Sylvie, Daniel, Etoile, Véronique, Charlyse, Sandrine, Thierry, Nathalie, Rizlene, Dora, Marie, Josette, Françoise : en tant qu'**Accueillants du Mas Grando.**

2 549 heures de bénévolat

Nous accompagnons tous types de formation

- Stages découvertes du métier,
- Conseillères en Économie Sociale et Familiale,
- Moniteurs Éducateurs,
- Éducateurs Spécialisés,
- Accompagnants Éducatifs et Sociaux,
- Infirmières,
- Bac pro gestion administrative.

4 031 307 €



DDETS
69,62 %



ARS
11,25 %



CD
11,16 %



FAP
4,50 %



FAMI
2,01 %



PMM
1,15 %



CAF
0,14 %



DDTM
0,10 %



SPIP
0,07 %

01

Accueil de jour - PERPIGNAN

- ↳ Boutique Solidarité
- ↳ Équipe Mobile de Rue / Maraude Mixte
- ↳ Service Gens Du Voyage
- ↳ Santé
- ↳ Domiciliation

02

Mas Saint Jacques – PERPIGNAN

- ↳ CHRS – CHRS d'urgence

03

Pôle Logement - PERPIGNAN

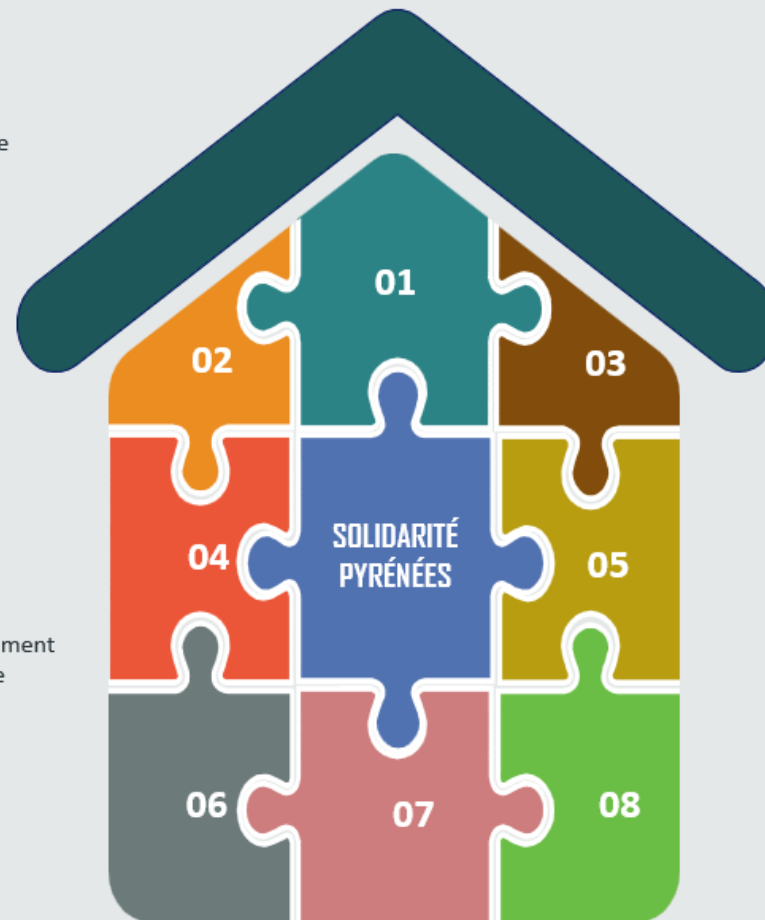
- ↳ InterMédiation Locative
- ↳ Accompagnement Vers et Dans le Logement
- ↳ Service de lutte contre l'habitat indigne
- ↳ Service de lutte contre la cabanisation
- ↳ Médiation Santé / Sociale
- ↳ Accompagnement réfugiés

04

La Table de Cana – COLLIOURE

Entreprise d'insertion

- ↳ Traiteur – Plateaux repas



05

Mas Grando - PERPIGNAN

- ↳ Accueil des familles et des enfants de détenus bénéficiant d'un parloir au Centre Pénitentiaire

06

Étape Solidarité - CÉRET

- ↳ Accueil de jour
- ↳ Domiciliation
- ↳ CHRS d'urgence
- ↳ Pension de famille

07

Saint-Joseph - BANYULS SUR MER

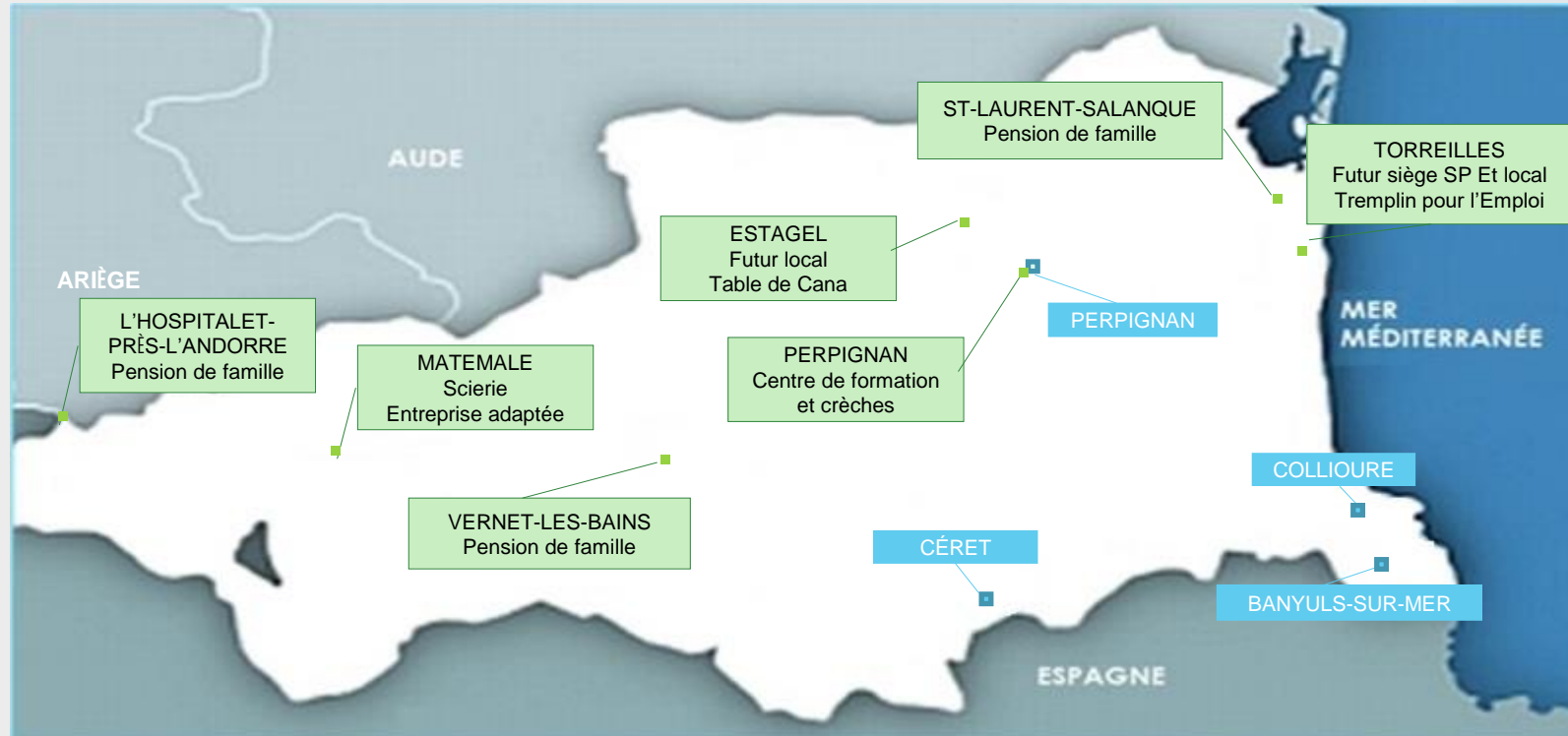
- ↳ CHU – CHRS – CHRS d'Urgence
- ↳ Lits Halte Soins Santé

08

TREMPLIN POUR L'EMPLOI

Chantier d'insertion en espaces naturels
**BOMPAS – CLAIRA – SALSES –
 SAINT-HIPPOLYTE – SAINTE-MARIE – TORREILLES**

Une association présente sur l'ensemble du Département
qui a accompagné 5 000 personnes dans ses établissements tout au long de l'année.



- Projets en cours
- Lieux d'implantation
- Périmètre d'intervention

Soutenu par la FRAMAFAD Occitanie, le SPIP et le Conseil Départemental, le Mas Grando offre un service dédié à l'accueil des familles et amis ayant un proche incarcéré au Centre Pénitentiaire de Perpignan.

Depuis 2 ans, le service développe ses actions dans un contexte singulier, confronté à des mesures sanitaires contraignantes et sources d'inquiétude supplémentaire pour les familles.

Malgré cela, il répond pleinement à sa fonction première : être là pour accueillir les familles en s'adaptant au gré des circonstances.

OBJECTIFS

Le Mas Grando permet de :

- Favoriser le maintien des liens familiaux,
- Soutenir les adultes dans leur fonction parentale,
- Prévenir les situations à risque : suicide et radicalisation.

RÔLE

Les bénévoles ont pour rôle :

- De proposer un accueil convivial et anonyme aux familles/amis ayant des droits de visite au parloir du centre pénitentiaire,
- D'écouter, échanger, renseigner, orienter selon les besoins identifiés et les demandes exprimées.

FONCTIONNEMENT

Du mardi au samedi selon les horaires des parloirs, l'accueil est assuré au quotidien par une équipe de bénévoles, fonctionnant en binôme sur des temps définis ensemble.

Les bénévoles accueillent les personnes concernées au sein d'un algéco, situé sur le parking du centre pénitentiaire.

PRESTATIONS

- Des boissons (café, thé, sirop...) et friandises à distribuer,
- Un système de consigne pour garder les effets personnels des familles le temps des parloirs,
- Des jeux pour les enfants,
- Une documentation étoffée sur le fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire et les différents acteurs intervenant dans ce domaine pour renseigner au mieux les familles en fonction de leurs demandes et besoins.

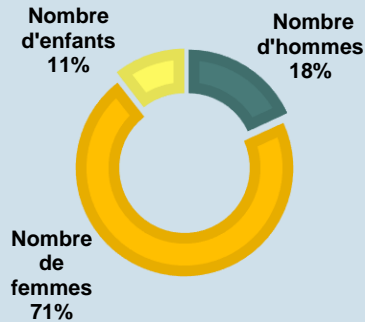


6 843 ménages accueillis,
soit 9 568 personnes

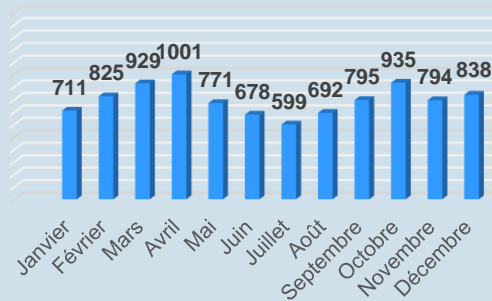
218 jours
d'ouverture
sur 231

44 personnes
accueillies par jour
en moyenne

Typologie des personnes accueillies



Fréquentation par personne sur l'année



Le nombre de visiteurs autorisé par prévenu/détenu (2 personnes maximum) n'ayant guère changé par mesure sanitaire en 2021, force est de constater que :

- La présence des adultes est prédominante, représentant 89 % du public accueilli, dont 71 % des femmes,
- La fréquentation des enfants est minoritaire et en baisse par rapport à l'année 2020, passant de 16 à 11 %.

Nous remarquons aussi que :

- Durant la période d'été, le nombre de familles accueillies diminue,
- La fréquentation reste dans l'ensemble très variable selon les mois et même selon les jours. Nous ne pouvons pas l'expliquer de façon objective.

Depuis plus d'un an et ½, les familles sont confrontées à des modalités d'accueil modifiées :

- A l'initiative du service Mas Grando, elles ne peuvent plus rentrer dans l'algéco, dû à la promiscuité du local,
- Par décision de l'Administration Pénitentiaire, elles doivent attendre à l'extérieur du centre pénitentiaire avant d'être appelées pour les parloirs. Les familles patientent donc sur le parking.

Notre situation géographique nous permet, malgré tout, d'être un interlocuteur privilégié auprès des familles et un 1^{er} maillon dans la chaîne de communication avec le centre pénitentiaire.

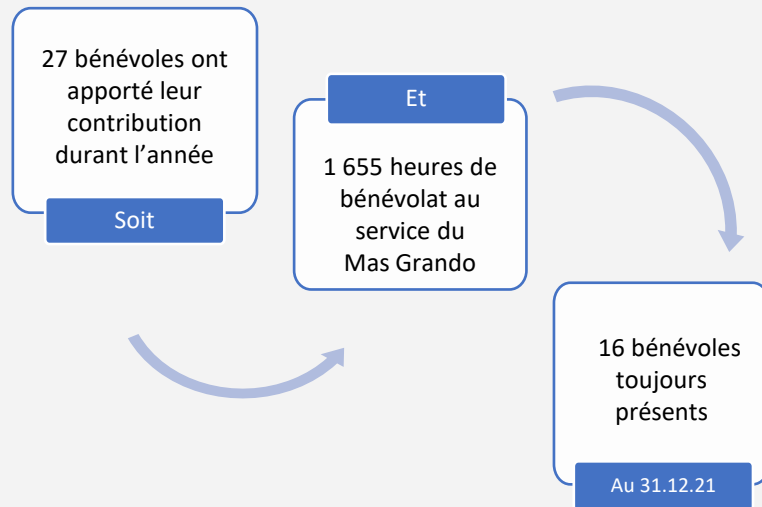
En effet, les familles qui doivent faire face à une 1^{ère} incarcération de leur proche sont, pour la majorité, en souffrance ne sachant pas à qui s'adresser pour avoir des renseignements et déposer par là même leurs mots/maux.

Pour celles qui connaissent les rouages du système pénitentiaire, notre rôle et périmètre d'intervention sont désormais bien identifiés et repérés.

DES MODALITÉS D'ACCUEIL ADAPTÉES AU CONTEXTE SANITAIRE

Ainsi :

- 47 % des familles nous ont sollicités dans l'année pour que nous leur gardions leurs effets personnels,
- 36 % pour avoir une boisson,
- 10 % pour simplement échanger,
- 4 % pour bénéficier de renseignements,
- 3 % pour être aidées dans les démarches dont 1% pour le colis de fin d'année.



Au cours de l'année, l'équipe s'est étoffée grâce :

- Au réseau des bénévoles déjà actifs au sein du Mas Grando,
- A notre partenariat avec France Bénévolat,
- A une nouvelle plateforme numérique et publique dédiée au bénévolat.

Par ailleurs, nous avons constaté, comme l'an passé, une forte demande de bénévolat uniquement pour la période estivale.

Les interventions de chaque bénévole sont très variables en fonction de leur disponibilité et leur situation professionnelle. Certains assurent de façon régulière des permanences 1 à 2 fois par semaine alors que d'autres ne viennent qu'une à 2 fois par mois.

Pour autant, l'engagement de chacun a permis d'augmenter les jours d'ouverture du service comparativement à l'année 2020 et de répondre ainsi davantage aux besoins des personnes accueillies.

LA FRAMAFAD OCCITANIE ET L'UFRAMA : UN SOUTIEN TECHNIQUE CONSTANT ET NÉCESSAIRE

Grâce à la FRAMAFAD Occitanie et plus largement à l'UFRAMA, les bénévoles ont l'opportunité de bénéficier de formations collectives et individuelles.

Au mois d'avril 2021, nous avons mis en place une formation d'une journée sur la thématique de l'accueil des enfants en Maison d'Accueil, animée par Monsieur Gérard Benoist, psychologue clinicien et Président de l'UFRAMA.

8 bénévoles ont participé à ce temps d'échanges et de sensibilisation.

Au mois d'octobre, 2 bénévoles ont suivi, à leur demande, une formation à distance de 5 jours sur « l'initiation à l'accueil et formation à l'écoute et à la relation d'aide ». Ils ont fortement apprécié la diversité des interventions et la richesse des échanges.

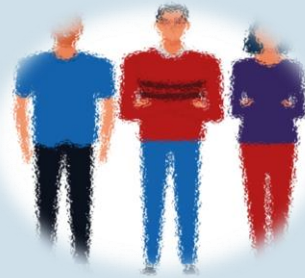


52 personnes ont participé à notre enquête

Dans le cadre de notre démarche continue de la qualité, une enquête de satisfaction annuelle a été réalisée du 14 décembre 2021 au 15 janvier 2022.

Les familles ont été interrogées sur :

- Les conditions d'accueil,
- La convivialité de l'accueil,
- L'accueil des enfants,
- L'utilité des renseignements donnés,
- Le soutien apporté par les bénévoles,
- La praticité du service de consigne,
- Les horaires d'ouverture,
- Et le fonctionnement global du Mas Grando.



L'analyse de leurs réponses met en exergue les éléments suivants :

- 96 % sont satisfaites des conditions d'accueil,
- 98 % apprécient la convivialité de l'accueil, les renseignements apportés par les bénévoles et le service de consigne,
- 94 % se sentent soutenues et estiment, par ailleurs, que les horaires d'ouverture sont adaptés à leurs besoins,
- 60 % pensent que l'accueil des enfants est adapté alors que 27 % ont un avis partagé sur la question (13 % des personnes interrogées n'étaient pas concernées par cette question). Le motif majeur évoqué est que les enfants ne peuvent pas rentrer dans l'algéco et qu'ils ne bénéficient plus d'espace dédié.
- 100 % considèrent que le fonctionnement du service est adapté à leurs besoins et à leurs attentes.

« C'est chouette ce que vous faites »

« Heureusement que vous êtes là ! »

« Vous êtes là, cela nous suffit »



« Merci de votre gentillesse et de donner de votre temps pour nous »

« Grâce à vous, équipe du Mas Grando, je supporte mieux l'attente du parloir »



« J'ai intégré le Mas Grando il y a un peu plus de 6 mois. Je suis ravie de cette première expérience proche du milieu carcéral. Le contact avec les familles est très bon. J'ai l'impression d'être vraiment utile pour ces familles. Avec mon binôme, nous sommes là pour les accueillir avec le sourire, leur servir une boisson, peser leurs sacs, garder leurs affaires, les dépanner en leur donnant un masque, les renseigner ou les aider pour les démarches administratives (...); ce qui facilite leur venue au parloir. Puis, nous sommes présents et à leur écoute, nous recueillons leurs doléances le plus souvent mais aussi leurs victoires (réductions de peine de leur proche, autorisations de sorties, sorties imminentes). A cela, s'ajoute la bonne coopération avec le personnel carcéral. Pascal, pour ne pas le nommer, qui se rend disponible à chaque fois pour nous donner l'information qu'il nous manque ou bien pour rassurer les familles sur l'état physique (maladie) ou moral (prévention suicide) de leur proche incarcéré ».

Charlyse

« Bénévole au Mas Grando depuis début 2020, c'est une nouvelle expérience qui s'est ouverte à moi. Je suis là pour accueillir les familles et les proches des détenus en essayant de répondre à leurs attentes en matière de renseignements sur les directives liées aux parloirs et autres démarches concernant leurs proches incarcérés. J'essaie d'être le plus aimable possible, leur proposant un café ou autre, ainsi que des bonbons ou boissons pour les enfants. Il faut qu'elles nous considèrent comme des personnes à leur écoute et non comme un rouage supplémentaire de l'administration pénitentiaire. Je prends beaucoup de plaisir à effectuer ces tâches et de voir des sourires s'esquisser sur le visage de ces personnes en détresse ».

Carine



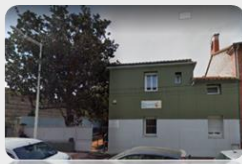
POINTS FORTS

- Des bénévoles très impliqués et autonomes,
- Une présence très appréciée des familles,
- Des relations fluides avec l'Administration Pénitentiaire,
- Un service enrichi par les actions portées par la FRAMAFAD Occitanie.

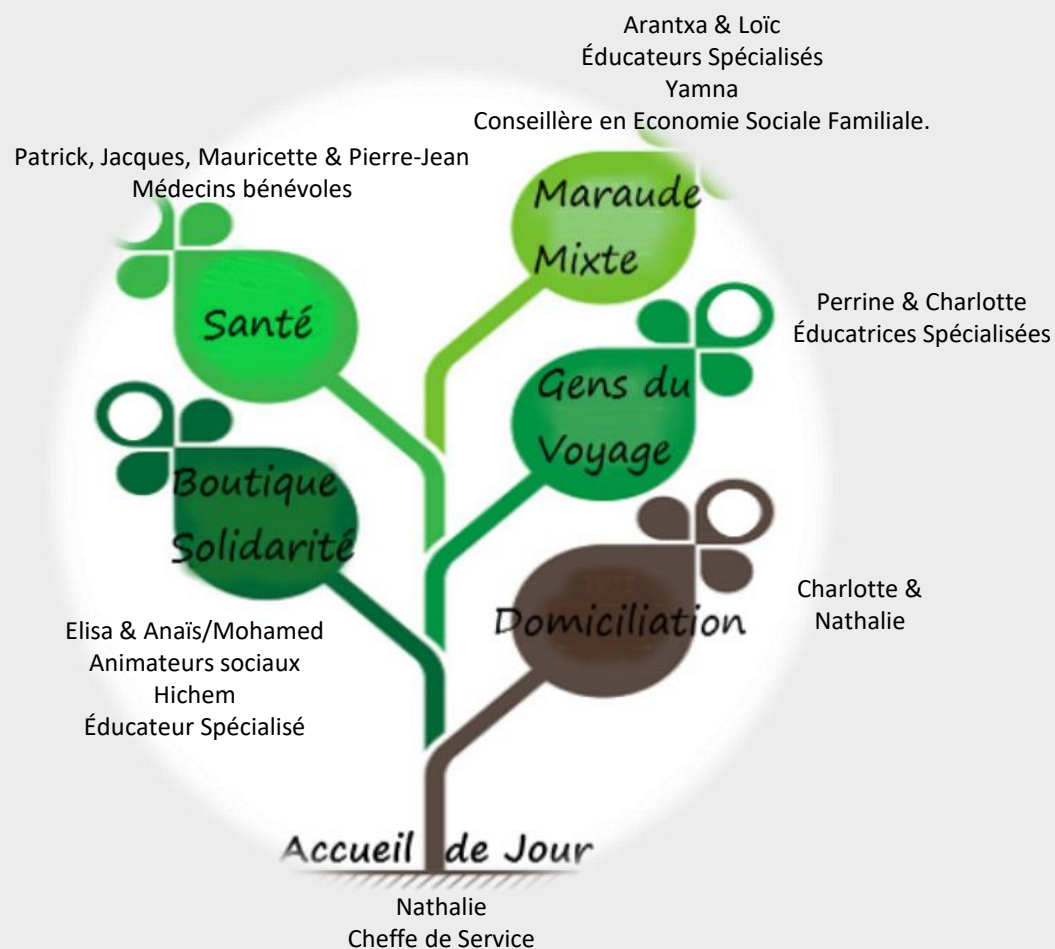


POINTS D'AMÉLIORATION ET PERSPECTIVES

- Diversifier les leviers pour recruter régulièrement des bénévoles car l'effectif de l'équipe fluctue souvent et peine à se stabiliser,
- Proposer des formations aux bénévoles autour de thématiques en lien avec les missions du service et/ou le milieu carcéral,
- Poursuivre notre coopération avec le centre pénitentiaire afin de garantir le circuit de l'information au bénéfice des personnes accueillies,
- Faire évoluer notre fonctionnement et nos modalités d'accueil dès que nous pourrions recevoir, à nouveau, les familles au sein même de notre structure.



L'accueil de Jour regroupe plusieurs services avec, sur toute l'année 2021, des équipes composées de 12 professionnels médico-sociaux, soit 4 bénévoles et 8 salariés, exerçant de manière fixe du lundi au vendredi, pour un total de 7,5 ETP.



L'ACCUEIL DE JOUR DE PERPIGNAN SERVICES ET PROFESSIONNELS EN VALEURS QUALITATIVES

« Il y a toujours un désir de donner quand on nous donne. Merci pour ces « petits riens » que vous nous offrez qui font tout. Merci pour votre humanité »

Petit mot anonyme laissé dans la boîte aux lettres, 2021.

Avec, sur différentes périodes ponctuées sur l'année, le précieux soutien complémentaire de personnes accueillies participantes, professionnelles ou en voie de l'être :

Medhi, Kamel, Ahmed, Mekki, David, Alou, Gabi, Juon, Jean, Jean-Philippe, Manuel, Jean-Michel, Mathilde - Accueillis bénévoles permanents,

Léa - Agent d'accueil,

Damien, Michel et Gabriel - Agents de maintenance,

Philippe, Mathieu, Mickaël - Informaticiens,

Marie-Jo/Sabrina/Emile - Agents d'entretien,

Anaïs/Cathy et Sophie - IDE PRAPS,

Stéphane/Bernadette - Bénévoles,

Maïlly - Stagiaire DTESF,

Selma - Stagiaire DEME,

Myriam - Stagiaire DEES,

Valentin - Stagiaire DEES,

Nathalie, Christine, Sylvie, Karine, Maëva, Alizée, Naomie,

Romain - Stagiaires DEIDE,

Pauline - Préparation concours DEME,

Hakim et Arnaud - EMH,

Thierry, Alex et Isabelle - EMPP,

Florian, Julie et Adeline - CAARUD,

Julian et Marilyn - SMIT,

Elsa - AAF,

Laurence, Pascal, Anaïs et Lorie - CLAT.

Recevez ici nos sincères remerciements.

« Le travail évaluatif met en relief des prestations de grande qualité, des pratiques professionnelles attentives au bien-être physique et psychique pour chaque personne accueillie à l'Accueil de Jour. Les obligations légales et réglementaires comme la Charte Nationale des Boutiques Solidarité, les RGPD et RBPP sont respectées ». Évaluation externe, Oct,19.

L'ambition de tous les professionnels intervenant sur l'Accueil de Jour de Perpignan est d'apporter, par un précieux maillage du territoire, une première réponse de qualité et adaptée à l'urgence de la demande, en permettant à la personne de trouver, dans la durée, l'orientation ou l'accompagnement utile et nécessaire à l'évolution positive de sa situation.

Sur le terrain, les professionnels exercent du lundi au vendredi sur une tranche horaire de 8 h à 17 h de la manière suivante :

❖ Pour les services Équipe Mobile de Rue Maraude Mixte (SEMRMM) et Gens du Voyage (SGDV), de 9 h à 17 h, en pratiquant l'aller vers des personnes, familles, jeunes, enfants éloignés des dispositifs de droit commun afin de répondre à l'isolement, à travers la pratique de visites à domicile ou encore d'« accueils mobiles » sur tous sites concernés (espace public, squats, campements illicites, aires aménagées, habitats indignes et/ou cabanisés). Le cheminement parcouru avec les personnes va de l'écoute, la veille élémentaire, l'orientation, la médiation à l'accompagnement global qu'il soit avec des partenaires extérieurs ou non, sur sites et dans les bureaux dédiés.

❖ Pour celui de la domiciliation (SDOM), son accès (demande de renouvellement et courriers) est proposé les lundis, mercredis et vendredis de 11 h à 12 h pour le bénéfice de retirer son courrier, prolonger sa durée si justifiée et possible... Il ne se représente donc pas comme un simple guichet, une gare de triage mais bien comme un service permettant d'être soutenu dans les rouages administratifs? mais également et surtout dans ses droits et devoirs.

❖ Pour la Boutique Solidarité (SBS) et la Santé (SBS), tous les matins des lundis et vendredis, de 8 h 30 à 11 h, l'accueil s'ouvre sans condition, de manière anonyme, avec écoute si souhaité. Chacun.e est bienvenu, libre d'aller et venir dans l'espace extérieur de la structure, disposant gratuitement de collations et boissons chaudes ; sur inscription permise et possible dès lors qu'il.elle souhaite bénéficier d'une consultation médicale, d'une douche, de l'accès aux sanitaires, à la bagagerie ou encore la laverie. Les participations collectives et individuelles sont. quant à elles. en après-midis.

Perdurant maintenant depuis 2 ans, la crise sanitaire exacerbe les problématiques, les cumulant le plus souvent, en termes :

- élémentaires : insécurité alimentaire notamment,
- sociaux : promiscuité, distanciation physique, violences, agressivité,
- administratifs : difficultés d'accès physique et à court terme aux droits communs, « Tout numérique » chronophage,
- sanitaires : sous effectifs des secteurs hospitalier, psychiatrique, dentaire et gynécologique,
- d'habitats : pénurie de places/dispositifs/stationnements adaptés, exigüité et indignité,
- professionnels/économiques : immobilité, baisse de revenus,
- citoyens : tensions, replis sur soi, contraintes d'accès culturels,
- territoriaux : stigmatisation dans l'espace urbain en opposition avec celui rural,
- éthiques : entre la nécessité de se protéger, d'être possiblement vecteurs et l'aide à apporter , entre « travailler ensemble » tout en étant confrontés aux principes de précaution...

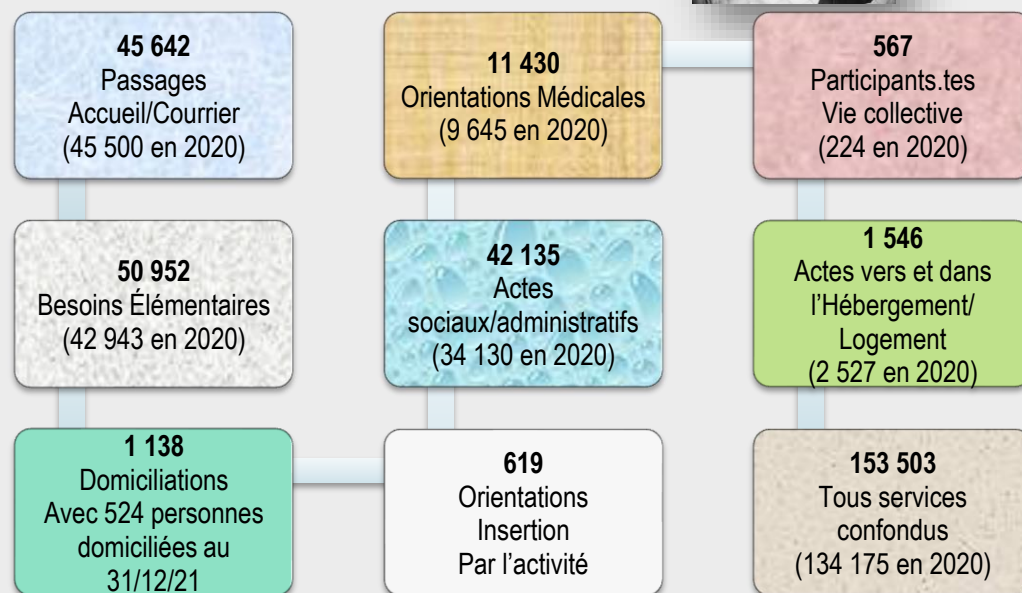
Dans ce contexte, ne disposant pas de tous les moyens pour répondre aux demandes, les professionnels médico-sociaux répartis sur les 5 services s'efforcent de les dépasser par du « bricolage » mais également et surtout d'exercer autant que possible en toute transversalité, complémentarité, valeur ajoutée collective mutualisée à toutes celles et ceux, étatiques, institutionnels et associatifs, restés présents pour œuvrer sur le territoire des Pyrénées-Orientales.



En 2021, les finalités du travail médico-social ont été l'aide, le soutien, l'accompagnement à la citoyenneté des personnes aux profils pluriels toujours croissants, en co-participation et en co-action avec elles. En effet, à la différence des pratiques usuelles, durant cette période, professionnels et personnes accompagnées se sont approchés différemment, communément, vivant les mêmes contraintes. Les représentations respectives se sont déconstruites ; une relation davantage symétrique où la nécessité de « prendre soin » de chacun et de tous fut l'un des déterminants majeurs des prises de décisions.

Les professionnels se sont autant substitués aux personnes qu'ils accompagnaient (pour remplir leurs dossiers notamment), qu'ils ont soutenu leurs prises d'initiative démontrant leur capacité à agir. Et si les contraintes administratives n'ont fait que s'accroître, ils ont posé des actes (ci-dessous), certes à distance physique, mais reconnectant, travaillant ensemble le fondement de leur interaction : le lien et sens social.

En quelques chiffres sur 254 jours ouvrables



⚡ Globalement, est constatée une hausse de 14 % comparativement à l'année précédente,

⚡ Une baisse des besoins élémentaires (Douche, Bagagerie, Laverie, Alimentation, Vêtue, Tentés, Duvets ...) était relevée sur le 1^{er} semestre 2021 (24 846) comparativement au 1^{er} semestre 2020 (27 916) Elle s'expliquait notamment par l'état d'urgence sanitaire liée à la période Covid-19 (confinement total 2020), qui avait augmenté de fait le nombre de délivrances alimentaires/matérielles extra-muros. Néanmoins, cumulés au 2^{ème} semestre 2021, du fait d'un retour « ordinaire » sur l'Accueil de Jour, les besoins élémentaires dévoilent de manière lissée sur l'année une nette augmentation de 18% (Précarité économique, Flux migratoires d'Afrique du Nord, Conditions indignes de logement, Ruptures familiales/formatives pour des jeunes de – de 25 ans).

⚡ Dans le même sens, en l'absence de confinement total sur l'année 2021, si est relevée comparativement à l'année 2020 une variation mineure des passages sur l'accueil in-conditionnel en matinée (+0,3 %) ; le 1^{er} semestre 2021 s'avère davantage évocateur de la crise 2020 puisque représentant pour l'année 57% des « visiteurs ».

⚡ Enfin, par voie de conséquences de l'état d'urgence, est relevée un accroissement manifeste du nombre de services sanitaires (+18 %) et d'actes socio-administratifs (+23%) qu'ils soient intra ou extra muros.

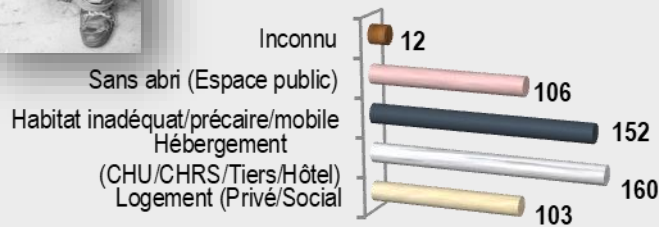
« L'individualisation nécessite des moyens humains importants – en termes de nombre de professionnels, de temps disponible, d'outils et d'engagement. Les moyens actuels de la Boutique Solidarité sont pleinement optimisés et ne peuvent être plus mobilisés », **Évaluation externe, Oct. 2019.**

Travailler ensemble, réagir différemment et rapidement est autant compliqué, surtout en l'état actuel, qu'indispensable. L'accueil de jour facilite l'accompagnement des personnes sans le compliquer, ne constituant en aucun cas une étape supplémentaire imposée (ce que nous verrons par ailleurs dans le détail en pages suivantes). De même, la stabilité de l'interlocuteur est toujours privilégiée avec, dans certaines situations, la nécessité de plusieurs rencontres à plus ou moins long terme. Et si les personnes accueillantes et les accueillies veulent ainsi parvenir à une vision et une action partagées, elles doivent être en dialogue et se référer aux impératifs de responsabilité éthique et altruiste, d'autant plus nécessaires en contexte d'instabilité et d'incertitude. Tous ne sont donc pas enclins à se confier, partager, recheminer dans les rouages administratifs qui épuisent, se complexifient ...

Pour autant, par principe de prévention, 533 personnes ont bénéficié sur l'année 2021 d'une attention toute particulière puisque nouvellement arrivantes, avec pour caractéristiques globales suivantes :

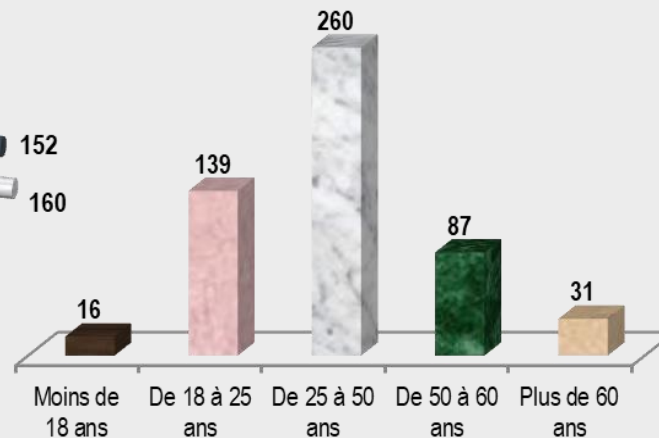


Conditions d'habitat (533)



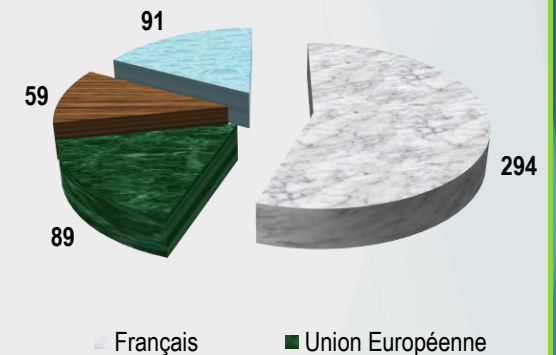
- ✓ 81 % des personnes sont dépourvues de logement stable,
- ✓ 19 % sont en logement, mais majoritairement pourvus de problématiques personnelles (psychiques) et environnementales (habitat indigne).

Répartition par tranche d'âge (533)



- ✓ 49 % des personnes sont âgées de 25 ans à 50 ans,
- ✓ 29 % ont moins de 25 ans,
- ✓ 22 % plus de 50 ans.

Origine territoriale (533)



- ✓ 72 % des personnes ne sont pas étrangères.
- ✓ 28 % sont étrangères et 17 % sans titre de séjour (Maroc et Algérie majoritairement).

Le profil type qui se décline est une personne âgée de moins de 50 ans (78 %), dépourvue de logement (81 %) et d'origine française (55 %). Le nombre d'hommes reste majoritaire (78 %), voire en augmentation, par rapport à 2020, diminuant ainsi le nombre de femmes nouvellement arrivantes (-6 %, s'expliquant notamment par l'assouplissement en 2021 des restrictions sanitaires : confinements partiels et réouverture des frontières avec donc des vagues successives de migrants des pays du Maghreb. Par ailleurs, la crise a davantage rendu visible les « nouveaux visages » de la précarité : travailleurs pauvres, personnes âgées ou isolées en situation de handicap, personnes en habitat indigne (+ 15 %), jeunes et familles (+ 15 %).

Officiellement, les personnels salariés et bénévoles, les intervenants et prestataires externes, les résidents et les visiteurs des établissements et services accueillants, logeant ou hébergeant des personnes sans domicile ni résidence fixe, n'ont pas et ne sont toujours pas concernés par l'instruction relative à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale et du pass sanitaire.

Pour autant, les enjeux de prévention et de mise en œuvre des mesures barrières sont inscrits dans la réalité quotidienne des acteurs de terrain. Il s'agit donc de protéger personnes accueillies et professionnelles, de lutter efficacement contre les sources de contamination et de réduire la transmission dans les lieux collectifs. Au-delà du contexte d'urgence sanitaire de l'épidémie de la COVID-19, l'enjeu est aussi de répondre aux besoins d'informations de populations souvent éloignées des médias et de soutenir un apprentissage durable de gestes utiles dans la vie quotidienne, permettant le cas échéant, de faire face à d'autres infections respiratoires ou saisonnières. Plus globalement, il s'agit de renforcer l'accompagnement et le soutien aux personnes pour renforcer leurs compétences, leur permettant ainsi d'avoir plus d'autonomie et d'accès aux droits communs.

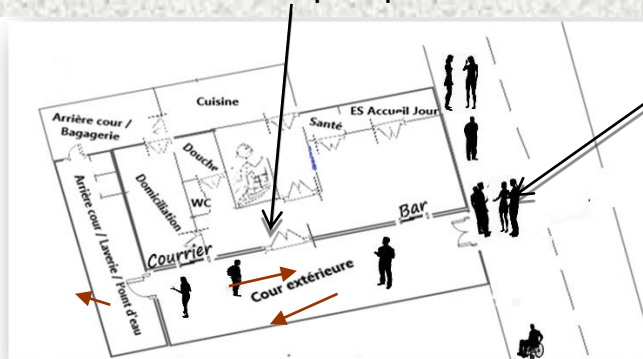
Pour ce faire, la période de confinement et celles suivantes ont demandé une restructuration conséquente, en veillant à la sécurisation sanitaire des personnes devenues visibles via un parcours extra et intra-muros qui favorise les gestes barrières et la distanciation, mais ici uniquement physique puisque favorisant surtout le lien social. La cour extérieure ré-ouverte depuis le 1^{er} juillet 2020, les personnes accèdent toujours aux différents services de la manière suivante :



En 2021, 3 campagnes de vaccination COVID avec le vaccin Pfizer ont été réalisées sur le temps matinal inconditionnel. Les personnes volontaires pour la vaccination ont également bénéficié d'un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD), de détermination de l'immunisation Covid.

Un total de 106 personnes a été vacciné dont 3 avec un TROD positif : 2 résidant en habitat mobile ayant eu des symptômes mais sans test PCR de confirmation ; 1 résidant en logement, très surpris du résultat puisque asymptomatique. Aucun TROD parmi les personnes sans abri ne s'est avéré positif. La moyenne d'âge vaccinée était de 46 ans (19 ans pour le plus jeune, 73 ans la plus âgée).

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h Intra-muros :
Après inscription individuelle ou sur rendez-vous personnalisés, Accompagnements médico sociaux et Ateliers participatifs



De 8 h 30 à 11 h Cour :
Par tranche de maximum 50 personnes masquées pour se poser dans la cour, avec lavage savonné des mains à l'entrée, parcours fléché vers le point d'eau puis à destination du bar pour un second lavage hydroalcoolique et distribution individuelle des collations,

De 11 h à 12 h Cour :
Même protocole pour une distribution du courrier en accueil mobile par la porte fenêtre.

Sont ici particulièrement remerciées les riches collaborations étatique (ARS), institutionnelle (CPAM), associative (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) et internes (Patrick Médecin bénévole, Sophie Infirmière Santé Publique, Élixa, Charlotte et Mohammed Travailleurs sociaux sur la Boutique), permettant que tous bénéficient d'une sensibilisation en amont et de conditions optimum pendant l'action.

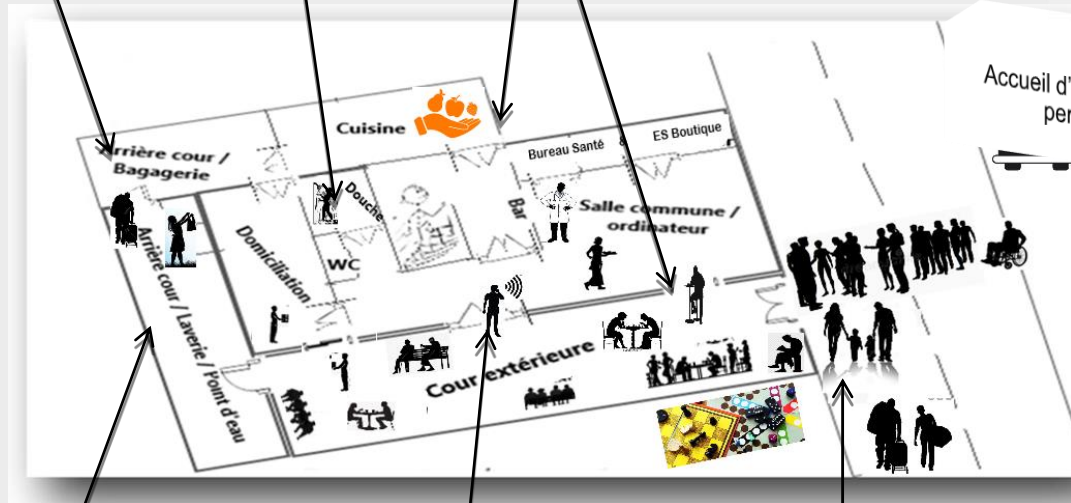
Qu'il ou elle soit catégorisé.e sans abri, en urgence, en hébergement, en logement, du voyage, d'ailleurs, d'ici, de passage, pour un temps, longtemps, en souffrance, sans papier, sans difficulté... Il ou elle, accompagné.e ou non, est accueilli.e, pour une écoute, une orientation, un accompagnement, sans intrusion ni obligation, à son rythme, avec le bénéfice si souhaité de pouvoir prendre soin de soi, se doucher, laver son linge, poser sa valise, se restaurer d'un petit déjeuner.

5 bagages, douches, laveries en moyenne refusés en période de grand flux, estivale, de CHUS saturés

8 douches journalières

44 bagages sécurisés par mois

137 collations, 20 tickets repas/services et 17 colis alimentaires distribués par jour grâce au soutien de :



2 à 3 machines à laver journalières

14 appels 115 journaliers

179 passages en matinée

Accueil d'une nouvelle personne

Saluer la personne de façon chaleureuse en présentant les services proposés

Observer en discrétion la personne et discerner ses conditions d'existence (Vêtue, Bagages, Fatigue, Gêne,...)

Permettre à la personne de se poser, prendre son petit déjeuner

Se présenter et proposer sa disponibilité

Si ouverture à l'échange, offrir son écoute et communiquer sur les champs des possibles en interne/externe

En fonction de la demande, orienter en interne et/ou externe

La structure est un service public de proximité pour les personnes majoritairement éloignées des services médico-sociaux qui hésitent à entrer en contact avec eux, le plus souvent par crainte de jugement ou de l'errance que le système administratif et le crise sanitaire induisent. S'il s'avère impossible d'apporter une réponse pour tous-tes, et si les entretiens à distance physique ont été prioritairement menés lors des grands pics épidémiologiques, un certain nombre a pu bénéficier d'actes socio-médico-éducatifs tels que :

En moyenne 5 à 6 refus journaliers de nouvelles élections (500 ED nécessitant 1 ETP), avec de fait l'engrenage de coupures de droits et de mises à la rue, d'autant plus inquiétant du fait de la fermeture de 3 organismes agréés ces 2 dernières années et donc 2 actifs restants à ce jour sur la Métropole.



1 235 ménages, soit 1 260 personnes

(1 255 adultes + 5 enfants) majoritairement en situation de **sans abrisse** (Espace public/CHU), **sans logement** (CHRS, sortants d'institutions médicalisées) ou **d'habitat précaire/inadéquat** (Tiers, Indigne) accompagnés de manière individuelle intramuros pour la **mise à l'abri**, l'orientation et l'accès **aux soins, aux droits citoyens et sociaux.**



1 138 ménages domiciliés en file active avec **524 au 31 décembre 2021.**

A cette même date, **48,1 %** d'entre eux résident en **habitat mobile terrestre** ; **38 % sans abri/logement** (Espace public, CHU, CHRS, Institutions médicales) ; **13,9% en habitat précaire/inadéquat** (Tiers, Habitat/Terrain illégal, inhabitable).

Depuis le 9 novembre 2020, **bénéficie d'un poste** Educateur Spécialisé (Adulte Relais) dédié à hauteur de 0,30 ETP **grâce au soutien de la DDETS.**

En fin de matinée, des **jeux de société** tels que dominos, dames ou cartes sont mis à disposition du public ; l'occasion de se divertir, créer des échanges différents pour **90 participants.tes sur 2021**, En perspective 2022, est envisagé de développer davantage cette action en mettant à disposition chaque matin une ludothèque mobile favorisant détente, cognition, interactions collectives et inclusion culturelles et citoyennes, via des activités manuelles, des jeux de société (Echecs, Sudoku, etc.), des journaux sur des thèmes divers et variés ainsi que du catalogue mensuel des offres « Culture du cœur ».

De nombreuses études dévoilent les réticences de certaines populations à fréquenter les centres de prise en charge. Le télétravail, la suspension des accueils physiques dans de nombreuses institutions, les horaires d'ouverture et temps d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous, la distance géographique à parcourir à pied prenant le risque de perdre son espace d'abri, la justification obligée de son identité et droits à la santé, la stigmatisation dont elles font l'objet, le ressenti majoritaire de se considérer en bonne/moyenne santé (85 %)¹ sont autant de facteurs d'explication.

De surcroît, dans notre contexte, il s'agit davantage pour les personnes sans domicile ni résidence fixe d'être dictées avant tout par la nécessité d'assouvir leurs besoins élémentaires (se nourrir, se doucher, laver son linge, poser ses bagages, trouver un abri), soit d'être dans une temporalité de l'immédiateté et donc s'opposant aux rythmes cadrés et planifiés des organismes de droit commun.

Aussi, pour faire accéder ou maintenir les personnes dans le soin, une des clefs est de proposer des services adaptés à leurs besoins, conception plus que jamais individuelle de leur prise en charge. Et au sein de l'Accueil de Jour, alors que la plupart des éléments qui font l'ordinaire d'une vie échappe à leur pouvoir d'organisation jusqu'à fabriquer leur errance, les personnes s'en accommodent et créent, par la régularité de leurs déplacements et de leurs présences, un emploi du temps ordonné, un quotidien repérant, un ancrage élémentaire, social, et médical.

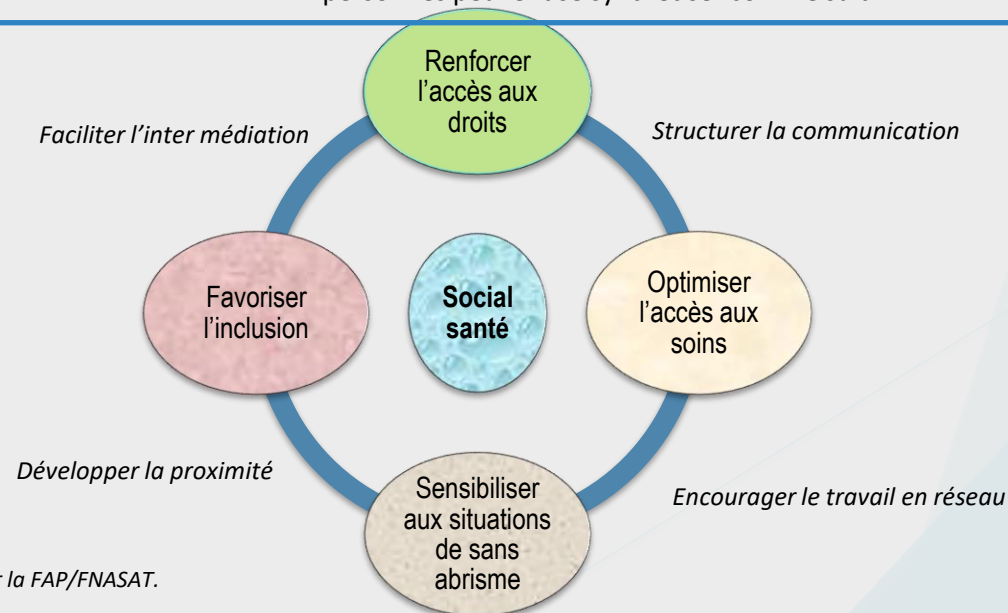
Tous professionnels (Salariés et bénévoles) confondus exerçant sur l'Accueil de Jour de Perpignan,

11 430 (contre 8 710 en 2020), soit en moyenne 45 orientations/consultations médicales journalières ont été réalisées sur l'année 2021 avec pour problématiques majeures celles psychiques, addictives, gynécologiques, dentaires et dermatologiques, Recentrées et échangées lors de la **réunion mensuelle.**

Les actes sont réalisés :

Soit en interne grâce aux précieuses permanences des professionnels médicaux et infirmières, **Soit en externe** pour le bénéfice des personnes sur leurs lieux de vie (prévention et promotion à la santé) ou vers d'autres professionnels de santé (pérennité et développement du réseau para/médical) intervenant eux-mêmes pour certains intra-muros.

Les axes d'actions des professionnels de l'Accueil de Jour auprès des dispositifs pour le bénéfice des personnes peuvent se synthétiser comme suit :



Au-delà, leur défi de santé dans sa globalité ne fait ainsi pas oublier que tester et traiter ne suffit pas : il faut aussi inclure et maintenir dans un réel parcours de soin et la cité les personnes dépourvues d'habitation.

1 : Synthèse 2020 de l'enquête nationale réalisée par la Boutique Solidarité de Perpignan et soutenue par la FAP/FNASAT.

Les interventions des 4 médecins bénévoles et des 2 infirmières santé publique, complètent en ce sens indéniablement les missions des 5 services de la structure. Veillant à une coordination des soins, chacun.e assure en direct et de manière suffisamment régulière et bienveillante un diagnostic, l'ordonnance d'examens, la prescription de traitement pharmaceutique ou hospitalier qui s'impose jusqu'à l'accompagnement physique pour les personnes dont l'état de santé semble préoccupant et/ou en demande d'actions de prévention.



**Pour Patrick, Jacques, Pierre-Jean et Mauricette
(Médecins)**

Par semaine, 158 permanences ,
Alternées pour 3 dans le bureau dédié (Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h),
Et 1 en maraude SGDV et SEMRMM (mardi de 10h à 13h),
716 personnes consultées,
Dont 199 femmes et 517 hommes.



**Pour Sophie, Anaïs / Cathy
(IDE Santé Publique)**

Sur l'année, 63 permanences,
Dont 50 Boutique/EMR + 9 SGDV + 4 Vaccinations
126 interventions (rencontres, visites, liens téléphoniques),
Pour 117 patients,
Soit 80 vaccinés + 37 nouveaux dont 13 femmes.

« Nous sommes 4 médecins retraités qui effectuons chaque semaine 3 consultations sur site et 1 sur le terrain. Je crois vraiment à l'utilité de nos actions avec l'aide des autres services, l'aide est plus globale.

Sur la Boutique, nos patients ont des profils différents ; sur le terrain, ce sont des personnes dans la rue, en squat, en caravanes regroupées.

Nous leur apportons une consultation médicale où nous prenons le temps de les écouter, de les examiner, de leur parler. Nous donnons des médicaments de dépannage. Nous renouvelons des ordonnances pour les patients sans médecin traitant ou pour les partenaires en pénurie de praticiens notamment spécialisés (Psychiatre, Gynécologue, Dermatologue, Dentiste). Nous adressons vers le médecin traitant lorsqu'il existe. Nous adressons à l'hôpital pour les cas aigus ou complexes.

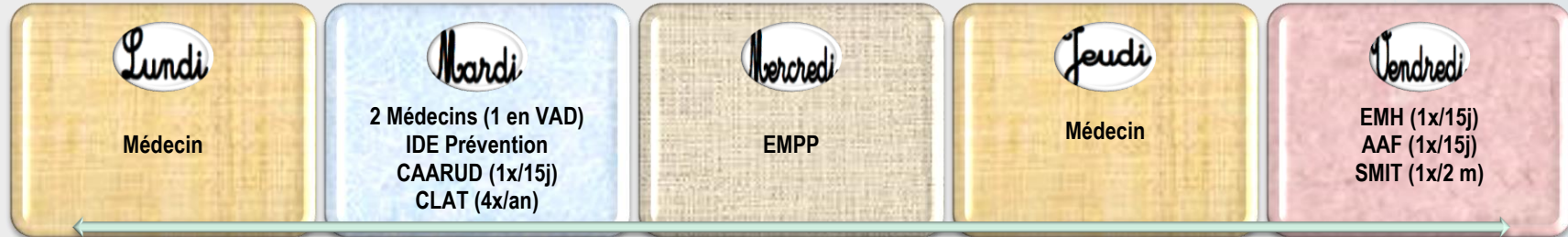
Surtout, nous prodiguons des conseils d'hygiène de vie, sur le sommeil, les addictions, l'activité physique, l'alimentation, la limitation des médicaments ... Surtout, nous soutenons psychologiquement ces patients, tous en souffrance.

Pour optimiser ces actions, il nous faudrait un logiciel médical et un budget pour le matériel et les médicaments », **Dr Patrick, Janv.22**

« Comme les années précédentes, l'action a été menée en prenant appui sur l'Accueil de Jour Boutique et l'Équipe mobile de rue qui repèrent et orientent vers l'IDE les personnes présentant des difficultés dans le parcours de soins, exprimant ou non ces difficultés, les personnes dont l'état de santé semble préoccupant, les personnes en demande d'actions de prévention, etc.

Les actions auprès des Gens Du Voyage ont continué, principalement via des actions collectives, sur l'ensemble des aires du département, licites et illicites. Les Gens Du Voyage ont préféré ne pas recevoir de visites de notre part pendant le premier trimestre, de peur du virus. La peur de la maladie est bien présente chez les Gens Du Voyage et il existe parfois une mauvaise utilisation des gestes barrières : port du masque la nuit pour les personnes cas contact, port de gants de façon inappropriée par exemple. Les explications permettent de lever les inquiétudes et de rassurer les personnes. La sensibilisation à la vaccination COVID est très compliquée, il existe une réelle défiance par rapport à la vaccination, du fait des messages véhiculés par les réseaux sociaux », **IDE Sophie, Janv.22**

Dans la continuité/complémentarité des interventions santé menées en interne par tous les professionnels salariés et bénévoles, l'accueil inconditionnel de proximité s'inscrit dans une dynamique de réseau et permet ainsi aux personnes accompagnées de bénéficier pleinement de toutes les ressources de leur territoire. Ainsi, au sein même de la structure ou sur les lieux de vie, les personnes sont assurées de pouvoir bénéficier d'une écoute, d'exams cliniques complémentaires et/ou de soutiens spécialisés grâce aux précieuses permanences de professionnels externes :



CAARUD
114 Personnes entretenues,
87 consultées en réduction des risques (RDRD),
14 orientées médico-sociales,
98 matériels de consommation donnés,
CLAT
219 Personnes consultées,
173 Radiographies Pulmonaires réalisées dont 73 directement sur site.

EMPP
28 nouvelles personnes accompagnées, orientées pour 14 d'entre elles par la Boutique, 10 par le SGDV, 3 par le SEMRMM, 1 par l'IDE .

EMH
28 Personnes dépistées,
2 patients à traiter.
SMIT
61 Personnes vues,
[45 intra-muros + 16 sur sites GDV],
85 Vaccins,
18 Dépistages.
AAF (ex ANPAA)
160 Personnes vues,
24 consultées,
16 temps de coordination avec les professionnels de l'Accueil de Jour.



Ces données soulignent que ces partenariats permettent d'atteindre les personnes les plus à risque d'exposition. Dans le même ordre d'idée, leur dispositif de dépistage respectif "hors les murs" et donc pour elles "entre les murs" confirme un taux positif d'acceptabilité de prise en charge santé, d'autant plus que celle-ci est proposée par des professionnels bienveillants. Ils démontrent également un niveau élevé de faisabilité, de réceptivité et de satisfaction, et permettent d'avancer que ce type d'initiative parvient à toucher des personnes qui ne l'auraient pas été par des dispositifs plus classiques. In fine, ces moments de banalisation de l'offre nous conduisent à revoir les freins au développement du dépistage, le normalisant et le démystifiant auprès de personnes semblant éloignées de notre sphère ordinaire.

**Au total sur l'année 2021,
610 personnes ont été écoutées, consultées, dépistées, traitées et/ou orientées par les partenaires para-médicaux externes.**

Au-delà des services élémentaires, l'Accueil de Jour constitue une activité à part entière qui regroupe les fonctions d'écoute, d'information, d'accompagnement et d'orientation. Regroupant une première ligne d'intervenants sociaux coordonnés en transversalité avec ceux des services Boutique/Santé/Domiciliation, les équipes mobiles (Gens du Voyage et De rue/Maraude Mixte) permettent de maintenir une veille sociale et sanitaire, de poser un état des lieux de la situation avec la personne concernée, de la renseigner sur ses droits, de s'assurer de l'ouverture de ceux-ci et de la guider quant aux démarches à entreprendre ou aux personnes à rencontrer.

410 ménages, soit 511 personnes accompagnées (473 adultes + 38 mineurs) en situation de sans-abrisme (espace public, urgence, squat, voiture, cabanon, habitat indigne) bénéficiant de veilles, médiations, accompagnements sociaux, sanitaires, élémentaires sur la Métropole essentiellement.
Dont 12 familles et 18 jeunes en sortie sèche dans le cadre de la mesure Maraude Mixte.

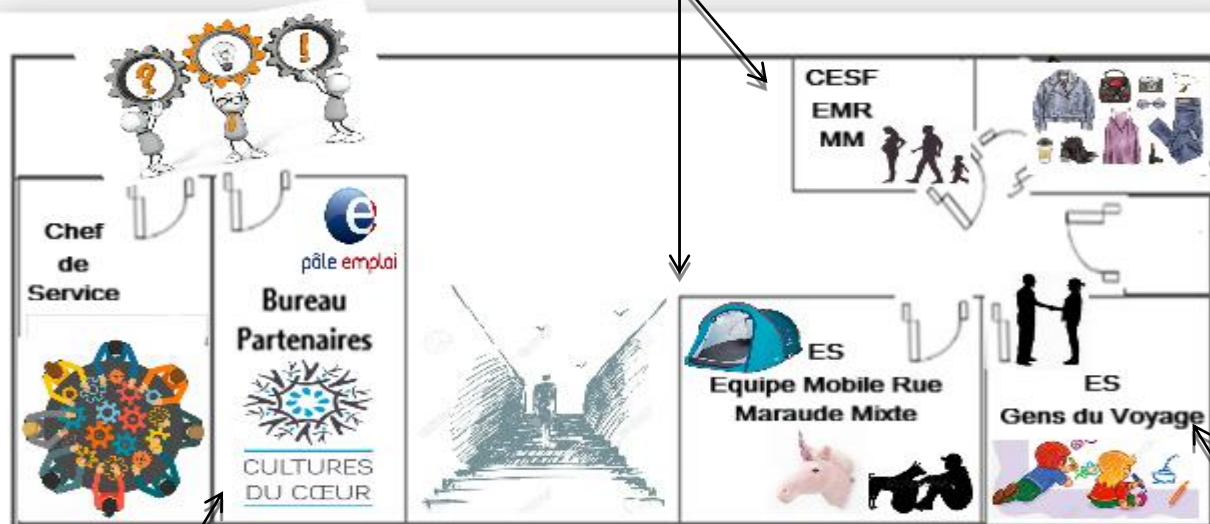
OUI
MAIS
NON.

Entre 5 et 8 demandes journalières non contentées en termes de chaussures, sous vêtements, et tentes (période estivale et hivernale),

83 % des voyageurs résident sur des zones non aménagées faute de places et/ou d'habitats adaptés,

Les temps d'attente pour un entretien de pré admission sont d'environ 6 mois en IML, de 1 à 2 ans en Maison Relais.

3 726 distributions de vêtements, chaussures, bagagerie, gourdes, vélos, etc. délivrées sur l'année 2021 grâce aux dons de citoyens ou partenaires précieux que nous remercions ici très chaleureusement : Emmaüs, Décathlon, Go Sport, SNCF.



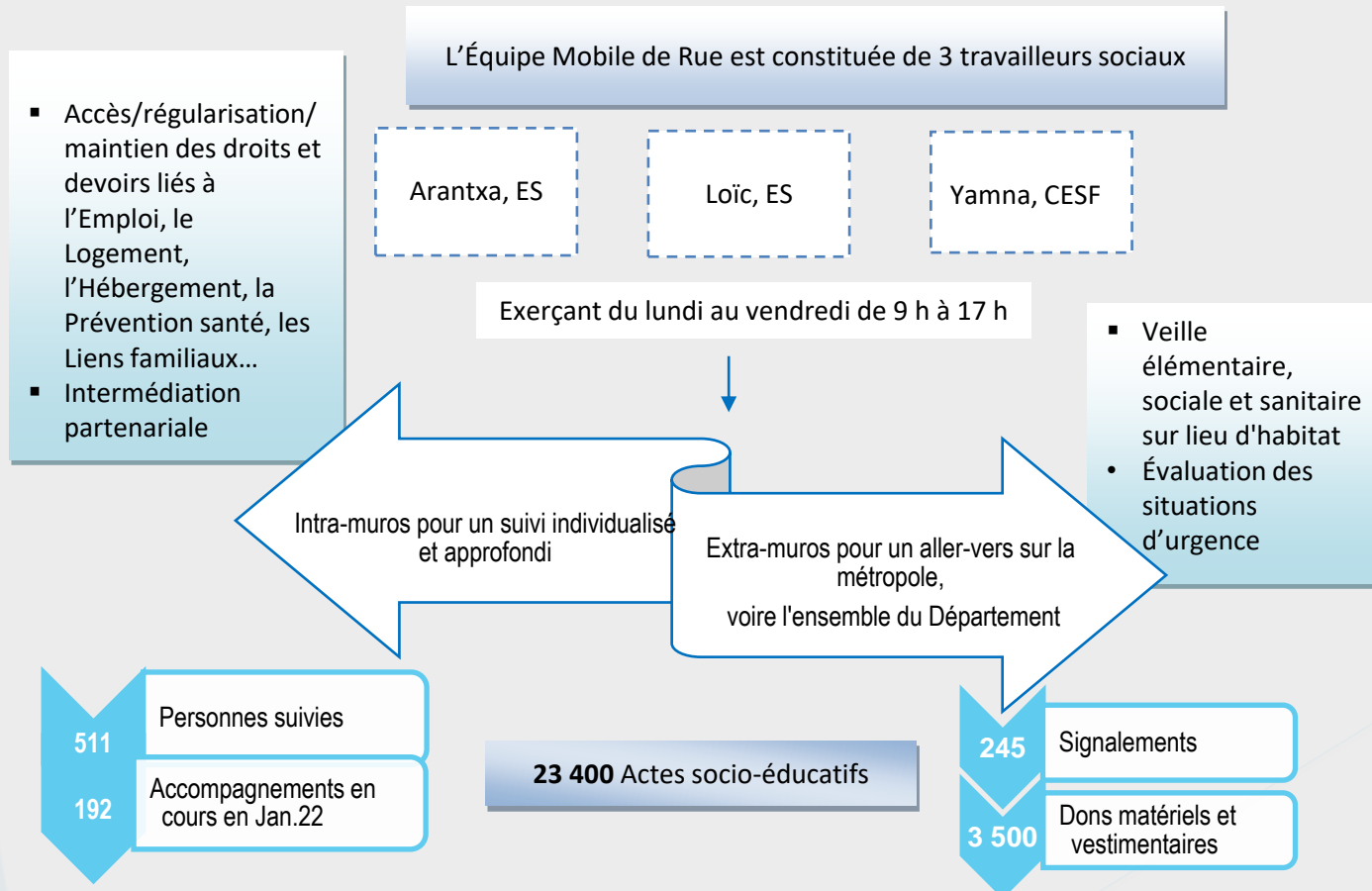
Au-delà de la confidentialité des entretiens notamment santé, ce local dédié permet pour Culture du Cœur et Pôle Emploi de contribuer, via leurs riches soutiens spécifiques, à l'étayage d'accompagnements globaux : valorisation de soi, de ses valeurs, compétences, culture, citoyenneté ... Si la période COVID a grandement impacté la culture et les loisirs, il n'en demeure pas moins que ces 2 partenaires soient une réelle plus-value donnant du souffle et du scellement pour le bénéfice des personnes (42 pour l'insertion par l'activité) mais aussi pour les professionnels de terrain. Recevez ici nos sincères remerciements.

694 personnes, soit 277 familles (374 adultes + 320 enfants) en habitat mobile terrestre permanent accompagnées de manière individuelle et collective sur tout le département pour le maintien/l'accès à tous les droits citoyens et sociaux dont :

36 mesures ASLL, 251 Santé, 99 Insertion professionnelle, 69 Soutien à la parentalité, 140 Défragmentation et 680 actes Médiation, 505 Budget.

L'Équipe Mobile de Rue (EMR) de l'association Solidarité Pyrénées vient concrétiser sur le terrain, en forme de maraudes, l'application de la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, prévoyant « l'information et l'orientation des personnes en difficulté et/ou en détresse sociale ».

Les 3 professionnels vont à la rencontre, dans la rue, dans les squats, habitats indignes, précaires, mobiles, de ceux qui ne fréquentent pas, peu ou plus les services de droit commun. Ils visent à maintenir et à renforcer les liens des personnes en situation de grande précarité, au sein d'une société qui devient de plus en plus complexe et exigeante, dans la demande de performances et d'habilités individuelles. Les personnes qui ont, pour des raisons diverses, décrochées d'un modèle de vie dit « normalisé » par la perte souvent cumulée des liens familiaux, de l'emploi, du logement se retrouvent en état plus ou moins traumatique et éprouvent les plus grandes difficultés à retrouver une place au monde adapté à leur individualité. Donner la possibilité de recréer un projet de vie, de prendre soin de soi, de se reconnaître capable et d'avoir envie d'améliorer son quotidien : Telles leur semblent être les bases nécessaires pour surmonter l'épreuve de la précarité.



Force est de constater que le « tout numérique » dans les administrations éloigne de plus en plus de l'autonomie de nombreuses personnes. Sans accueil physique, les citoyens les plus fragiles et ayant une méconnaissance des démarches et du savoir-faire subissent parfois, de ce fait, l'arrêt des prestations et ils deviennent dépendants de nos services. Situation extrêmement dangereuse pour celui qui est déjà en situation de survie. L'Équipe Mobile tient compte du modèle social qui nous est aujourd'hui proposé à tous. Nous déployons un accompagnement qui valorise chaque personne et ses compétences, peu importe sa situation actuelle.

Sur l'année 2021, 410 ménages, soit 511 personnes au total (473 adultes + 38 enfants dont 3 à naître) en situation de sans-abrisme (espace public, urgence, squat, voiture, cabanon, habitat indigne, bidonville, etc...) ont bénéficié de veilles, médiations, accompagnements sociaux, sanitaires, élémentaires se schématisant de manière non exhaustive comme suit :



°680 Actes vers l'hébergement ; 46 mesures pour 36 ménages avec 8 relogements effectifs,
 ° Des mesures « Projet » longues (environ 1 an) du fait d'une pénurie de logements sociaux, d'une nécessaire appropriation d'un primo-logement en dur normalisé, de la stigmatisation/interdiction des personnes « SDF ».



°910 Actes de médiation,
 °De multiples mises en lien essoufflantes du fait du cloisonnement des institutions, de la complexification/numérisation des rouages administratifs, du non-présentiel et longueur de traitements des dossiers.



°301 Ménages accompagnés dans une démarche santé,
 °Une fonction d'interface laborieuse du fait de sous-effectifs médicaux/hospitaliers, du repli sanitaire interservice, de l'absence/pénurie de dispositifs adaptés à la sortie réimpactant la santé des patients en retour à la rue, de l'inadéquation de la temporalité des personnes (urgence) avec le parcours santé classique (plusieurs mois).



°112 Ménages soutenus dans le droit international,
 °Des démarches laborieuses de régularisations du fait des procédures différentes entre chaque pays UEE et difficultés d'avoir le bon interlocuteur.



°22 Personnes incluses dans l'activité professionnelle,
 °Une simplification des démarches et une valorisation de l'insertion par l'emploi grâce aux permanences hebdomadaires Pôle-Emploi sur l'Accueil de Jour et le soutien d'Emmaüs,
 °Un maintien de l'activité professionnelle fragile du fait de l'absence cumulée d'un logement et continuité de soins.



°20 Personnes soutenues dans leur parcours judiciaire/pénitentiaire,
 °Du fait de cette « indisponibilité », une nécessité de continuité de suivis en lien étroit avec le service social pénitentier pour limiter une plus grande précarisation à leur sortie.



°20 Personnes protégées par une mesure juridique,
 Une nécessité de protection des autres et de soi du fait de problématiques juxtaposées (Addictions, Mal-être, Rue),
 °Une substitution obligée aux mandataires dans l'urgence faute de contact direct (pas de rendez-vous physique) et pérenne (Turn-over important) avec eux.



°456 Actes lié au budget ; 10 avances financières (1^{er} loyer, CNI, Mobiliers, Expertises médicales),
 °Une dégradation des situations du fait de la temporalité trop longue des régularisations de ressources/papiers.

L'Équipe mobile de rue/Maraude Mixte intervient à la base et en première ligne de la grande précarité. Si parfois, elle a à faire à un public facilement accessible à une inclusion sociale rapide malgré le manque de logement personnel, elle se confronte souvent à des personnes présentant des problématiques sociales enkystées et des troubles psychiques et/ou de comportement associés à leur grande situation de détresse.

Ces personnes se sont souvent retirées des dispositifs d'aide sociale. Sans pièce d'identité, parfois sans revenu, elles se sont éloignées d'un système qui semble ne plus leur correspondre. La consommation de psychotropes, d'alcool, leurs comportements parfois violents, inadaptés, leur manque de soin psychique les éloignent des centres d'hébergements classiques, et nous interroge sur un manque de lieux adaptés à ce type de public ; Établissements « passerelles » qui permettraient un accueil bas seuil visant une inclusion sociale ou du moins, un hébergement de survie.

L'équipe mobile articule son action avec une multitude de professionnels de terrain pour mieux répondre à l'éventail des problématiques, parfois extrêmes, auxquelles elle doit faire face. Trouver l'appui d'autres intervenants apparaît ici comme l'unique solution pour poursuivre les accompagnements. Les équipes spécialisés : médecins, infirmiers, assistants juridiques de la Fondation Abbé Pierre...nourrissent nos actions et nos réflexions et ouvrent parfois des perspectives lorsque les situations semblent bloquées. Situations longues et difficiles à résoudre. Parfois si complexes que nous pourrions être tentés de « laisser faire ».

Pour eux, ce ne sont désormais que les rencontres humaines qui peuvent faire la différence. La reconnaissance de leurs singularités, de leurs individualités, la cohérence dans l'accompagnement face à une globalisation technique des situations. Face à des chiffres. Face à des cas.



Document de référence

Maraudes mixtes

19

Les situations de grande précarité se complexifient lorsqu'elles font référence aux enfants et aux jeunes. L'augmentation du nombre des familles vivant dans des habitats précaires, les situations de mendicité, de prostitution, d'errance des jeunes ont alerté l'État lors de l'élaboration du Plan de Lutte contre la pauvreté rendu publique le 17 juin 2019. La création des Maraudes Mixtes visant à promouvoir et à rétablir les droits des enfants vivant en situation de grande précarité par un accompagnement des familles ont été actés dans ce Plan.

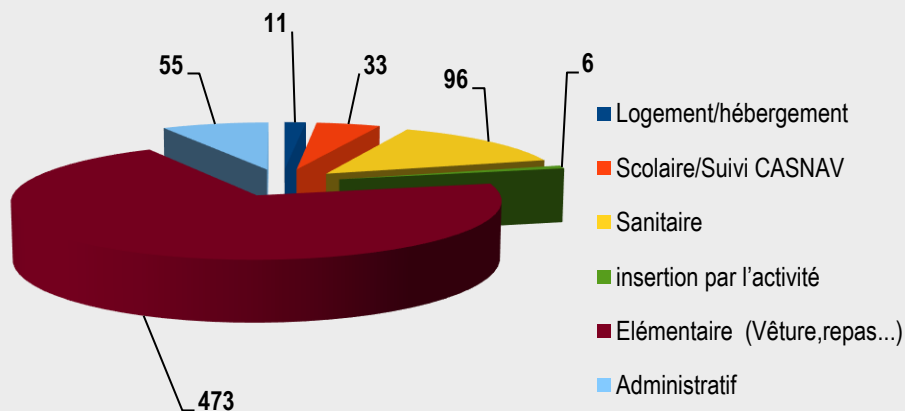
Dans le cadre de la protection sociale, nous agissons depuis toujours, avec la ferme conviction que les enfants et les jeunes sont la richesse humaine pour et avec laquelle il s'agit de s'investir en priorité. La signature d'une convention avec le Département et la Préfecture des Pyrénées-Orientales le 17 juin 2019 a permis la valorisation du volet « Maraude Mixte » menée au sein de l'Équipe Mobile de rue, exerçant depuis plusieurs années auprès des familles / enfants en situation de sans-abrisme mais aussi auprès des jeunes adultes en sortie sèche, notamment de l'Aide Sociale à l'Enfance.



Dans la continuité des années précédentes, 2021 a servi au repérage des nouvelles familles ou des jeunes et à l'assurance d'une orientation et/ou accompagnement pérenne. La prévention des situations de danger reste une priorité, ainsi que la recherche des solutions adaptées en adéquation avec leurs besoins. Les champs d'actions sont larges : vaccination, addiction, maladies psychiques, violence, prostitution, mendicité, contraception... nécessitant l'engagement d'une multitude de partenaires sans lesquels l'action s'avère infructueuse...

Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, parmi les 410 ménages suivis, les professionnels sont intervenus dans le cadre de la mesure Maraude Mixte auprès de 31 ménages, soit 71 personnes au total, soit 18 Jeunes en situation de sortie sèche ASE + 13 familles soit (20 adultes + 35 enfants dont 3 à naître).

Les différents actes professionnels réalisés de manière cumulative auprès d'eux se décomposent comme suit :



Avec, pour le bénéfice de personnes/familles suivies de manière plus approfondie, des accès complémentaires aux droits communs suivants :

	Jeunes	Familles	Enfants
Domiciliations	6	7 (dont 11 adultes)	
Démarches de régularisation		7 (dont 11 adultes)	
Accès au logement / hébergement adapté	9	1 (dont 1 adulte)	1
Accès à des ressources	8	1 (1 adulte)	
Orientation MSP		1	
PMI		8	18 (3 à naître)
Orientations médicales	18	12 (dont 49 adultes)	29
Accès Droit Santé	10	7	
Inscription Pôle emploi		4	
Instruction MLJ	6		
Scolarisation ou CASNAV	0	3	33
Protection de l'enfance	0	0	0
Aides alimentaires et/ou vestimentaires et/ou sanitaires	214	99	160

Grâce au soutien exceptionnel 2020-2021 du **Conseil Départemental** pour le dispositif Maraude Mixte, tous les ménages ont pu bénéficier d'aides financières via la délivrance de cartes alimentaires/hygiène/scolaires et d'avances pécuniaires (Photos d'identité, Timbres fiscaux, cartes prépayées de téléphone). S'y ajoutent du matériel de mise à l'abri (Sacs de couchage, Tentes, Matelas, Réchauds), de santé (médicaments, trousse de secours, masques) et de mobilité (Tickets bus aller-retour).

Par ailleurs, notre partenaire **Déathlon** leur a fait don de 960 articles pour une valeur de 19 442 € (Tentes, chaussures, vêtture, blousons, gourdes, sacs à dos, etc.). Notre partenaire **SNCF** leur a délivré, quant à lui, 450 articles (Vélos, Valises, Vêttures, etc.) ainsi que **Go Sport** 250 articles Chaussures, Chaussettes, T Shirts) et enfin **Emmaüs** (Equipements mobiliers/électroménagers, Tentes, Couvertures).

Recevez, ici, au nom des familles et des jeunes, leurs sincères remerciements et chaleureuses gratitudes.



En fond d'écran, les successives vagues épidémiques ont continué à affecter la vie et les accompagnements, en général, de l'ensemble des personnes. Une attention toute particulière concernant la santé des plus fragiles a été mise en place avec l'aide de l'ensemble des équipes médicales (médecins bénévoles et infirmières). Nous avons participé à l'information et à l'accompagnement personnalisé des personnes souhaitant être vaccinées.

La mesure « Maraude mixte » s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté qui vise prioritairement les enfants et les familles.

En date de mars 2021 (information webinaire), 11 départements sur l'ensemble national avaient déployé de manière active une « Maraude Mixte ». A ce jour, l'Équipe des Pyrénées-Orientales reste convaincue de l'importance du maintien de l'action sur le territoire, et en nécessité, la mise en place de réunions de pilotage et l'amélioration du lien partenarial.

Avec l'ambition d'affiner le diagnostic des besoins au niveau territorial, nous avons créé un questionnaire qui a été validé par le Conseil Départemental et la DDETS. Nous espérons pour 2022 sa diffusion auprès des Élus et des acteurs sociaux de notre département, et ce, afin de mieux appréhender les actions qui sont déjà menées ainsi que les accompagnements prodigués aux enfants en situation de grande précarité.

Continuer à élargir notre partenariat tout comme l'accès des familles à un logement décent et le respect des droits de tous les enfants concernant la scolarité, l'alimentation équilibrée, l'accès aux loisirs restent la priorité de la Maraude Mixte en 2022.

De manière plus globale, l'Équipe Mobile de Rue se fixe comme objectif la continuité de la lutte contre l'exclusion en s'épaulant des capacités d'autonomie des personnes accompagnées.

Ces capacités d'agir sont toujours à préserver et à développer. Le but est de redonner aux personnes, familles, enfants et jeunes les compétences et les envies requises à l'élaboration d'un nouveau projet de vie.

La mise en place de ces projets, parfois longue et difficile, passe souvent par l'accès à un lieu de vie/habitat adapté. Or, il s'avère que les places pouvant correspondre aux profils de certains usagers, non stabilisés sont :

- soit inexistantes : centres d'hébergement bas-seuil, logements/lieux de vie accessibles à des prix raisonnables et incluant un accompagnement global renforcé,
- soit rares : appartements thérapeutiques, pensions de famille ; Les listes d'accès à de tels dispositifs sont si longues (parfois des années) que dès lors que la personne s'inscrit dans une démarche d'inclusion, le temps d'attente devient dangereux et démobilisateur, pouvant les induire à un abandon du projet...

Ainsi, l'Équipe mobile attend qu'une réflexion de l'ensemble des dispositifs et des partenaires permette en 2022 une issue créative et humaine à de telles carences.

Le service des Gens Du Voyage est maintenant composé depuis plus d'un an de deux éducatrices spécialisées sur un poste à temps plein et un autre à mi-temps.

Le service continue de travailler en étroite collaboration avec l'IDE de l'association. Ainsi, certaines actions de prévention santé se pérennisent, d'autres continuent à se développer ; l'IDE permettant une meilleure coordination entre les professionnels de santé dans certains accompagnements collectifs et individuels.

Afin d'établir et de maintenir la relation avec ce public, il est nécessaire d'aller à sa rencontre, et ce, de manière régulière. Se montrer présent permet de faciliter la relation de confiance et de pouvoir aborder par la suite des thématiques plus personnelles telles que la santé, la scolarité...

Par ailleurs, pour certaines personnes en situation de handicap et/ou pour les personnes vieillissantes, il est fondamental de maintenir le contact sur leur lieu de vie.

Si besoin, des accompagnements physiques sont aussi possibles afin de soutenir les Gens Du Voyage dans leurs problématiques quotidiennes en mobilisant les compétences de chacun, tout en s'appuyant sur le réseau associatif et les partenaires institutionnels.

Des entretiens plus administratifs peuvent s'opérer dans les locaux de la Boutique Solidarité. La disposition du bureau d'accueil a été repensée, avec la création d'un espace dédié aux enfants. Ainsi, eux aussi sont accueillis à part entière. Les parents ont ainsi l'esprit libre pour accomplir leurs formalités administratives et évitent qu'ils ne laissent aux enfants un écran de téléphone en guise de « baby-sitter ».

99
Personnes
accompagnées
dans leur
projet
d'insertion
et/ou d'emploi

32
Familles
accompagnées
sur une mesure
ASLL

19
visites sur site
avec les
partenaires
santé (EMPP,
CLAT, SMIT...)

102
Familles
accompagnées
dans leur budget

1 002
entretiens

102
accès aux
droits de
Sécurité
Sociale

102
visites sur site

140
Familles
accompagnées à
la
défragmentation
numérique

680
interventions
en termes de
médiation
(CAF, CD,
Impôts,
Retraites,
RSI...)

305
Ménages
domiciliés au
31/12/2021

25
vaccins
administrés sur
site

9
accompagnements
physiques
permettant un
accès aux soins

**Au total
277 familles
accompagnées,
soit 694 personnes**

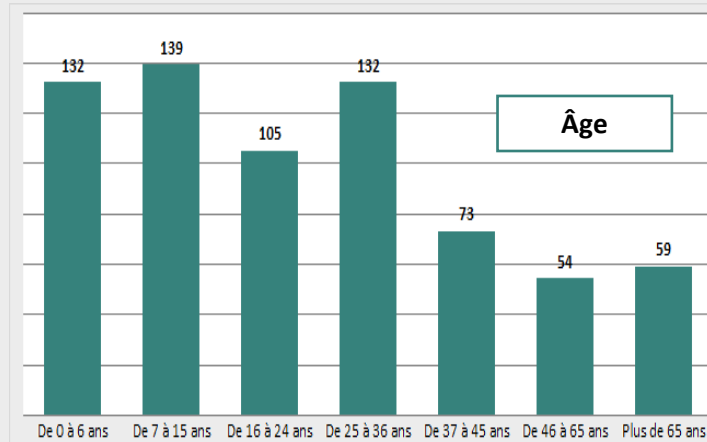
277 familles accompagnées, soit 694 personnes



La population des Gens Du Voyage reste jeune : 54.6 % des personnes accompagnées ont moins de 25 ans, contre 53.6 % l'an dernier.

Les personnes de plus de 60 ans ne représentent, quant à elles, que 8.1 % des voyageurs alors que, selon les sources de l'INSEE, 26.8 % de la population française avait plus de 60 ans au 1^{er} janvier 2021. Cependant, ce chiffre est sensiblement supérieur à celui de l'an dernier.

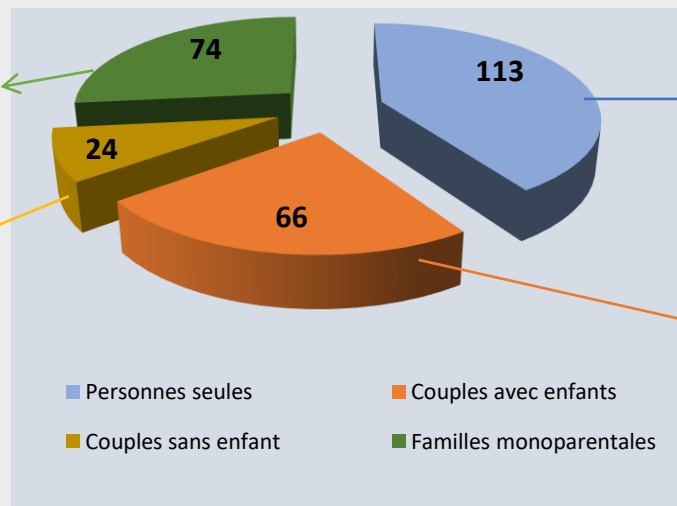
175 hommes
199 enfants
320 enfants



Bien que les chiffres montrent une augmentation des personnes de plus de 60 ans, une sur-représentation des jeunes et surtout une sous-représentation des seniors restent d'actualité, et continuent à correspondre aux résultats de l'une des études globales sur la population des Gens du Voyage en France (INPES 1999/2000) selon laquelle leur espérance de vie est de 15 années inférieure à la moyenne nationale.

Le nombre de familles monoparentales augmente sensiblement d'année en année.

Tant que l'enfant n'est pas marié, il reste à la charge des parents. Une fois le couple mis en ménage, le 1^{er} enfant arrive souvent assez vite, ce qui explique le pourcentage faible (8,6 % contre 25,8 % sur la moyenne nationale – Source Insee 2015) de couples sans enfant.



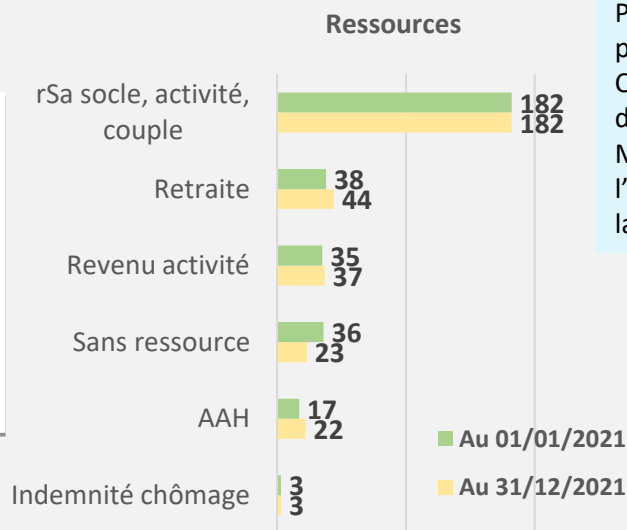
Les personnes seules représentent la majorité des personnes accompagnées.

39 % des couples avec enfants ont au moins 3 enfants à charge (contre 17 % de la population nationale en 2015 : sources INSEE)



La grande majorité des personnes accompagnées bénéficie des minima sociaux.

28
foyers ont bénéficié d'un accompagnement pendant l'année 2021, permettant une amélioration des ressources



Pour la plupart des familles suivies, le revenu salarial ne suffit pas pour vivre, il est souvent complété par une prime d'activité. Cependant, les travailleurs indépendants ne peuvent bénéficier d'un complément rSa que la première année de leur activité. Même si la grande majorité continue ensuite son activité, l'entreprise reste fragile. Il est à noter qu'ils restent très attachés à la tradition selon laquelle le métier se transmet de père en fils.

La crise sanitaire et ses conséquences économiques ont aussi touché les voyageurs. Beaucoup souhaitent garder leur statut de travailleur, auto-entrepreneur pour la grande majorité, mais ont de fortes baisses de revenus.

Lieux de stationnement	
Stationnement illicite	83 %
Aire de voyage	17 %

Plus des ¾ des personnes accompagnées vivent en terrain illicite, subissant la pénurie dans le département d'aires de voyages, de terrains familiaux ou de logements adaptés. Sans accompagnement de la part de Solidarité Pyrénées, un grand nombre de voyageurs se retrouverait totalement exclu du droit commun, ce qui explique une vigilance accrue de ces personnes. Cependant, en cas de situation complexe pour des voyageurs qui sont sur des aires d'accueil, Solidarité Pyrénées a la légitimité et le savoir-faire pour intervenir.

Pour l'année 2021, 87 places étaient disponibles en Aires d'accueil et d'Habitat sur les 255 prévues par le Schéma Départemental des Gens du Voyage 2013-2019.

Les familles, ancrées sur le territoire, stationnent en minorité sur les aires de voyage, du fait de relations conflictuelles avec les Gens du Voyage dits « itinérants » pour des questions d'appropriation des espaces.

Par ailleurs, la fermeture prolongée d'une des aires de l'agglomération de Perpignan complique les accompagnements sociaux. En effet, « l'aller vers » reste essentiel pour maintenir une relation de confiance, éviter la rupture de droits et permettre un accompagnement de qualité.

Les stationnements sauvages demeurent majoritaires ; c'est, sans nul doute, dû au manque de places disponibles sur le département. Cette état de fait a engendré, pour cette année encore, des problèmes de stationnement importants, obligeant certains groupes familiaux à faire des « sauts de puce » dans le département. La récurrence de ces difficultés a un impact direct et massif sur le stress et le mal-être des voyageurs, notamment parce qu'elles compliquent la scolarisation des enfants et les empêchent de se projeter dans un avenir même proche.

La notion d'accompagnement social consiste à apporter de l'aide à des personnes en difficulté d'insertion afin de leur permettre d'acquérir ou de recouvrer une autonomie individuelle et sociale.

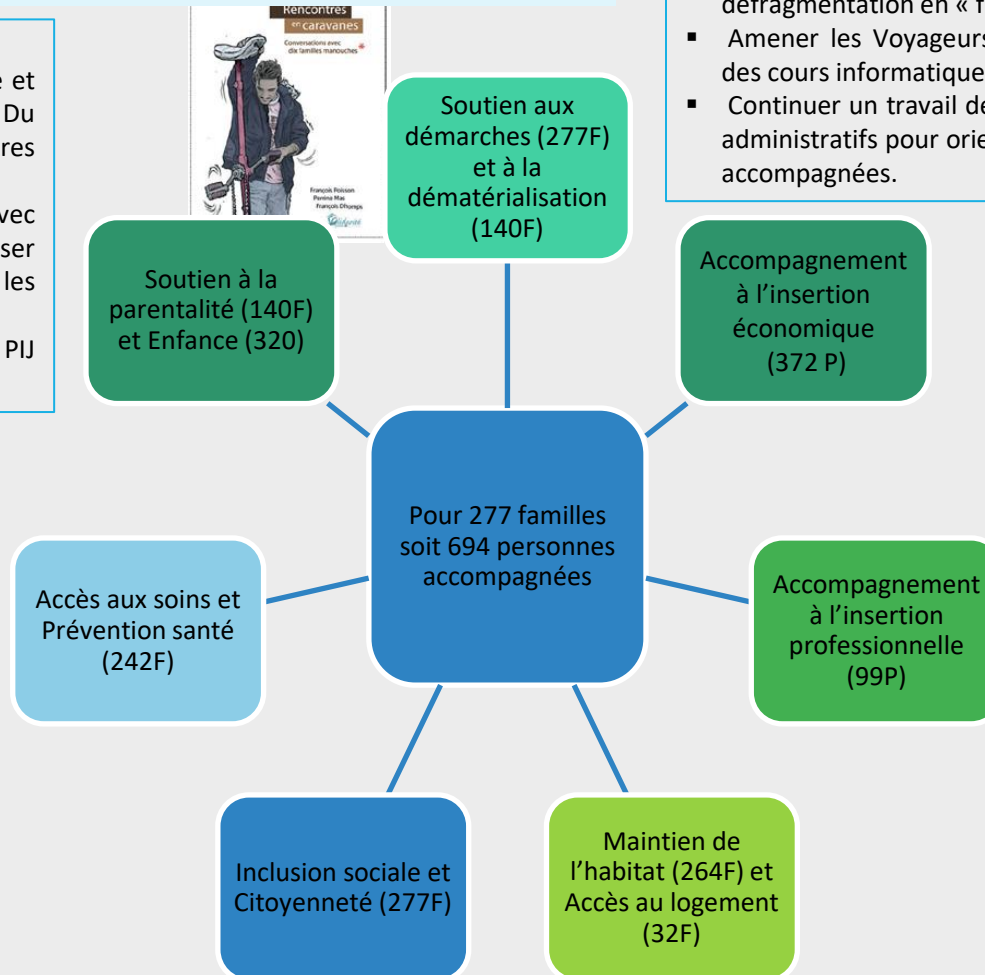
Souvent, cet accompagnement se traduit par une série d'actions visant à mobiliser la personne, se synthétisant comme suit :

Perspectives 2022

- Continuer à faire vivre le livre et les témoignages des Gens Du Voyage par d'autres événements,
- Renforcer le partenariat avec Culture du Cœur pour proposer une continuité du projet avec les enfants,
- Se mettre en lien avec les PIJ des différentes communes.

Perspectives 2022

- Élargir les campagnes de vaccination à un plus grand nombre de sites,
- Continuer des visites régulières avec l'EMPP,
- Continuer le partenariat établi avec le SMIT et le CLAT,
- Mettre en place des actions de santé publique avec l'IDE,
- Continuer une veille sanitaire avec l'IDE .



Perspectives 2022

- Poursuivre l'apprentissage de chacun sur la défragmentation en « faisant avec » la personne,
- Amener les Voyageurs vers les structures proposant des cours informatiques/ lieux ressources internet,
- Continuer un travail de proximité avec les partenaires administratifs pour orienter au plus près les personnes accompagnées.

Perspectives 2022

Continuer à :

- Mobiliser et associer le plus étroitement possible à la gestion de leur budget comme, par exemple, l'appropriation des documents administratifs nécessaires à une bonne sécurisation de leurs finances. Effectuer un suivi individuel des personnes désireuses d'ouvrir leur entreprise, ou en recherche d'emploi en s'appuyant sur tous les dispositifs offerts dans le département,
- S'appuyer sur le dispositif « Accompagnement Global » de Pôle Emploi, en orientant les voyageurs le désirant sur les permanences de l'Accueil de Jour.

Pour l'année 2021, 87 places étaient disponibles en Aires d'accueil et d'Habitat sur les 255 prévues par le Schéma Départemental des Gens du Voyage 2013-2019 ; Les stationnements sauvages demeurent donc majoritaires du fait par ailleurs d'absence d'habitats adaptés.

Perspectives 2022

- Renforcer le soutien et les interventions médico-sociales afin de minimiser leur exclusion aux droits communs,
- Dans l'attente de ces dispositifs, accompagner vers et dans le logement dur.

Pour le public ayant un habitat, les mesures de confinement ont pu être appliquées. Ceux vivant sur des aires d'accueil ont reçu la consigne de ne plus se déplacer et le paiement des emplacements ainsi que des fluides (eau, électricité) a été différé.

L'accompagnement s'est fait, aussi souvent que possible, à distance. Une veille sanitaire et sociale a été renforcée afin de leur rappeler les consignes de base et nous assurer que chacun soit conscient de la situation, avec une vigilance accrue pour les personnes fragiles et/ou en situation d'isolement pour les ménages en logement.

Avec le confinement, certains ont pris conscience de leur chance de vivre en caravane, avec un accès facile sur l'extérieur, plaignant ceux qui étaient en logement, sans la possibilité de sortir.

Renoncer à la caravane, c'est aussi renoncer à une partie de la culture des Gens Du Voyage : se couper dans le quotidien des liens intergénérationnels, vivre plus à l'intérieur qu'à l'extérieur, apprendre à se déplacer autrement. Toutes les familles accompagnées par une mesure ASLL souhaiteraient, dans l'idéal, un habitat adapté, un terrain familial.

Ce type d'habitation n'existant pas encore dans le département, il faut composer avec les possibles d'aujourd'hui : essayer de respecter les lieux d'ancrage des familles, permettant ainsi aux personnes de garder leurs habitudes de vie et la proximité du groupe familial.

Le logement doit permettre au ménage un mieux : le risque serait d'annihiler sa culture et de précariser la famille, favorisant ainsi les stigmates liés à la précarité.

Le nouveau Schéma Départemental des Gens Du Voyage 2021-2026, co-construit entre la Préfecture, la DDTM, le Bureau d'Études CISAME, la CASNAV, le Conseil Départemental et les EPCI, ouvre de nouveaux horizons et permet de mettre en lumière les besoins de certains petits groupes familiaux, qui ont, pour lieu d'ancrage, le territoire des Pyrénées Orientales.

32 ménages
Soit 90 personnes

8 personnes isolées
5 couples avec enfants
13 parents isolés
2 couples sans enfant

38 adultes
dont 2 femmes enceintes
52 enfants

32 familles ont été accompagnées
sur 36 mesures ASLL

- 18 mesures ASLL recherche,
- 18 mesures ASLL accès et maintien.

Perspectives 2022

- Continuer un accompagnement individualisé et approfondi pour les familles désirant accéder à un logement,
- Continuer à être un acteur actif dans le Schéma Départemental des Gens Du Voyage,
- Optimiser la création d'Habitats adaptés sur le territoire ; L'association Solidarité Pyrénées étant mandatée dans le cadre du PDAHLPD (MOUS).



L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire.

La plupart des administrations ont dû restreindre leurs services, voire fermer leurs portes au public. La fluidité des accompagnements a été mise à mal. Beaucoup de démarches administratives en urgence ont dû être faites au bureau du service des Gens Du Voyage car l'outil informatique est devenu indispensable à l'accompagnement.

Par ailleurs, l'appel systématique à la défragmentation a amené les voyageurs à solliciter les travailleurs sociaux du service sur des démarches qui pouvaient jusqu'alors être réalisées en s'adressant directement au bon interlocuteur.

Bien que les appels téléphoniques aient été privilégiés, et parfois l'éducatif mis de côté pour solutionner des situations urgentes, l'expérience de l'année 2021 nous conforte dans la certitude que « l'aller vers » est la clé pour rompre l'isolement. Le service des Gens Du Voyage a renforcé son action d'intermédiaire entre des personnes ne maîtrisant pas les outils informatiques et des institutions qui ne peuvent plus recevoir physiquement.

Les pratiques professionnelles ont été perturbées. Nous avons dû, chaque jour, nous adapter afin d'assurer un suivi de qualité et faire face à un alourdissement très net des tâches administratives et à de très nombreux appels téléphoniques de voyageurs démunis.

Le sanitaire étant le sujet prépondérant cette année, la présence d'une IDE dans l'association était indispensable et a été particulièrement bénéfique. Ainsi, des visites sur site ont permis des actions de prévention/de sensibilisation liées à la Covid et de :

- Poursuivre des soins pour certains après des rendez-vous manqués ou annulés,
- Répondre à des inquiétudes légitimes, en orientant les personnes vers les professionnels concernés.

En cette période particulièrement anxiogène, la rencontre, sur site, avec des professionnels de la santé (SMIT, EMPP...), a libéré la parole. Chacun pouvait poser ses questions et parler de ses craintes ou ses angoisses.



De façon globale, l'état de santé des Gens Du Voyage est considéré moins bon que celui de la population générale, du fait de conditions de vie plus précaires (données de l'OMS). La vulnérabilité des voyageurs est accentuée par le cumul de facteurs économiques, sociaux et environnementaux défavorables.

Cette année, un site en particulier a attiré notre attention au regard des conditions d'habitat extrêmement précaires. Cet été, la situation sanitaire était déplorable, les ordures n'étaient plus ramassées par les services de la ville. A ce jour, les voyageurs n'ont toujours pas d'accès à l'eau courante.

L'arrivée d'une nouvelle IDE au sein de l'association permettra la création de nouveaux projets en matière de prévention santé.

Aussi, dans le cadre du nouveau Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens Du Voyage (SDAHGV-66), une nouvelle association (ACAGV-66) avec un poste de coordinateur départemental a été créé fin 2021. Elle est cofinancée par les 8 EPCI, l'État et le Département.

Sa première mission relève d'un travail de médiation autour des grands passages.

Comme les Schémas Départementaux reconnaissent un lien direct entre condition d'habitat et santé, nous espérons des préconisations sanitaires en matière d'aménagement et de localisation des lieux de vie des voyageurs.

GROUPES DE RÉFLEXION, D'ÉCHANGES ET DE RENFORTS AUTOUR DES PRATIQUES AVEC :

- ◆ La **Coordinatrice Qualité de Solidarité Pyrénées** pour son engagement dans le processus d'amélioration continue de la qualité des services de l'Accueil de Jour pour le bénéfice des accueillants et accueillis ainsi que la protection de ces derniers (RGDP) [4 comités en 2021],
- ◆ La **FAP** pour leur rencontre nationale des responsables des Boutiques Solidarité à Fontenay-Sous-Bois,
- ◆ Le **Collectif des Morts de la Rue de Paris** pour une reconnaissance et dignité des personnes sans-abri du territoire des Pyrénées-Orientales (12),
- ◆ **EMMAÛS, Décathlon, SNCF** et **Go Sport** pour leurs dons réguliers à destination des personnes sans domicile ni résidence fixe,
- ◆ **L'ANGVC** et la **FNASAT** de Paris pour une veille documentaire et législative relative aux Gens du Voyage, et plus spécifiquement avec la Fédération, pour leurs rencontres collaboratives inter-adhérents à Montpellier et Tarbes notamment,
- ◆ La **Banque Alimentaire** en renfort de leurs collectes annuelles en grandes surfaces,
- ◆ La **Rouatière** pour la mise en place mensuelle d'analyses de pratiques et leur invitation à intervenir auprès des professionnels apprenants DEAES, DEME et DEES, tout comme sur ce dernier point **l'IRTS**,
- ◆ **L'Université Paul Valéry** et **CORHIS** pour leur colloque « *Où va le travail social* » contribuant à la compréhension des enjeux politiques, économiques, éthiques et déontologiques de l'intervention sociale ainsi que de la complexification de son champs,



- ◆ Le **Conseil Départemental** (Le Pôle Dispositif rSa, le Comité Technique ASLL, Les MSP La Majorquine et Foch, Enfance Famille, Stratégie Pauvreté), pour la coordination de pratiques, le partenariat et Webinaire national avec la DIHAL pour l'échange national Maraudes Mixtes,
- ◆ La **CAF & le Responsable du Pôle Prestations sociales** pour l'accès aux droits et le rappel des devoirs,
- ◆ **ADILEOS** pour développer et déployer des solutions logicielles en soutien aux personnes en grande difficulté sociale simplifiant leur quotidien et celui des organisations qui les accompagnent et les soutiennent,
- ◆ Les partenaires Santé et Insertion (**EMH, EMPP, CAARUD, SMIT, AAF, CLAT, Pôle Emploi**) dans le cadre de leurs permanences ou leurs programmes internes (Colloques et Newsletters EMH, Sensibilisation postures professionnelles Caarud et Clat notamment),
- ◆ La **Préfecture**, la **DDETS**, **l'ARS**, la **DDTM** et **l'Inspection Académique CASNAV** pour l'attention portée auprès des personnes sans-abri durant la crise sanitaire ; pour le Schéma Départemental de la Domiciliation ; dans le cadre de la révision conduite par CISAME du Schéma d'accueil des Gens du Voyage ; en termes de santé publique PRAPS, pour la scolarisation des enfants.

ÉTUDE-ACTIONS 2021-2022

VIOLENCES EXTERNES
EN MILIEU DE TRAVAIL
ASSOCIATIF

Comment les prévenir ?
Comment réagir ?

Dans un souci de compréhension, analyse, sécurisation et bienveillance/bienveillance, le **groupe de travail** s'inscrit dans une démarche de **prévention** et d'**accompagnement des professionnels** salariés et bénévoles, de l'association Solidarité Pyrénées, **confrontés aux violences dites externes**, soit celles causées par des personnes extérieures à l'institution dont leur risque est par ailleurs en progression constante dans de nombreuses professions recevant du public. .



« COLORBORRATION » AVEC LA MAISON BLEUE

Ouvrant nos portes respectives, La Maison Bleue et l'Accueil de Jour avons partagé un **temps d'échanges**, de sourires, de champs des possibles pour le bénéfice des personnes en souffrance psychique, de **couleurs reconstituées collaborativement** :

**PROJET 2020 EN CONTINUITÉ 2021-2022**

Avec le livre « **Rencontres en caravane. Conversations avec 10 familles manouche** » 2020 ouvrant en 2021 à 3 propositions d'expositions interactives (Festival Itinérances Tsiganes, Lyon ; Librairie Torcat, Perpignan ; Médiathèque, Pézilla) effectives pour 2022 ainsi qu'à la publication d'un article par le Président de la FNASAT, sept. 2021 :

VENDANGES 2021

C'est dans le piedmont de Baixas et Calce que se trouvent les vignes, mises à disposition gracieusement par Messieurs Denis BASSERIE, André SAHONET et Michel DE GIRVES, viticulteurs, apportant à la Boutique Solidarité un soutien technique, logistique et toute leur expérience.



L'**atelier « viticole »** permet aux personnes de reprendre espoir, en participant à une action globale permettant de suivre un itinéraire culturel allant d'un produit brut à un produit fini.

www.fnasat.asso.fr
La Fédération
n°2-septembre 2021

PUBLICATIONS

Rencontres en caravanes -
Conversations avec dix familles manouches

François Poisson, Perrine Mas, François Dhoms ; Solidarité Pyrénées, 2021

L'association Solidarité Pyrénées a voulu faire entendre le besoin de reconnaissance des familles, séjournant dans le département des Pyrénées-Orientales, ainsi que leur souhait d'un changement de regard général de la société à leur égard. L'association a travaillé avec François Poisson, dessinateur et graphiste, pour l'accompagner et recueillir leurs récits, en 2019.

Les dix familles sont installées sur différents sites des Pyrénées-Orientales, elles racontent leur parcours de vie, leurs difficultés, leurs espérances... Les récits enregistrés ont été transcrits au plus près de la parole de chaque interlocutrice ou interlocuteur, avec photos et dessins de leur

environnement propre.

Une belle galerie de portraits qui a le mérite de montrer la diversité des origines régionales, des métiers ou des activités exercées... et les difficultés auxquelles tous sont confrontés, que ce soit pendant la scolarité, pour séjourner sur un terrain, pour accéder aux soins, etc. Cependant, les portraits sont suffisamment nuancés pour faire apparaître la personnalité de chacune et de chacun, et ne pas les réduire à des stéréotypes. C'est ainsi que l'on perçoit comment chacun se situe dans ce monde, tant par rapport à sa propre famille qu'à la société environnante.

François Poisson
Perrine Mas
François Dhoms
Solidarité



Par essence, l'Accueil de Jour de Perpignan constitue un lieu d'activités valorisantes, permettant aux personnes qui le souhaitent d'exercer ses talents, de reprendre confiance en soi, de développer l'autonomie et le travail en équipes. Depuis 2020, la réorganisation de l'accueil a été en ce sens réfléchi et menée notamment par respect des gestes sanitaires pour une nouvelle dynamique collaborative et participative avec les personnes accueillies. En 2021, plusieurs projets socio-éducatifs ont été maintenus avec au total 567 acteurs-trices pour l'expression de soi à divers temps collectifs :

SAVOIRS-FAIRE (187 Acteurs)

Depuis la pandémie, l'espace principal et unique d'accueil en collectif est la cour extérieure de la structure. C'est pourquoi, il nous a semblé et nous semble encore primordial d'y accorder de l'intérêt afin de rendre ce lieu le plus « accueillant » possible. Les personnes accueillies sont toutes pourvues de savoir-faire. Se portant volontaires tout au long de l'année 2021, elles ont pu ainsi partager leurs compétences pour le bénéfice de leurs pairs : Coiffure (31 modèles), Bricolage, Peinture, Jardinage, Aménagement mobilier, Menuiserie - (150 acteurs) colorant cette période en plusieurs moments conviviaux. Tahar a, par ailleurs, mis à contribution son talent d'artiste pour remettre de la couleur sur la fresque murale (6). Ce fût l'occasion, pour l'ensemble des personnes, d'assister à cette performance artistique en direct. D'autres personnes se sont greffées, n'hésitant pas à manier elles aussi le pinceau. Et régulièrement, des personnes accueillies s'occupent d'arroser, tailler, bichonner les plantations. Le soutien de professionnels en exercice avec Mohamed, apprenantes avec Selma et Myriam ou encore extérieurs Sabrina, Karim et Jonathan (coiffeurs), a permis toutes ces valorisations de soi. Recevez ici encore nos respectueux remerciements.

Les projets pour 2022 à faire fleurir sont multiples. La création de petits espaces plus intimistes et conviviaux dans la cour est à venir en améliorant encore le cadre de vie par des créations et objets de décorations fabriqués par les accueillis.ants.



TRAVAIL (5 Acteurs)

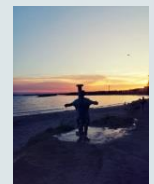
La priorité de l'action est de donner aux personnes une image positive d'elles-mêmes, par un travail valorisant qui permet d'exercer ses talents et le travail en équipe. Il est question de reprendre confiance en soi, de développer l'autonomie, de récolter le raisin et de le transformer en vin par la suite.

L'atelier vigne (5) est né selon l'axiome de l'Abbé Pierre « Aide-moi à t'aider ».



BIEN-ÊTRE (124 Acteurs)

Ces temps de recueils sont marqués de souffles apaisants et de légèretés reboostantes, et ce qu'ils soient annuel avec la FAP, Emmaüs France, Gestare et Le Lazaret à Sète pour leur rencontre nationale inter sportive (3 acteurs) pendant 5 jours des Boutiques Solidarité et Pensions de familles ; bi-annuel avec l'IFSI de Perpignan pour leur recueil de paroles et atelier « Santé Précarité » (31) ; journalier avec Éliasa, Mohamed et Charlotte en créativité et esprit d'équipes lors des jeux de société (90).



Les personnes sans domicile ni résidence fixe restent souvent perçues comme étant des personnes constamment mobiles, difficilement repérables dans l'espace, sans attache, d'ailleurs... C'est une des raisons qui font de ces personnes, en plus de leur « marginalité supposée », des « étrangers » sur le territoire. Or, lors de démarches participatives, la parole et l'action sont données aux principaux intéressés par-delà les différences entre les publics et les situations rencontrées. Ici et maintenant, ils expriment « n'être pas ici pour rien » (95 %), y résider « depuis de nombreuses années » (89%). Et « si nous devons attendre d'être « validés » pour avoir un toit », « par paliers de capacités », « nous avons un cerveau » (67 % aux savoirs et compétences qualifiées)². « Bonjour, je suis un être humain ».

DÉTENTE (232 Acteurs)

Si minoritaires ont-ils été sur l'année 2021, les repas pour un simple temps partagé ou par thématiques (Hygiène, Santé, Alimentation) réconfortent positivement, tant ils apportent du baume social, physique, psychique. Ici, sont chaleureusement remerciés Mailly professionnelle apprenante ESF, Anaïs IDE et Mohamed pour ces belles coopérations impulsées en cuisine.



Et puis, les périodes de fêtes caractérisent une période sensible...

Chaque début du mois de décembre, un temps est donc dédié à la décoration de la cour. Guirlandes, boules et Papa Noël ont été accrochés par l'ensemble des personnes accueillies. Bon moment de rigolade ! Le **24 décembre**, accueillis et accueillants ont préparé des gâteaux maisons. Le groupe de musique rock festif « Reprise de bec » est revenu animer la matinée gracieusement pour la 3^{ème} année consécutive. Chant, danse et convivialité étaient au rendez-vous. Un cadeau individuel leur a été offert à l'issue, et ce grâce au mouvement citoyen, la CAF, Pôle Emploi, la Clinique du Roussillon, la Paroisse St Paul, Moutarde & Macédoine, la bibliothèque de Saleilles, son CCAS et ses élus. Tous, recevez ici nos sincères et chaleureux remerciements.



Le **31 décembre**, toasts de saumon fumé et chèvre miel au menu festif. Les accueillis ont pu prendre un petit déjeuner salé différent des autres jours. Une enceinte portable a été mise à disposition pour que chacun puisse mettre le morceau de son choix. Hamat a fait une démonstration de Hip Hop. Rumba, Rap et Raï étaient de la partie.



EXPRESSION (25 Acteurs dont 19 accueillis)

Professionnels. Iles de la Boutique Solidarité et de la Maraude Mixte ainsi que 15 participants ont souhaité créer et développer un espace d'expression. Se servant de différents médias comme outils (photoreportage, écriture, documentaire), tous aspiraient à insuffler, accompagner et rendre visible les prises de paroles individuelles et facettes positives dans l'espace public, au-delà de la rue. Ce projet aujourd'hui finalisé est le prolongement d'une volonté originelle associative : celle de permettre à chaque personne de se réapproprier une propre parole dans la société. Ici, l'écrit, la mise en musique, l'image, ne sont que des vecteurs... ils sont utilisés comme moyens et non pas comme finalité. L'ambition est ainsi de répondre à la nécessité d'une médiation citoyenne et culturelle sur notre territoire, les professionnels. Iles se positionnant en tant que passeurs de relais pour le bénéfice des participants trop souvent réduits à l'image du « SDF » et donc ici positivant, à nous sédentaires, leur parcours de vie.

Avec plaisir, fraîcheur et émotion, le documentaire photoreportage "Positivement Vagues à Bon(d)s" (15 acteurs) a donc été réalisé sur le mois de juillet, en association avec Léo RAYNALD Artiste graphiste, Lou BARON Photographe et Florent PALLARES Cinéaste et Président de Film Spring Open France et Perfectioland, et ce grâce au soutien de la Fondation Abbé Pierre, du Département et d'Emmaüs Catalogne. Il fut diffusé lors du, festival C'est Pas Du Luxe de la FAP à Avignon (4 invités) de la rencontre internationale Spring Open en Pologne, et, le sera lors du Festival de courts-métrages de Cabestany le 11 mars 2022.



En 2021 , la Boutique Solidarité et vous ?

« Une boutique BCBG, chaleur humaine, petits déjeuners et Noël supers », **Jean-Phillipe.**

« Je trouve que les professionnels font bien leurs travail et beaucoup de patience, vraiment. Bon courage », **Tahar.**

« Vous faites tellement de choses et vous êtes pas assez. J'ai, comme ressenti, que j'étais pas assez écouté en insertion et par exemple c'est la Boutique, l'EMR qui m'a accompagné alors que c'était pas à eux de le faire », **Medhi.**

« Franchement vous êtes cool, restez comme vous êtes », **Kenzo.**

« Ici c'est bien, je m'y sens bien et je me sens en confiance », **Micka.**

« Très bon accueil – Efficacité », **Muriel.**

« Merci pour votre accueil à toutes les équipes », **Jake.**

En 2022, la Boutique et vous ?

« Sèche linge.. je keef la musique et ouvrir l'après-midi en hiver au moins », **J.Phillipe.**

« Ça serait bien de mettre un abri et ajouter un 2^{ème} poste de distribution de petits déjeuners. J'aimerais aussi qu'on pense au personnes diabétiques comme moi par exemple qui ne peux pas manger de sucre mais je mange ce qu'il y a, peut-être penser à du sans-sucre pour le petit déjeuner », **Bart.**

« Rajouter de la verdure, de la décoration et mettre encore en place des activités et plus de professionnels et de subventions », **Medhi.**

« J'espère que les choses vont continuer comme ça et encore mieux, bon courage », **Tahar.**

« J'ai connu un autre accueil de jour et celui-là, les professionnels ne font pas de différence entre les gens , reconnaissent nos valeurs et nous font participer et il faudrait plus de professionnels pour plus d'écoute », **Danny.**

« Pensez à un endroit pour les chiens », **Kenzo.**

« Il faudrait enlever les chaussures avant la douche et si les professionnels peuvent vérifier après les personnes que la douche soit propre, mais il faudrait pour ça un personnel en plus...», **Micka.**

« Un sèche-cheveux et mettre en place une boîte à idées », **Muriel..**

« Un porte-manteau pour la douche. Merci de rester vigilant pour nous», **Jake.**

« J'aimerais que l'on respecte son voisin sans logement, une protection de proximité, de terrain, davantage de forces publiques, collectives, sans être considéré comme un appât, un objet, une pitié.

Ce qui m'importe, c'est tout ce qui relève du soin, du prendre soin parce que je suis une patiente. J'ai travaillé dans un EHPAD dans un cadre très rigide, sans souplesse alors que tellement de souffrances Je n'obéissais pas.

Et donc comment sont traités les patients à la rue où il peut y avoir beaucoup d'agressivité ?

Le rapport aux services institutionnels et hospitaliers est compliqué, d'autant plus avec la crise covid où les présences d'accueil sont des absences physiques, différant les rendez-vous sur des temps longs, avec des outils que beaucoup de nous n'avons pas. Les personnes dangereuses sont aussi laissées sorties dehors faute de places et de moyens.

L'année 2021 a été très difficile... Une maltraitance globale indirecte... Ici, un équilibre dans les pratiques devrait-il y avoir, une complémentarité entre les institutions, une compréhension de chaque situation, une prise en compte des souffrances individuelles, une répartition des intervenants hommes/femmes dans le milieu médico-social, une considération des différences...

Il n'y a pas assez de prise en compte des situations de souffrance... Les personnes SDF sont pluriels, à la rue, mal-logées, en voiture, camion, caravane, hébergement, enfants, jeunes, âgées, femmes, hommes, migrants, français... Et si certaines de ces personnes oui en profitent, la majorité fait politique, dans le sens où elles contribuent à la vie de la cité, s'y s'inscrivent.

Il manque des dispositifs adaptés pour les jeunes, les femmes seules, des structures à prétentions basses... où il y aurait des équipes suffisantes pluridisciplinaires qui prennent soin des personnes en tenant compte de leurs problèmes, besoins... », **Nathalie. Fév., 2022.**

La pandémie de la COVID-19 a plongé soudainement la société française dans une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. La fulgurance de la variation des repères professionnels et personnels qui agençait le rythme du quotidien de tout un chacun a balloté notre rapport à l'espace, au temps, notre rapport aux autres.

Ainsi, les institutions, structures et professionnels du travail médico-social, dans le respect des valeurs de solidarité et d'altruisme qui sous-tendent leurs missions, étaient et sont toujours en première ligne au cœur de la crise. Cette conjoncture inédite, d'un point de vue des impacts sociaux, a nécessité et exige encore autant d'actions, souvent dans l'urgence, que de réflexions, de distanciation, toujours vitales, afin de continuer à donner sens aux pratiques d'interventions médico-sociales.

En somme, les tensions qui secouent les professionnels sont de nature différentes mais toutes interagissent les unes avec les autres : la juste distanciation en situation de crise, le confinement et le télétravail comme amplificateurs des problématiques sociales, la nécessité de répondre à des difficultés nouvelles ne correspondant pas aux cadres établis jusqu'alors.

Dans cette configuration, si l'année 2020 se caractérisait par le décroisement des échanges partenariaux grâce à l'usage virtuel, corrélativement l'année 2021 se distingue, quant à elle, par un mouvement de repli et de réorganisation des différentes institutions, complexifiant et contractant les échanges physiques interdisciplinaires. Est constatée, dans cette chronophage du « tout numérique distanciel », une perte de référents jusqu'alors précieux et incontournables, et donc, de la prise en compte des particularités individuelles des personnes puisque diluées dans un traitement global des situations.

Dès lors, si des temps d'échanges en ligne ont permis à des professionnels de s'entraider et de se fixer des priorités au regard de leurs missions, ceux en interne de l'Accueil de Jour de Perpignan ont eu à prendre en compte le stress et les questionnements des personnes accompagnées, sans avoir forcément de réponses sécurisantes à leur apporter sur un temps ordonné. Professionnels et personnes accueillies ont fait face à une multitude de questions très concrètes qu'ils ne pouvaient porter seuls. Spontanément ou presque, ils se sont dès lorsentraïés.

Tous se sont attachés à la possibilité d'agir et de disposer de moyens permettant de mener leurs missions en cohérence avec leurs valeurs et celles portées par les personnes concernées ; œuvrant dans une éthique de la responsabilité pour maintenir les droits et devoirs des personnes impactées. En parallèle aux circuits officiels confrontés à des contraintes fortes, des coopérations en interne se sont développées, des décisions ont été prises en concertation avec les pairs.

Les échanges au sein des équipes en interne se sont multipliés avec parfois des points quotidiens de débriefing permettant de s'adapter au mieux face à l'évolution de la situation. Les temps de restructuration n'ont donc pas été uniquement centrés sur des tâches à accomplir. Poser ses émotions, éclaircir certains "empêtements" paraissait également indispensable entre « accorder du temps » pour ces pauses réflexives et la prise en compte de l'urgence de nombreuses situations.

Pour 2022, une attention particulière doit donc être reportée à la couverture territoriale : l'accessibilité et la qualité de la réponse reçue doivent être identiques pour tous les habitants d'un même territoire. Cette accessibilité repose sur un maillage partenarial structuré et conforté ainsi d'une connaissance actualisée des dispositifs par tous les acteurs professionnels et bénéficiaires.

Pour 2022, il s'agit de se réinscrire dans la recherche de l'intérêt général, valeur fondamentale à l'heure où les intérêts particuliers peuvent prédominer, chacun pouvant être tenté d'agir pour soi, sans les autres plutôt qu'avec les autres. L'intérêt général doit intégrer celui des personnes les plus fragiles dans les prises de décisions, notamment en période de crise.

A ce jour, dans ce contexte si particulier qui guide l'urgence des actions pour venir en soutien des plus exclus, isolés sur cette période rendus visibles, il convient d'appuyer sur « pause » pour penser l'intervention médico-sociale en cohérence avec les principes éthiques qui en fondent les actions.

L'ambition du projet 2022 est de re-décloisonner les interventions et de faire en sorte que l'ensemble des acteurs d'un territoire travaillent pour faire commun, pour une ré-humanisation des échanges avec les personnes concernées.



Au sein de l'association, des dispositifs innovants pour l'accompagnement santé des publics en grande fragilité, dans le logement, à la rue ou sur les aires d'accueil de Gens du Voyage, se développent.

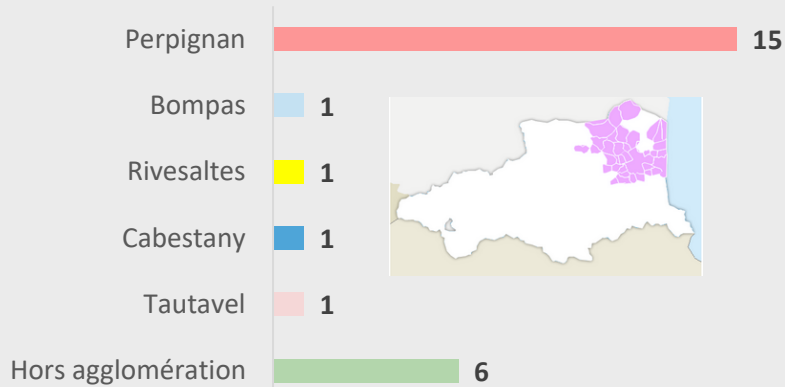
Privilégiant une stratégie de « l'aller vers », ces actions en promotion de la santé ont pour but de réduire les inégalités sociales de santé.

En plus des 2 projets financés par l'ARS dans la lutte contre l'habitat indigne et dans le cadre du programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins (PRAPS), l'année 2021 a vu naître un nouveau projet financé par Perpignan Méditerranée Métropole (PMM) : la médiation santé-sociale liée au logement pour lequel une Infirmière en Santé Publique et une Conseillère en Économie Sociale et Familiale ont été recrutées.

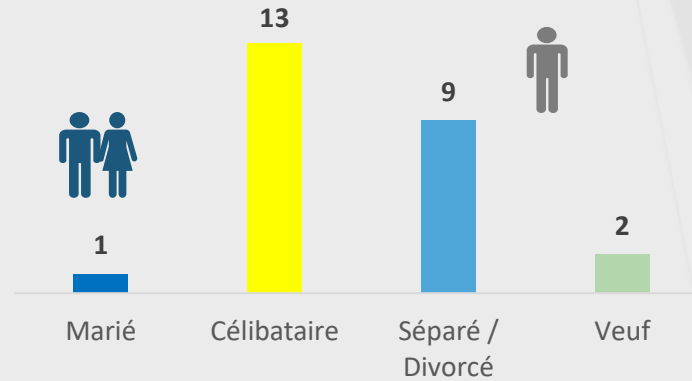
L'année 2021 a également été marquée par la continuité des actions en lien avec la crise sanitaire, plus spécifiquement dans l'accès à la vaccination et au dépistage COVID pour les publics les plus éloignés du soin.

A partir d'un diagnostic santé et social, un accompagnement global est proposé aux ménages locataires en logement social rencontrant un cumul de difficultés impactant leur vie quotidienne.

Territoire d'intervention
Les 36 communes de l'agglomération de Perpignan



Profil des personnes accompagnées



11 diagnostics santé/social réalisés

6 visites à domicile et 1 rdv bureau par l'IDE

11 visites à domicile et 2 rdv bureau par la CESF

10 visites à domicile en binôme

4 réunions avec les partenaires du territoire dont PMM, CD, DDETS, ARS et les bailleurs sociaux

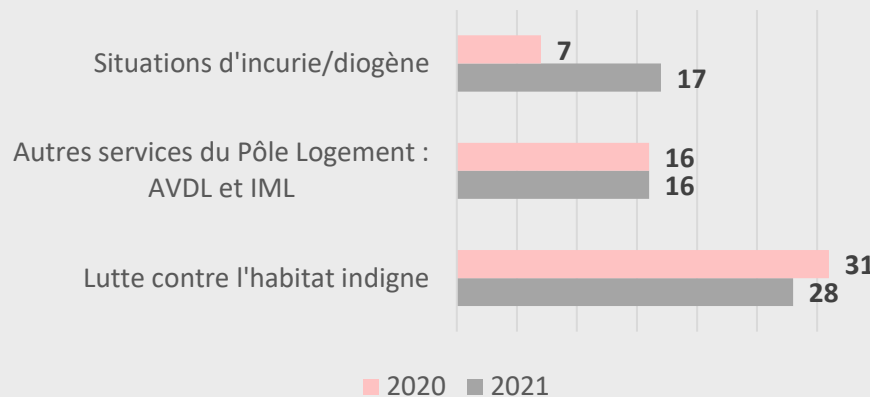
3 accompagnements physique santé

3 accompagnements physique social

- Poursuivre le développement d'une prise en charge globale en santé, par l'intervention d'une infirmière de santé publique à 0,6 ETP, en charge de l'évaluation de l'état de santé des occupants, de l'orientation et de l'accompagnement vers les dispositifs existants adaptés, dans une stratégie de « aller vers »,
- Permettre aux personnes souffrant d'incurie de se réapproprier leur logement, exempt de risques sanitaires pour eux-mêmes et le voisinage, sur du long terme.

Depuis 2020, l'action a été étendue aux autres services du Pôle logement, InterMédiation Locative (IML) et Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL), qui rencontrent de plus en plus de situations complexes avec des problématiques de santé non-accompagnées.

61 personnes accompagnées (72 en 2020)



202 interventions, dont 97 visites à domicile et 61 orientations vers les services de prévention et de soins,

59 ans de moyenne d'âge,

60 % d'hommes,

6 visites à domicile et 1 rdv bureau par l'IDE.

Le partenariat avec l'Équipe Mobile de psycho-gérontologie (EMPG) a continué à se renforcer en 2021, notamment dans la prise en charge conjointe IDE Solidarité Pyrénées et IDE EMPG pour l'accompagnement des personnes en situation d'incurie ou Diogène associées au vieillissement.

EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT DE SITUATION DE DIOGÈNE

Madame S., 76 ans, vit seule dans une grande maison isolée et présente un syndrome de Diogène.

Le signalement a été fait par la Mairie en février 2021, car Madame ne peut plus rentrer dans son domicile, du fait de l'encombrement et dort dans sa voiture. La situation a été transmise à l'équipe mobile de géronto-psy de l'hôpital de Thuir (EMPG) afin que nous puissions intervenir conjointement. Nous avons pris contact avec les policiers municipaux qui ont un lien de confiance avec elle afin de pouvoir la rencontrer.

Lors de nos 2 visites, Mme S. a accepté difficilement de nous parler, disant qu'elle n'avait besoin de rien et que tout allait très bien.

Le constat a été fait du danger présenté par ses conditions de vie, dans une Renault express de plus en plus encombrée, en plein hiver. Des troubles cognitifs ont été mis en évidence.

Les visites nous ont permis de prendre contact avec Madame, d'être repérées et de préparer une hospitalisation d'office, au vu de la situation.

Le lien a été fait avec le médecin traitant pour qu'elle puisse être présente le jour de l'intervention et rédiger le certificat médical.

Madame S. s'est montrée très opposante au début, puis après des heures de discussion, a fini par s'apaiser et a accepté de se rendre d'elle-même à l'hôpital.

Elle est depuis à l'hôpital psychiatrique et une mise sous tutelle est en cours.

L'IDE de l'hôpital de Thuir fait le lien régulièrement avec le service où elle est hospitalisée.



<https://www.syndrome-diogene.fr/>

LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ REPÉRÉES SUR LES DIFFÉRENTS SERVICES DU PÔLE LOGEMENT

Pathologies ou syndromes repérés

- Syndrome anxieux-dépressif,
- Syndrome de Diogène incomplet et complet,
- Addictions,
- Diabète,
- Troubles cognitifs,
- Pathologies cardio-vasculaires,
- Pathologies rhumatismales,
- Problèmes dentaires et ophtalmologiques,
- Personnes porteuses d'un handicap.

Difficultés dans le parcours santé

- Méconnaissance du système de santé, rupture du parcours de soin,
- Mauvaise observance thérapeutique,
- Absence de suivi médical et d'examens,
- Complémentaires,
- Difficultés d'accès à la médecine spécialisée.

L'objectif est de réduire les inégalités sociales de santé par des actions de médiation en santé auprès des publics les plus précaires et éloignés du système de prévention et de soins des Pyrénées-Orientales, en favorisant leur accès aux soins et le retour vers le droit commun.

Les actions PRAPS sont menées :

- Sur les territoires de Perpignan et Céret en prenant appui sur les Accueils de jour et l'Équipe Mobile de Rue (EMR),
- Auprès des Gens Du Voyage, principalement via des actions collectives, sur l'ensemble des aires du département, licites et illicites,
- Par une IDE à 0,4 ETP à Perpignan et une IDE à 0,4 ETP à Céret.

Avec la persistance de la crise sanitaire, les IDE ont été mobilisées sur des actions liées à la COVID auprès des publics les plus précaires.

Une IDE supplémentaire était présente durant le premier semestre 2021 à Perpignan, afin d'assurer la continuité de l'accompagnement santé global des personnes en grande précarité.

ACCUEIL DE JOUR PERPIGNAN + EMR

File active : 80 patients dont 13 femmes,

50 permanences tenues à l'Accueil de jour , incluant les interventions avec les médiateurs de rue,

4 permanences spécifiques pour des campagnes de vaccination COVID,

9 permanences réalisées auprès des Gens Du Voyage : vaccination avec le SMIT, sensibilisation à la vaccination COVID et aux gestes barrières,

122 interventions réalisés à l'Accueil de jour,

92 interventions en lien avec la COVID (VAD, permanence restaurant social, dépistages, etc.).

ACCUEIL DE JOUR CÉRET

File active : 87 patients dont 19 femmes,

59 permanences tenues,

Actions de dépistage COVID réalisées,

Proposition de vaccination sur place à l'Accueil de Jour et/ou prise de rendez-vous sur les centres de vaccination disponibles,

283 interventions réalisées,

218 orientations vers le droit commun,

114 orientations vers les services de prévention.

PERMANENCES

Notez ici les jours, horaires et lieux des permanences qui vous concernent :

POUR NOUS CONTACTER



COORDINATION :

coordination.mediationsante66@asso-sp.fr

06 01 73 45 56

Actions médiation santé portées par :



Association Solidarité Pyrénées



Association Catalane d'Actions et de Liaisons



Dépliant réalisé avec l'appui technique de l'Ireps Occitanie
Crédit icônes : Flaticon



Avec le soutien de l'ARS Occitanie et de
Perpignan Méditerranée Métropole



MÉDIATION EN SANTÉ dans les Pyrénées-Orientales



**Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé
en favorisant le retour vers le droit commun**

LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

Les problématiques de santé sont diverses et correspondent aux problématiques rencontrées chez le public en grande précarité :

- Pathologies cardio-vasculaires,
- Pathologies dermatologiques (parasitoses, eczéma, etc), lésions et infections liées aux punaises de lit,
- Pathologies endocrinologiques (diabète déséquilibré, problème de thyroïde)
- Troubles psychiques,
- Épilepsie,
- Suspicion/dépistage de pathologies néoplasiques,
- Complications liées à la prise de toxiques et d'alcool,
- Pathologies respiratoires,
- Troubles psychiques et psychiatriques,
- Douleurs dentaires,
- Plaies, entorses et fractures.



On trouve également de nombreuses situations de renoncements aux soins principalement :

- Refus de suivi psy pour des personnes pourtant en grande souffrance psychique ou avec des troubles psychiatriques avérés,
- Manque d'accès à la contraception et à un suivi gynécologique pour les femmes,
- Manque d'accès aux soins dentaires et ophtalmologiques,
- Manque d'accès aux services de prévention et aux dépistages,
- Besoin de mise à jour des vaccins et d'accès à la vaccination COVID.

EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT SANTÉ / SOCIAL

Madame L., 60 ans en situation de cabanisation dans un mobil home, est en situation de renoncement aux soins, d'isolement, cumulant problématiques santé importantes liées à la consommation d'alcool et de tabac et problématiques sociales d'accès aux droits et ressources financières.

Grâce aux liens tissés avec l'EMR et aux visites régulières de l'IDE, le lien de confiance établi a permis un accompagnement social/santé coordonné et une reprise d'un parcours de soins, avec accompagnements physiques au départ à tous les rendez-vous :

- Prise de contact avec l'équipe mobile hépatite (EMH) pour bilan gastro,
- Organisation d'une hospitalisation de jour pour soins + programmation examens complémentaires en respectant son rythme (acceptation scanner mais refus fibroscopie),
- Mise en place de soins et consultations réguliers à l'hôpital,
- Reprise contact avec le médecin traitant pour suivi régulier permettant la réalisation d'examens complémentaires réalisés petit à petit pour finalement accepter une intervention chirurgicale.

L'accompagnement conjoint santé / social resserré a permis à Madame de retrouver un état de santé convenable et de pouvoir se projeter. En plus des améliorations sur le plan de la santé, une demande d'AAH a été effectuée. Elle a pu repartir dans sa région d'origine et retrouver son environnement social.

APPUI À LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Les interventions des IDE, en lien avec la crise sanitaire, ont perduré tout au long de l'année 2021, avec en plus des actions de sensibilisation, un appui à l'accès à la vaccination des publics les plus précaires :

- **CHRS Mas Saint-Jacques** : Appui à la campagne de vaccination menée par le SMIT en juin et juillet : 21 usagers vaccinés,
- **Boutique Solidarité Perpignan** : Campagne de vaccination menée par les professionnels de santé de l'association (médecin bénévole et IDE salariée) en juin et juillet et appui aux équipes de médiateurs COVID pour les campagnes suivantes : 80 personnes vaccinées,
- **Etape Solidarité Céret et CHRS d'urgence** : Vaccination réalisée par un professionnel de santé de la structure, ou orientations vers pharmacie ou centre de vaccination à proximité : 57 personnes concernées,
- **St Joseph Banyuls** : Vaccination réalisée par un professionnel de santé de la structure (médecin) ou orientations sur les centres de vaccination à proximité,
- **Structures Solidarité Pyrénées et Croix-Rouge** : Campagne de vaccination menée conjointement par les professionnels de santé Solidarité Pyrénées (2 IDE salariées) et de la Croix Rouge (1 médecin bénévole et 1 IDE salariée), en avril et mai : 59 personnes vaccinées.



COVID-19



CONCLUSION

En 2021, les actions menées par les IDE, impactées par la crise sanitaire, ont été concentrées en partie pour favoriser l'accès au dépistage et à la vaccination COVID des publics en grande précarité.

Pour le public PRAPS, tout comme pour le public en logement, la stratégie de « l'aller vers » est essentielle pour ce public fragilisé et en dehors des systèmes existants.

Les interventions menées en binôme santé/social se développent au sein de l'association, notamment au niveau du Pôle Logement, avec la création du service médiation santé sociale liée au logement.

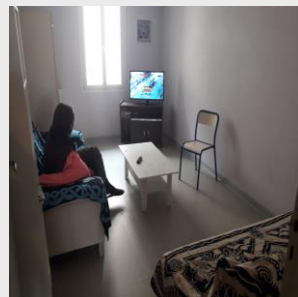


Sur la commune de Banyuls sur Mer, rattaché au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Saint-Joseph, le service LHSS accueille un public en grande exclusion qui a besoin d'un suivi et d'un soutien médico-social.



Pour rappel, les services Lits Halte Soins Santé sont des structures médico-sociales qui offrent un accompagnement médical et socio-éducatif aux personnes sans domicile dont l'état de santé, sans nécessiter une hospitalisation, n'est pas compatible avec la vie dans la rue.

Notre service dispose d'un agrément de 10 lits depuis le mois de juin 2021, dont 2 studios indépendants à l'étage afin d'accueillir trois femmes dans des espaces distincts des hommes.



Nos objectifs sont :

- Éviter une rupture dans la continuité des soins,
- Éviter une aggravation de l'état de santé,
- Favoriser la réinsertion sociale.

Pour être accueilli dans le service LHSS, un dossier de demande d'admission doit être validé par le médecin régulateur en concertation avec le Directeur Général de l'association. Ce dossier, composé d'un volet médical et d'un volet social, doit être constitué par le service orienteur avec les éléments nécessaires pour comprendre la situation actuelle de la personne dans sa globalité.

L'accompagnement médical est prioritaire pendant le séjour de chaque patient. Pour autant, un accompagnement social est mis en place pour aider ce dernier à avancer dans ses démarches administratives, à accéder à ses droits et lui proposer une solution d'hébergement ou de logement durable à son départ du service.

Le travail en partenariat permet à l'équipe d'aborder les problématiques, les besoins de chaque patient de façon individuelle et d'adapter l'accompagnement global à son projet personnalisé.

La présence régulière des étudiants en médecine qui accompagnent le médecin régulateur nous apporte un soutien technique complémentaire. Le service LHSS et son public accueilli ont, à plusieurs reprises, été choisis comme sujets pour réaliser plusieurs thèses et publications dans des revues de médecine générale.

Pour faire face à la crise sanitaire COVID-19, les patients et les salariés ont appliqué de façon rigoureuse les mesures de prévention et de protection mises en place. L'organisation de dépistages réguliers et la mise en place de séances de vaccination selon les besoins détectés nous ont permis de travailler sur l'immunité collective.

Nous tenons à conserver ces mesures tout en nous adaptant aux directives de nos autorités compétentes (ARS, HAS, DDCS).

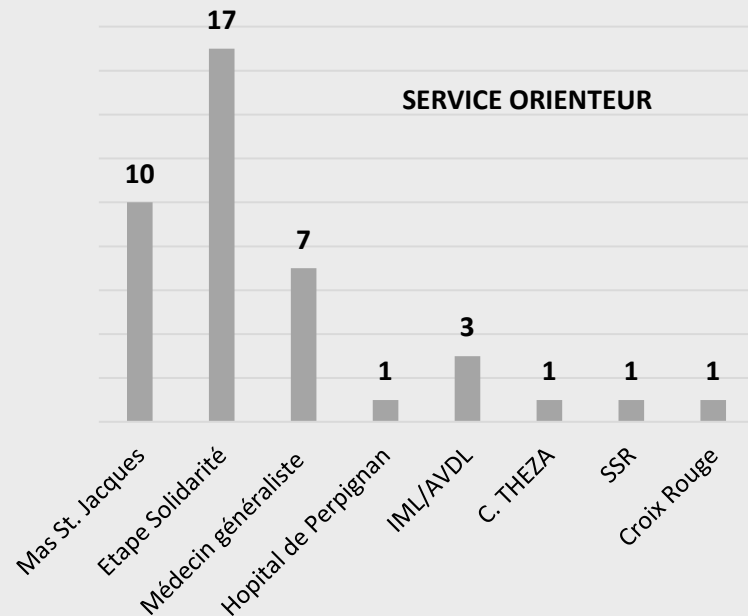
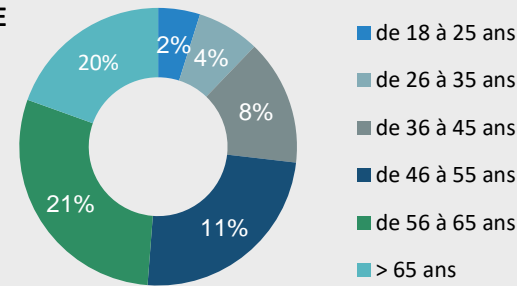
41 personnes accueillies
32 hommes – 9 femmes
65 demandes d'admission
Taux d'occupation annuel : 84 %

Financement ARS de 2 places
supplémentaires en juin 2021
TOTAL 10 PLACES FINANÇÉES

Cette augmentation nous permet d'accueillir dans des espaces distincts le public masculin et féminin. Actuellement, 2 studios sont dédiés à l'accueil des femmes (capacité de 3 places).

Nationalité des personnes accueillies	
Française	33
Union Européenne	5
Hors Union Européenne	3

ÂGE



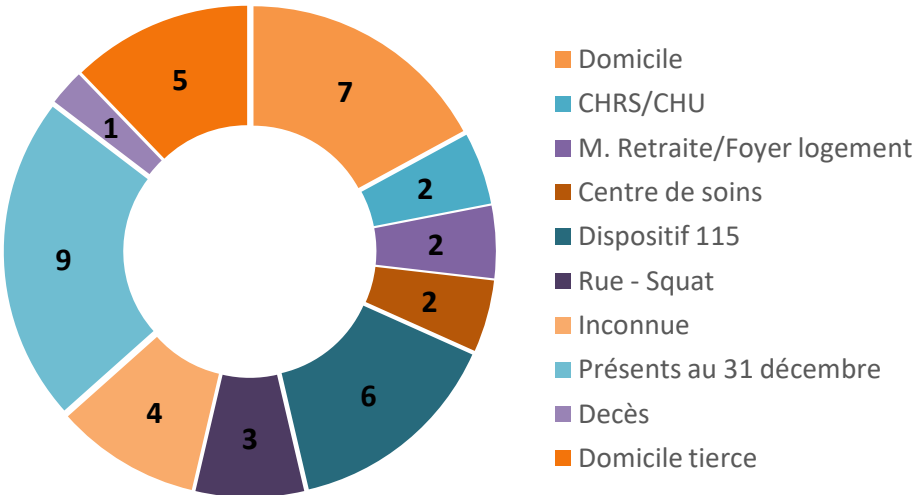
PATHOLOGIES À L'ADMISSION	Nb
Altération de l'état général	13
Décompensation pathologie chronique	7
Traumatologie	4
Dermatologie	1
Maladie infectieuse	1
Décompensation pathologie psychiatrique	0
Pathologie chronique sans décompensation	11
Post chirurgie	1
Autre (cancer)	3

MOTIFS DE SORTIE

Fin contrat de soins	11
Décès	1
Non-respect du règlement de fonctionnement	6
A la demande de la personne	4
Orientation spécifique	10
Présents le 31 décembre 2021	9

Nombre de soins consommés par nos patients l'année 2021	
Kinésithérapie	82
Santé mentale/psychiatrie	14
Podologie/pédicure	3
Suivi addictologie	5
Soin Bucco-dentaire	11
Gynécologie	2
Suivie maladie infectieuse	1
Dépistage du cancer	4
Dépistage de la tuberculose	19
Dépistage VIH-Hépatite-IST	11
Vaccination	43
Biologie	65
Imagerie	52
Éducation thérapeutique	1
Éducation à la santé	35
Sophrologie	7

ORIENTATION A LA SORTIE



59 % des patients ont eu une solution de sortie autre que le 115 et rue-squat

La mise en place d'une **enquête de satisfaction depuis quelques années** permet à l'équipe de recueillir les avis et les attentes des patients, dans le cadre d'une volonté d'amélioration de l'accompagnement proposé. Cette enquête permet d'évaluer :

- Les impressions au moment de l'arrivée dans l'établissement,
- La satisfaction au regard du contact avec l'équipe (professionnels de santé, paramédicaux et de nuit),
- L'intégration dans le collectif,
- Les prestations proposées,
- Et le ressenti sur la qualité de l'accompagnement.



L'AVIS DES PERSONNES ACCUEILLIES

Une analyse de **27** enquêtes recueillies tout au long de l'année met en évidence :

89 % des personnes interrogées sont satisfaites de leur séjour dans le service, appréciant particulièrement l'attitude et la disponibilité de l'équipe de jour et de nuit.

77 % des patients sont satisfaits de la qualité des repas proposés.

89 % des personnes interrogées sont satisfaites de la qualité des informations reçues concernant le traitement et la poursuite de leurs soins à l'issue de leur séjour dans le service.

80 % se sentent mieux à la fin de leur séjour.

99 % sont satisfaites de l'information reçue sur les modalités de prise en charge et sur leurs droits.

89 % des patients sont satisfaits de l'accompagnement de l'équipe soignant et du médecin.

72 % sont satisfaites des propositions de réorientation pour leur sortie.

Madame X. a été orientée, fin janvier 2021, vers le service des LHSS par l'équipe de l'Accueil de Jour Étape Solidarité.

Elle est originaire d'Allemagne, âgée de 63 ans, célibataire, sans revenu et possède une Aide Médicale d'État.

Madame squattait un « casot » aux alentours de Céret depuis des années. Les conditions de vie difficiles (sans eau ni électricité) l'obligeaient à descendre de la montagne une fois par semaine pour rejoindre l'Accueil de Jour. Elle pouvait ainsi bénéficier des prestations proposées par l'établissement : accès aux soins, aux démarches administratives et aux services élémentaires (douche, colis alimentaires, courrier etc.).

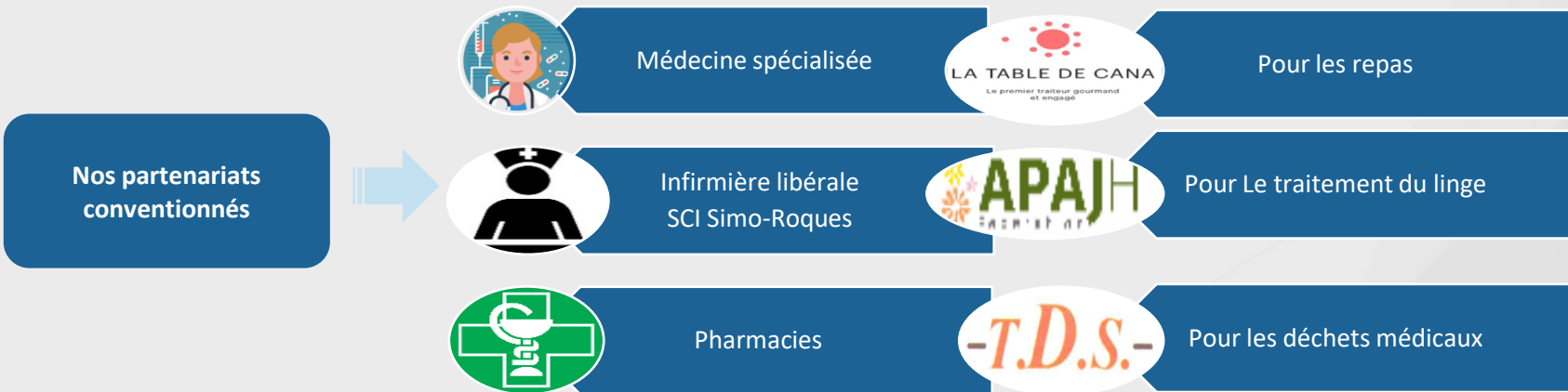
L'état d'épuisement de Madame augmentait et aggravait ses problèmes de santé. Une orientation vers le service LHSS était donc adaptée.

Dès son arrivée, Madame a pu bénéficier d'un suivi médical précis qui a permis la mise en place d'un traitement adapté.

En parallèle, l'équipe éducative l'a orientée vers un chantier d'insertion à proximité du service. Bénéficiaire d'un contrat de travail de 20h/semaine, elle a désormais un revenu. Elle a pu ouvrir des droits à la Sécurité Sociale et faire les démarches nécessaires pour trouver un logement social.

Fin décembre 2021, Madame avait un logement HLM et continuait à travailler. Elle est en attente d'être à la retraite.

PARTENAIRES



POINTS FORTS

- Augmentation de la capacité d'accueil de 2 places supplémentaires : cela nous a permis d'atteindre notre objectif d'adapter et de différencier les espaces d'accueil pour les hommes et les femmes,
- Elaboration d'un nouveau projet de service adapté à l'évolution du public accueilli et à la réalité du service,
- Mise en œuvre de l'évaluation externe du service. Les conclusions de cette évaluation sont globalement positives et mettent en valeur notre démarche de bienveillance eu égard aux patients : « **établissement ayant une base de fonctionnement solide et une démarche qualité en constante progression** » ,
- Absence d'impact de la maladie Covid-19 sur le service : cette année encore nous avons fait front à l'épidémie en respectant les uns et les autres les mesures de prévention, les gestes barrière et nous avons favorisé la vaccination,
- Soutien primordial de nos partenaires et des autorités de contrôle et de tarification : ce travail de coopération nous permet d'évoluer dans notre accompagnement auprès des patients dans l'objectif de proposer une prise en charge globale, pluridisciplinaire et de qualité.

FREIN

- Difficulté d'isoler les cas positifs Covid-19.

Malheureusement, un décès s'est produit pour un de nos patients, atteint d'une grave maladie.

PERSPECTIVES

L'association a pour projet de trouver des locaux adaptés aux LHSS et au CHRS, suite à notre obligation d'accueillir les patients dans des chambres individuelles. Cela sera l'occasion :

- D'élaborer un nouveau projet d'établissement ,
- D'envisager une augmentation de places si un financement y était dédié. Si un appel à projet se présente, l'association y répondra favorablement.

OBJECTIFS À POURSUIVRE

- Accompagner les patients dans l'application des mesures de prévention et de protection face à la pandémie,
- Travailler le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité de notre service , notamment à partir des recommandations de l'évaluation externe.
- Entretien des liens avec les différents partenaires malgré le contexte sanitaire actuel.

MAS SAINT-JACQUES

- **Ouvert** : 7 j/7 j et 24h/24 h
- **Locaux** : Rond-Point de Copenhague - Zone St-Charles -PERPIGNAN
- **Public** : Personnes seules et couples sans enfant. Animaux acceptés
- **Nombre de places**
 - 17 places en CHRS insertion
 - 23 places en CHRS urgence
 - 5 places en CHU depuis le 13 octobre 2021
- **Durée de séjour**
 - CHRS d'Urgence : hébergement à la nuitée, via le service de veille sociale « 115 ».
 - CHRS : hébergement en fonction du projet d'accompagnement personnalisé par validation de la commission SIAO.



L'équipe du Mas Saint-Jacques a pour mission d'accueillir les personnes en situation de rupture sociale qui se trouvent sans logement. Dans un premier temps, cet accueil se veut chaleureux, bienveillant et informatif sur les droits et les devoirs des personnes. La mission d'hébergement propose des prestations en terme d'abri, de nourriture, de sécurité, d'hygiène de confort et englobe un certain réconfort humain.

Concernant l'accompagnement socio-éducatif, il est réalisé à la demande de la personne, en fonction de ses besoins, envies et attentes, dans le cadre de son projet de vie (DIPC ou PPI). L'accompagnement est individualisé et permet l'accès aux droits communs, au logement, accès à la santé, à l'emploi et à la formation.

De façon individuelle au sein du collectif, une relation de confiance se crée et permet de co-construire le projet élaboré avec le travailleur social. Cette dynamique relationnelle permet de reprendre confiance en soi, de se sentir valorisé et d'acquérir un épanouissement par la reconnaissance de la personne : un retour identitaire.

L'équipe accompagne les personnes issues de la précarité au travers d'action de lutte contre les exclusions dans le sans jugement, de façon éthique et dans le respect des personnes (droits des usagers loi 2-2-2002).

Nos valeurs professionnelles et associatives :
respect + écoute + confidentialité + aide + soutien = SOLIDARITÉ

La mission de l'agent d'accueil est d'accueillir (dans le sens large du terme) chaleureusement en prenant en compte l'état général de la personne avec bienveillance, tout en privilégiant la sécurité du collectif. La quotidienneté prend une place importante sur le site : accès à la bagagerie, à la laverie, supervision à la confection des repas par les hébergés volontaires.

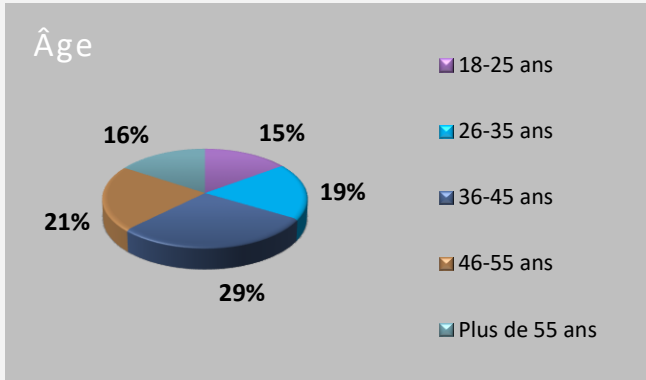
L'agent d'accueil observe et supervise certaines situations, humeurs ou comportements des personnes et tempore les tensions tout en se référant à son binôme. Cette communication avec le travailleur social permet d'assurer une harmonie sur le site.

Les interactions, les temps d'écoute tiennent une place centrale et permettent de créer des relations de confiance. Nos missions s'élargissent en fonction des besoins du moment des personnes : rétablir une image positive de soi, entretien du lieu de vie, d'hygiène.

Ces 2 postes/missions sont complémentaires de par leurs différentes compétences. Ils sont un trait d'union entre l'équipe et le collectif.



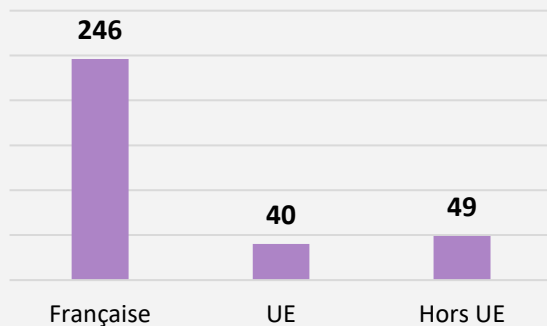
335 personnes accompagnées (865 en cumulées)
258 hommes – 73 femmes – 2 couples



Ressources		
	A l'entrée	A la sortie
AAH	39	39
ADA	7	7
ARE/ASS	18	17
GJ	3	3
Retraite	12	13
rSa	82	83
Salaire	17	22
Sans ressource	157	151

Couverture médicale		
	A l'entrée	A la sortie
ALD	2	2
AME	7	6
CSS	161	162
Droits ouverts	70	72
Sans couverture	95	93

Nationalité



Dispositif	Nuits Théoriques 2021	Nuits Réalisées 2021	Taux d'occupation 2021	Durée moyenne de séjour
CHRS INSERTION	6205	5240	85%	7 mois
CHRS URGENCE	8395	9170	109%	1 mois
CHU	395	395	100%	/

Le public et les dispositifs :

- 24 personnes accompagnées sur le dispositif d'insertion ;
- 311 personnes accueillies sur les dispositifs de l'urgence confondues (CHRS D'URGENCE et CHU).

311 personnes ont été accueillies et hébergées dans le cadre des dispositifs confondus.
La moyenne de séjour, comparée aux exercices précédents, est en forte augmentation.

Toutes les personnes admises présentent une détresse sociale, une perte d'autonomie personnelle et sont atteintes, pour la plupart, de problématiques santé, addictives et psychiatriques.

Ainsi, 92 % des personnes sont atteintes d'addictions et environ 20 % présentent des troubles, voire des pathologies psychiatriques.

93 personnes actrices de leur projet ont bénéficié d'un accompagnement socio-administratif, représentant 30 % du public accompagné dans le cadre de l'urgence. Il est à préciser que la gestion du collectif (40 puis 45 personnes/jour) prend une place prépondérante dans l'activité quotidienne.

En mobilisant les personnes à leur projet individualisé, l'accompagnement a abouti à des résultats positifs :

- 3 personnes ont été orientées sur le dispositif IML,
- 12 personnes ont intégré un logement autonome dans le parc privé et 1 personne dans le parc public,
- 17 personnes ont trouvé un emploi durant leur séjour et 30 personnes occupaient un emploi à leur sortie de l'hébergement (9 %).

Les situations sanitaires des personnes accueillies sont de plus en plus complexes, avec une perte d'autonomie accélérée. Les conditions de l'hébergement ne sont plus adaptées, interrogeant grandement quant à leur avenir :

- 5 personnes ont dû être hospitalisées,
- 4 personnes ont été admises en LHSS,
- Les interventions externes d'IDE libérales auprès du public hébergé augmentent chaque année.

- 267 personnes ont quitté volontairement l'hébergement, ce qui représente 80 % des personnes accueillies avec des allers et des retours réguliers.
- 3 personnes hébergées sont décédées durant l'année après leur sortie des dispositifs.
- 16 % des personnes accueillies ont été sanctionnées d'une fin de séjour pour des faits graves de non-respect du règlement (agressivité, violence verbale et physique et comportement lié à la consommation de produits).

24 personnes ont été accueillies, hébergées et accompagnées dans le cadre de l'insertion qui présente plusieurs avantages de par la durabilité du séjour et donc offrant une stabilité permettant aux personnes de bénéficier de prestations directes et indirectes en continu.

L'accueil effectif de ce dispositif représente 7 % du total des personnes hébergées. Au fil des années, il est observé que ce public présente des difficultés sociales, pathologiques et addictives de plus en plus ancrées. La perte d'autonomie sociale, voire personnelle, induit un accompagnement soutenu qui s'étale sur de nombreux mois, voire des années. La crise sanitaire n'arrange en rien l'état psychique de toutes les personnes accueillies et/ou accompagnées de manière générale.

La remobilisation des personnes à leur projet de vie implique un accompagnement soutenu porté par l'équipe de travailleurs sociaux. Ainsi :

- 6 personnes ont intégré le dispositif IML,
- 6 personnes ont accédé à un logement autonome dans le parc privé,
- 1 personne le parc autonome de la MLJ ,
- 1 personne a intégré un logement par son employeur,
- 1 personne est logé par des tiers.

Ce qui représente 63 % de réinsertion via le logement.

2 admissions n'ont pas abouti à un accompagnement (départ volontaire à l'admission) et 2 personnes ont une fin de séjour prononcé pour des faits de violences graves.

3 personnes sont en activité professionnelle à leur sortie de séjour, ce qui représente 13 % de réinsertion vers l'emploi.

Du 29 octobre 2020
au 25
janvier 2021

50 personnes/jour ont été accueillies pendant le 2^{ème} confinement.
Toutes les personnes bénéficiaient des prestations en continu.

Février 2021

Le variant DELTA oblige une période de septaine du 11 au 17 février lié à la contamination et la positivité de plusieurs personnes accueillies.
2 dépistages massifs ont été organisés.

Du 30 mars
au 3 mai 2021

Le 3^{ème} confinement impose une mise à l'abri en journée de toutes les personnes hébergées.

Le Mas Saint-Jacques fait « peau neuve » par la réfection de toutes les peintures des pièces collectives et des chambres par les personnes accueillies, guidées par l'agent de maintenance.



Printemps

De mai à juin, à l'arrivée des beaux jours, l'activité « éco/jardi » est mise en place. Une sensibilisation au tri, au recyclage et aux économies d'énergie est proposée à tous, aussi bien aux personnes accueillies qu'aux professionnels.

Printemps

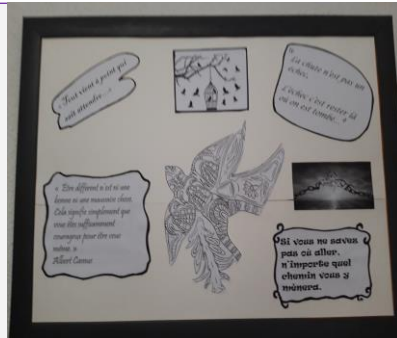
Dans le cadre d'un stage, une future professionnelle a mis en place un affichage sur site, par le biais d'un plan de la ville de Perpignan, où sont répertoriés les administrations, les accueils de toutes sortes, les lieux où trouver un repas, des vêtements etc....

Été

Une autre épidémie sévit aussi sur le département : les punaises de lit, obligeant les équipes à traiter les parasites, à gérer les désinfections des locaux, du mobilier et des effets personnels des personnes. Plusieurs chambres ont dû être fermées pendant plusieurs semaines, réduisant la capacité d'accueil. Petites mais costauds !!

Été

L'ensemble des personnes et des professionnels ont organisé un concours de citations, qui ont été exposées.



Septembre

Vendanges solidaires : les personnes accompagnées et les professionnels ont participé avec beaucoup d'enthousiasme et de gaieté à cette journée !

Octobre

Depuis le 13 octobre, le Mas Saint-Jacques a été doté de 7 places de CHU. Afin de proposer au mieux un bien-vivre et des conditions d'hébergement dignes, les places ont été dispatchées sur le site de Céret à hauteur de 2 lits et de 5 places en supplément sur le Mas Saint-Jacques.

Décembre

Du 3 au 22 décembre, liée à la crise sanitaire, 2 périodes d'isolement ont, à nouveau, perturbé la vie quotidienne et l'accompagnement des personnes hébergées. 2 dépistages massifs ont été effectués. Pour éviter des surcontaminations, nous avons arrêté temporairement les admissions. C'est aussi la période de Noël : les personnes ont décoré le site avec beaucoup de ferveur !



L'épanouissement des personnes passe aussi par l'expression artistique qui est complètement libérée...

« Personnels très agréable, services et aides très bien. Renseignements et accompagnement parfait.

Merci à l'équipe de votre aide .»

Je soussigné M. L.
hébergé au centre d'hébergement
Mas St Jacques depuis le 21/09/16
atteste et reconnais avoir reçu un
très bon accueil à mon arrivée
par l'équipe encadrante (éducateur
Agent d'accueil)
Je reconnais également avoir été
aidé par les éducateurs sur le
plan administratif.
Je trouve personnellement que le CH
Mas Saint Jacques est une très bonne
structure d'hébergement
PS: Et l'on y mange très bien.

« Je soussigné M. L., hébergé au centre d'hébergement Mas Saint-Jacques depuis le 21/09 atteste et reconnais avoir reçu un très bon accueil à mon arrivée par l'équipe encadrante (éducative et agent d'accueil). Je reconnais également avoir été aidé par les éducateurs sur le plan administratif. Je trouve personnellement que le Mas Saint-Jacques est une très bonne structure d'hébergement.

Ps : et l'on y mange très bien ! »

Mon remerciement vis-à-vis du personnel du
Mas Saint-Jacques.

Je tiens à remercier le personnel de m'avoir accueilli. J'ai pu constater dans quel environnement ils travaillent tous, chose qui n'est pas facile quand vous constatez les différentes personnalités de chaque individu. Malgré tout, je pense que le personnel devrait être plus strict au niveau des règles sanitaires suite à la situation actuelle. Il est difficile de faire respecter le règlement à certaines personnes, malgré plusieurs avertissements, mise à pied, de les expulser, chose qui est déjà arrivée, suite à un comportement insultant et qui nuisait à la tranquillité des résidents. Néanmoins, pour certaines situations, difficile de prendre cette décision.

Dans l'ensemble, j'admire leur travail qui n'est pas facile ! Je ne peux que les remercier de l'aide administrative et de l'hébergement que le personnel du Mas Saint-Jacques m'apporte. Je serais dehors sinon, comme beaucoup de malheureux qui vivent dehors et dans le froid.

J'espère pouvoir laisser ma place bientôt ! »

Dès mon arrivée, j'ai été très bien accueilli,
conseillé par l'équipe pluridisciplinaire.

Grâce à eux, j'ai pu bénéficier d'un soutien afin de constituer mon dossier pour pouvoir obtenir un logement afin de maintenir mon autonomie dans la vie sociale.

Pour ma part, l'ambiance au sein du foyer est très chaleureuse, je me sens entourée, aidée et encouragée. Les conditions de vie sont très satisfaisantes, tant au niveau de la restauration que de l'organisation. Nous pouvons effectuer des tâches ménagères, ce qui nous permet de pouvoir rester au sein du foyer durant la journée et nous accorder un temps à soi-même.

Le foyer m'a été d'une grande aide pendant mes moments de détresse. Cela me permet de rebondir ».

SAINT-JOSEPH

- **Ouvert** : 7 j/7j et 24 h/24 h
- **Locaux** : 12, rue Saint-Jean Baptiste - Banyuls sur Mer
- **Public** : Familles (couples avec enfants, parents isolés avec enfants et femmes enceintes)
- **Nombre de places**
 - 12 places en CHU
 - 21 places en CHRS insertion
 - 6 places en CHRS urgence

Durée de séjour

CHU/CHRS d'Urgence/CHRS d'Insertion : durée variable en fonction de la situation socio-administrative et/ou du projet d'accompagnement personnalisé.



Les familles accueillies sont accompagnées pour une durée non limitée. Leur Projet Accompagnement Individualisé (PAI) est basé sur un travail autour de la parentalité, de la gestion budgétaire, du savoir-habiter et, fondamentalement, sur l'acquisition de l'autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

L'accompagnement comprend aussi la prise en charge des enfants à travers la scolarité, la propositions d'ateliers divers (activités éducatives et pédagogiques), l'ouverture citoyenne, des sorties culturelles et ludiques ainsi que l'accompagnement des parents au savoir-éduquer.

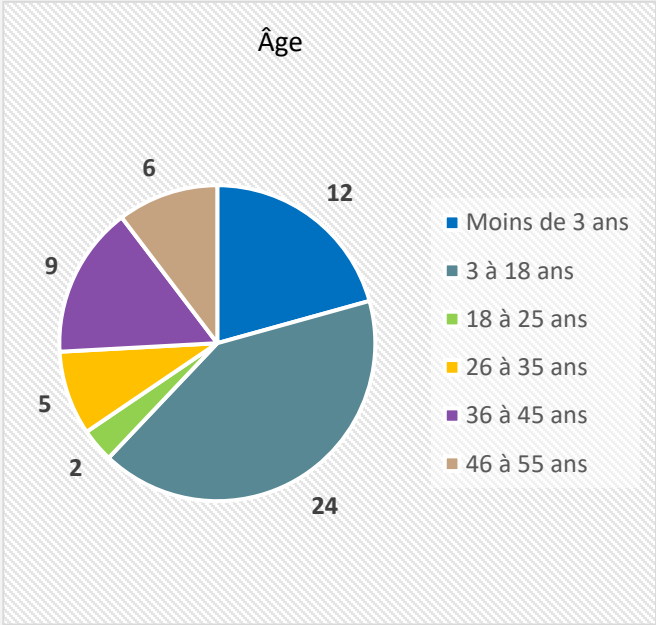
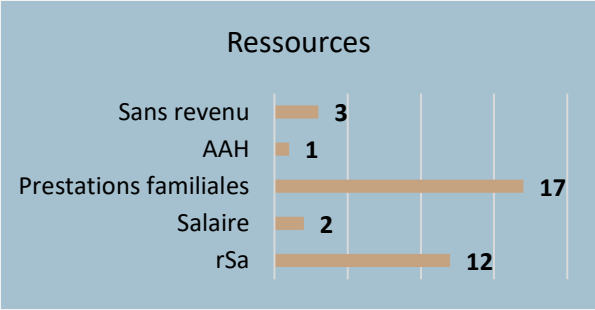
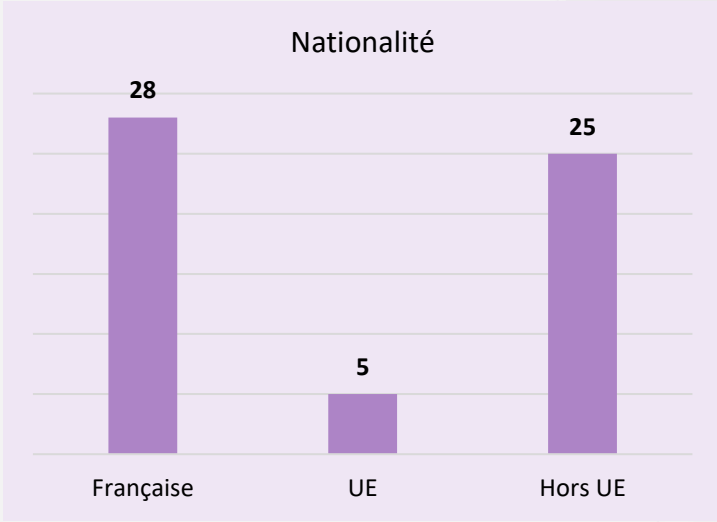
Ces activités intensifient le travail d'accompagnement du quotidien par l'enrichissement d'acquisition de savoir-faire, lié à l'autonomie des familles.

Elles permettent aussi aux travailleurs sociaux d'ajuster, si nécessaire, le PAI pour le réadapter aux besoins réels et d'évaluer la pertinence des actions déjà menées.

Le site, qui est un lieu de vie sécurisée et protégée, de par son ambiance propice aux partages et aux échanges, toutes les familles dans un objectif de se reconstruire, de recouvrer la confiance et l'estime de soi.

58 personnes accompagnées
 18 femmes
 4 hommes
 36 enfants

18 familles
 4 couples avec enfants
 14 familles monoparentales avec enfants



Dispositif	Familles / Nb de personnes	Nuits Théoriques 2021	Nuits Réalisées 2021	Taux d'occupation 2021	Durée moyenne de séjour
CHRS INSERTION	11 familles 34 personnes	7665	6129	80 %	6 mois
CHRS URGENCE	2 familles 6 personnes	2190	2190	100 %	12 mois
CHU	5 familles 18 personnes	4380	3770	86 %	7 mois

SORTIES		
Dispositif	Nb de famille	Type d'orientation
CHRS INSERTION	7 familles 19 personnes	5 : parc privé 1 : parc public 1 : IML
CHRS URGENCE	/	/
CHU	3 familles 9 personnes	1 : parc public 2 : IML

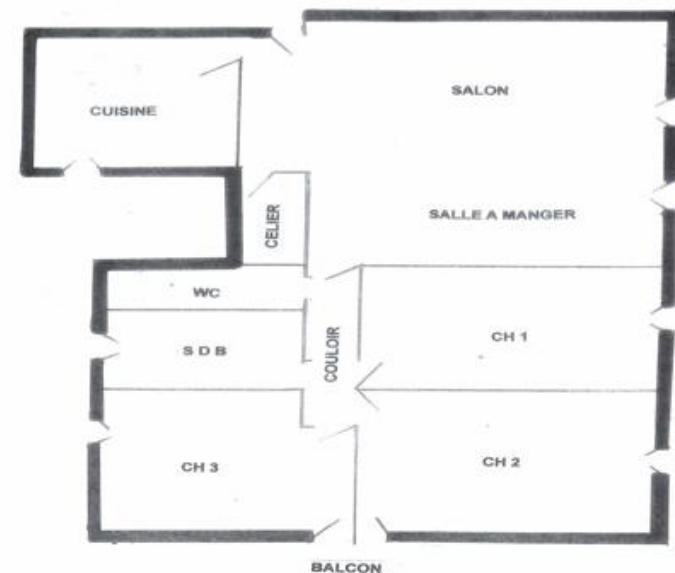
L'ASLL autonome

Durant l'exercice 2021, 2 familles ont été accompagnées dans le cadre d'une mesure ASLL autonome à la sortie du dispositif CHRS INSERTION : La première mesure a été mise en place de janvier à juin, la seconde du 8 septembre au 8 décembre avec un renouvellement du 9 septembre 2021 au 8 mars 2022.

- L'accompagnement de la 1^{ère} mesure correspond à un total de 6 mois (48 heures), comprenant 4 visites à domicile, 1 accompagnement en extérieur et 16 entretiens sur site.
- L'accompagnement de la 2nd mesure correspond à un total de 3 mois (10 h 30), comprenant 3 visites à domicile, 4 entretiens sur site et 5 appels téléphoniques.
- 2 autres familles n'ont pas donné suite après le démarrage de la mesure à leurs sorties des dispositifs.

Les autres familles n'ont pas eu besoin d'un accompagnement spécifique à leur sortie.

PLAN D'HEBERGEMENT DIFFUS
CHRS/CHRS D'URGENCE/CHU SAINT JOSEPH
BANYULS/MER

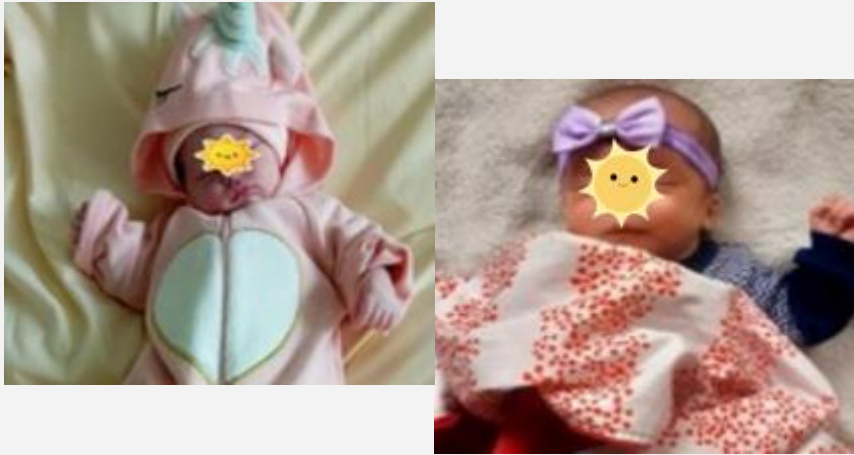


Nouveauté 2021

Depuis février, le site dispose d'un hébergement à l'extérieur du site : CHRS diffus. De type T4 de 80 m², l'hébergement est complètement adapté à l'accueil et à l'accompagnement d'une famille nombreuse. De plus, le diffus qui est proche permet de créer un accompagnement de proximité.

En effet, après avoir aménagé et équipé l'hébergement, une famille de 6 personnes a intégré le nouveau dispositif. Au mois d'août, la famille s'est agrandi avec la naissance de Lilou.

A ce jour, la famille est dans l'attente d'une attribution de logement autonome dans le parc public.



La vie continue malgré les difficultés que rencontrent les familles... 2 nouvelles intégrations, 2 naissances, des périodes de joie intense pour les parents...

Ines, tant attendue, a vu le jour le 8 août à la maternité de Perpignan. Cadette d'une grande fratrie, elle insuffle le bonheur et la concrétisation d'un amour retrouvé !

Lilou, également la petite dernière d'une famille recomposée, est née sur site le 22 août prématurément. Après quelques semaines d'hospitalisation, Lilou a retrouvé les siens et fait la joie de ses sœurs et de son frère.



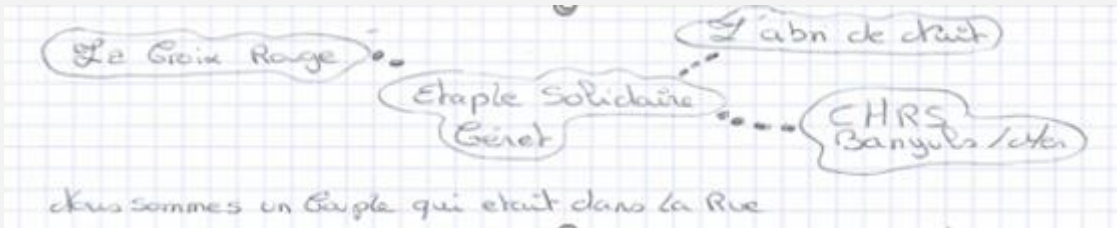
Activités et Olympiades



Sorties



Noël



et qui a connu la Croix-Rouge, l'Abri de nuit et Céret. Nous avons été à Étape Solidarité à Céret qui nous ont très bien accueillis. Ils vous aident dans les démarches administratives. Il faut aussi participer aux frais de participations au ménage (chambre, couloir, escalier, wc) et à la préparation des repas, tout en respectant les consignes et les lieux. C'est juste une étape pour s'en sortir et recommencer à zéro. Étant enceinte, ils ne pouvaient plus nous garder car l'établissement n'était plus adapté à notre situation. Nous sommes donc partis à Banyuls-sur-mer au CHRS Saint-Joseph. L'établissement est très accueillant pour les familles avec enfants. Ils vous aident aussi pour les démarches administratives ou tout autres démarches. Il y a la distribution alimentaire.

La Chef de service et les éducateurs sont très sympathiques, accueillants. Il est évident que quand on a besoin de matériel ou autre pour ma fille, ils nous ont bien aidés pour les vêtements et le matériel nécessaire à ses besoins.

Je veux vous dire que si l'on veut, on peut s'en sortir ! Il faut du courage et de la volonté. On peut y arriver.

Chaque personne est différente et ces établissements sont là pour vous aider à nous reconstruire ».

Nous œuvrons ensemble pour permettre à chaque famille de retrouver, en ce lieu de vie sécurisant, les moyens de se ressourcer, de retrouver la force de reprendre sa vie en main et de relancer une dynamique de changement positif.

Partager le quotidien des familles accueillies permet une proximité qui facilite la résolution de problèmes divers et d'accès aux droits.

Les membres de l'équipe du CHRS

Adaptation, réactivité, écoute, polyvalence, patience, bienveillance et disponibilité sont les qualités requises pour accompagner les familles. C'est d'ailleurs pendant les temps informels que les échanges les plus intéressants et les plus enrichissants émergent.

Il est toujours très satisfaisant d'avoir pu contribuer à l'amélioration d'une situation.»

Vanessa et Sylvie (Agents d'accueil) - Alexandra, Julien et Éric (Travailleurs sociaux) - Équipe de Saint-Joseph.

ÉTAPE SOLIDARITÉ – ACCUEIL DE JOUR

L'accueil est organisé dans des lieux repérés où les personnes peuvent s'y rendre pour se poser, échanger, et bénéficier de prestations en fonction de leurs besoins et de leurs demandes. Ce sont des lieux ressources d'informations et d'orientations où l'anonymat reste le point clé dans la relation de confiance et d'écoute.

- **Ouvert** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h 30
- **Locaux** : 23 bis, avenue de la Gare - CÉRET
- **Public**: Personnes seules et couples sans enfant. Animaux acceptés
- **Mission** : apporter un soutien, proposer une écoute et un espace d'échanges ainsi que des prestations de services de 1ère nécessité.

Accueil de jour Boutique Solidarité, agréé par la Fondation Abbé Pierre.



L'accueil des personnes et/ou de familles se veut inconditionnel.

Les personnes bénéficient d'un accueil chaleureux, bienveillant où leur est proposée une collation, la possibilité de prendre une douche, d'effectuer une machine à laver, de recharger leur téléphone portable ou tout autre appareil, de consulter internet, de déjeuner, de consulter les différents partenaires médicaux, de prendre un rendez-vous pour effectuer leurs démarches administratives, de participer à de nombreuses activités telles que : atelier cuisine, activité manuelle ou décorative, des sorties extérieures, atelier jardinage ou bricolage, sport, concours de pétanque ou de ping-pong.

En cas d'urgence, les personnes peuvent bénéficier de distribution de produits alimentaires. Un vestiaire solidaire est à disposition pour tout besoin vestimentaire.

L'accueil de jour est doté d'un service de domiciliation.

L'accueil de jour est un lieu d'écoute, où il est possible tout simplement de se poser, de pouvoir échanger, interagir avec tous. C'est un espace où toutes les personnes se sentent entendues et soutenues.

L'équipe est disponible, attentive à toute situation nécessitant de l'aide. Sa réactivité permet d'accompagner de manière efficace, d'orienter vers les partenaires de manière adaptée, d'apporter un guidage bienveillant.

359 personnes accueillies
7 574 passages (4668 en 2020)



Alimentation

- 3 588 repas
- 526 colis alimentaires



Hygiène

- 1 736 douches (698 en 2020)
- 437 machines à laver



Domiciliation

- 317 personnes domiciliées
- 2 256 passages pour la distribution du courrier



Démarches

- 567 appels téléphoniques
- 565 aides et conseils administratifs
- 334 entretiens individuels

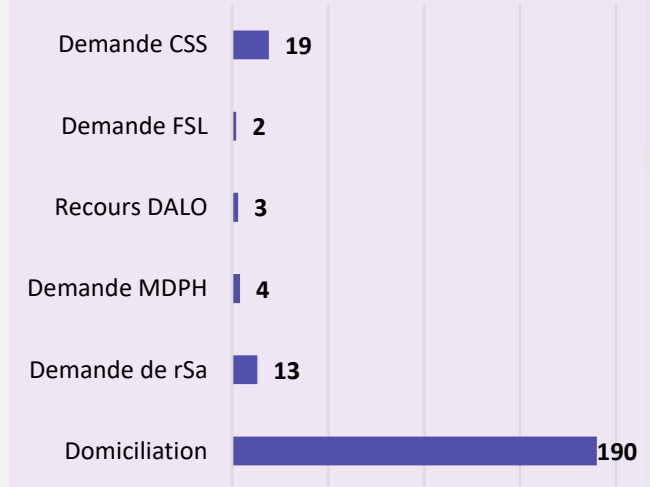


Médical

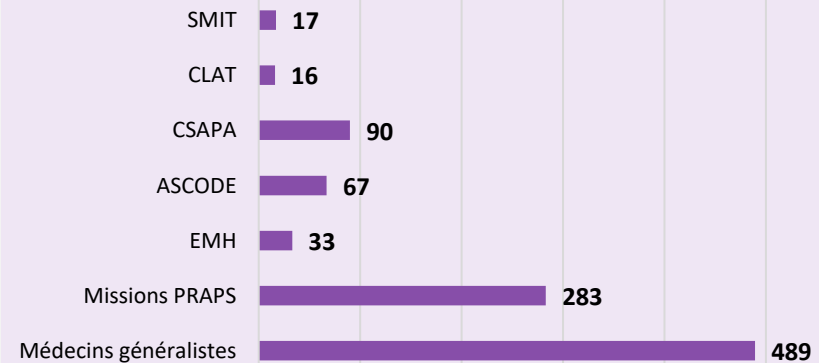
- 662 demandes médicales (356 en 2020)

Les services médicaux interviennent hebdomadairement ou bimensuellement sur site et permettent la continuité de l'accompagnement journalier en dispensant écoute, soutien et une prise en charge adaptée à chacun : Missions PRAPS ; EMH ; Médecin généraliste ; CAARUD ASCODE ; IDE libérales; CSAPA.

Démarches administratives



Consultations médicales



ÉTAPE SOLIDARITÉ – CHRS D'URGENCE

- **Ouvert** : 7 j/7j et 24 h/24 h
- **Locaux** : 23 bis, avenue de la Gare - CÉRET
- **Public** : Personnes seules et couples sans enfant. Animaux acceptés
- **Nombre de places**
 - 17 places en CHRS urgence
 - Depuis le 11 novembre 2021, 2 places en CHU. Les personnes sont orientées par le service de veille sociale « 115 ».

Durée de séjour

CHRS Urgence : Les personnes sont orientées par le service de veille sociale « 115 ».
L'accueil est possible 24 H/24 H tout au long de l'année.



Le CHRS d'urgence d'Étape Solidarité œuvre pour héberger et accompagner des personnes isolées en situation de précarité et de fragilité.

Via l'orientation de la plateforme téléphonique du 115, nous proposons une aide à l'hébergement aux personnes :

- Confrontées à des problèmes de logements,
- Avec ou sans revenus,
- Nécessitant un accompagnement vers un projet de réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Nous veillons à ce que chacun soit accueilli avec respect et dignité. Pour cela, notre capacité d'accueil reste réduite à taille humaine.

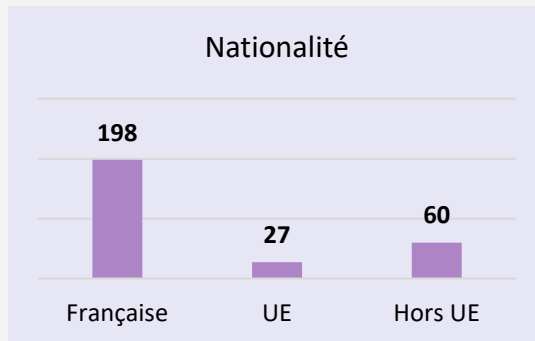
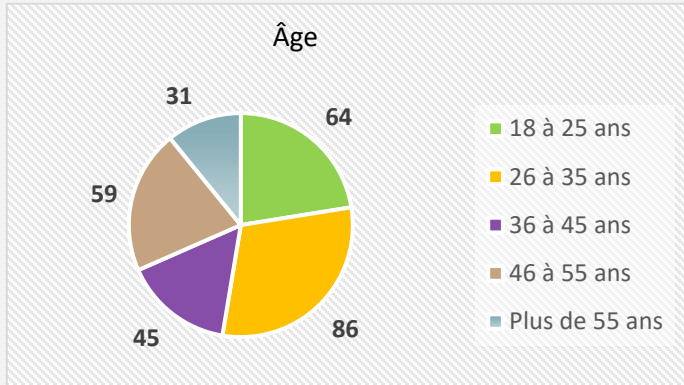
Le CHRS a une capacité d'accueil de 17 places, réparties dans des chambres doubles pour la plupart.

L'accompagnement social global consiste à amorcer une démarche d'accompagnement avec la personne :

- Soit à partir des besoins liés à la domiciliation administrative et/ou des obligations contractuelles du rSa,
- Soit à partir d'un lien de confiance qui se construit dans le temps dans une logique d'insertion.

Notre spécificité, en tant que CHRS d'URGENCE, se traduit par un accompagnement limité dans le temps, relativement court, parfois dans une logique informelle.

285 personnes (527 en cumulées)
218 hommes
67 femmes



Dispositif	Nuits Théoriques 2021	Nuits Réalisées 2021	Taux d'occupation 2021
CHRS URGENCE	6327	5585	88 %
CHU	100	100	100 %

Ressources		
	A l'entrée	A la sortie
AAH	39	35
ADA	7	7
ARE/ASS	9	8
GJ	2	5
Retraite	7	7
rSa	77	77
Salaire	11	12

Couverture médicale		
	A l'entrée	A la sortie
ALD	7	28
AME	7	7
CSS	137	140
Mutuelle	12	12
Sans couverture	122	98

Afin d'accompagner au mieux les personnes et de répondre à leurs besoins :

- 3 demandes de CSS ont été instruites,
- 2 demandes DALO,
- 13 Instructions de demande de rSa.

11 personnes ont intégré l'autonomie à travers l'intégration vers le logement :

- 11 personnes dans le parc privé,
- 1 personne le dispositif adapté IML,
- 1 personne ADOMA,
- 1 personne la Maison Jaune.

« Le rôle et la fonction du Moniteur-Éducateur au CHRS URGENCE est important car il intervient constamment dans la vie quotidienne des usagers. Il doit pouvoir s'adapter aux différents types de profil qui sollicitent la structure. Il assure un cadre de vie individuel et collectif.

Le but est de créer du lien avec les personnes tout en gardant une posture professionnelle, afin de pouvoir prendre du recul pour pouvoir structurer la vie de l'utilisateur.

Il est important de rappeler à l'utilisateur les règles essentielles du fonctionnement de la structure et de la société comme par exemple le respect des horaires, les droits et les devoirs, le respect des autres et de soi-même, l'adaptation et l'envie d'avancer.

Le moniteur-éducateur accompagne le public dans leurs différentes démarches, dans la vie quotidienne et les sensibilisent à l'importance d'une bonne hygiène de vie, l'alimentation, à l'intérêt de leurs participations aux tâches ménagères, à la cuisine et l'amélioration du cadre de vie.

Il y a aussi les besoins administratifs qui sont tout autant importants, cela peut être pour un suivi médical, chantier d'insertion, projet d'accompagnement, dossier SIAO, logement...

Le moniteur-éducateur anime et propose des activités pour permettre à l'utilisateur de s'épanouir, passer le temps et faciliter l'intégration au collectif.

La dernière étape est le travail en équipe qui est important afin d'avoir une réflexion plus large et de permettre une prise de décision plus juste. Le moniteur-éducateur participe au projet éducatif et/ou médical des personnes accompagnées. Il travaille aussi en partenariat avec des assistantes sociales, équipe mobile de rue, conseillers en économie sociale et familiale, des tutelles et des intervenants médicaux. »

Mariane, Cindy et Anthony.

« L'AA est un atome hyper actif qui permet à la cellule « Etape » de fonctionner quelque soit la situation. »

Francis.

« L'agent d'accueil : Mélange subtil entre chaleur, empathie, vigilance et organisation.
Poste « multipass ».

La journée s'écoule rapidement entre accueil, écoute, propositions de services, accompagnement, incitation à la participation, organisation du bon fonctionnement de la structure au niveau matériel et veille active auprès des personnes bénéficiaires.

Un poste de travail souvent fatiguant mais tellement enrichissant humainement qu'il en est plus qu'attachant !! »

Agnès, Cécile et Francis.



Vestiaire solidaire



Réaménagement des locaux



Atelier peinture



Sortie à la mer



Tour de France



Sète à toi



Atelier Cuisine



Noël

CÉRET - VALLESPİR

L'INDÉPENDANT
MERCREDI
22 DÉCEMBRE 2021

CÉRET

Solidarité : des sacs à dos bien garnis pour les sans-abri

Hier matin, une action solidaire qui consiste à offrir des sacs à dos remplis de denrées et de produits à destination des sans-abri a été menée par la fédération ADMR des Pyrénées-Orientales et le lycée privé BeauSoleil.

Un petit geste, mais un bel élan de solidarité en cette période des fêtes de fin d'année. L'ADMR des Pyrénées-Orientales (Aide à domicile en milieu rural) en partenariat avec le lycée BeauSoleil de Céret vient de réaliser

Une dizaine de kits déclinés en quatre modèles adaptés aux besoins

l'action solidaire Sakado*, hier matin, du côté de l'antenne Pyrénées

solidarités (anciennement Etape solidarités), centre d'accueil de jour à destination des sans domicile fixe. Un projet qui a vu le jour grâce à l'initiative de huit élèves (Chloé, Lilou, Clothilde, Lola, Loïc, Célia, Aurianne et Mélissa) de terminale professionnelle Services aux personnes et aux territoires de l'établisse-

ment scolaire sous la responsabilité de leur professeur Marie-Hélène Ruat-Lucquin. « Depuis juin dernier, nos deux entités sont partenaires sur différentes actions sur le territoire. L'opération Sakado en fait partie », détaille la directrice de la structure

éducative, Laurence Rouane pas peu fière du travail accompli par ses étudiants.

En moins de 15 jours, la collecte était faite en ne comptant que sur la générosité des donateurs. Le groupe a ensuite trié, lavé, repassé les affaires et constitué une dizaine de kits (selon quatre modèles différents : « chaleur », « hygiène », « festif » ou « culture »). De quoi permettre aux personnes isolées d'avoir des vêtements chauds, chaussettes,



La fédération ADMR des Pyrénées-Orientales et le lycée BeauSoleil de Céret se sont associés pour participer à l'opération Sakado.

brosse à dents, nourriture, livres et autres conserves. La distribution a donné l'occasion d'un moment de convivialité autour d'un café chaud et de croissant. « Nous avons été touchés par ces personnes qui font tout pour s'en sortir », complète Ève Gourdiolle qui a coordonné cette initiative au sein de

l'ADMR66. « Nous souhaitons implanter le projet Sakado sur le département. Aujourd'hui, au vu du succès de cette première distribution, nous allons la rendre pérenne ».

M.C.W.

► Cette initiative a vu le jour en 2005 à Montpellier. Depuis, elle s'étend sur une bonne partie du territoire.

L'INFO DES ROULEVARDS.

► **Animations de Noël.** Aujourd'hui de 14 h à 17 h, jeux en bois au boulevard Joffre. De 15 h à 17 h, calèche du Père Noël et distribution de bonbons sur les boulevards.

► Dans le respect des gestes barrières.



Merci d'abord, ça fait plaisir que des jeunes pensent à nous. C'est une bonne action ! Merci à tous !

Nicolas

Très belle action ! La collecte est superbe ! C'est aussi une belle initiative.

Gaëtan

Ça nous donne l'impression d'exister, ça apporte de la joie ! C'est gratifiant !

Kévin

Franchement honorable de leur part. Belle attention !

Chedid

Matinée très agréable. Très bonne chose, j'ai du parfum et des habits. C'est super !

André

Ça donne chaud au cœur !!

Kévin

Les jeunes, je ne suis pas devin, mais je pense qu'ils feront quelque chose de leur vie ! C'est respectable ce qu'ils font !

Chedid

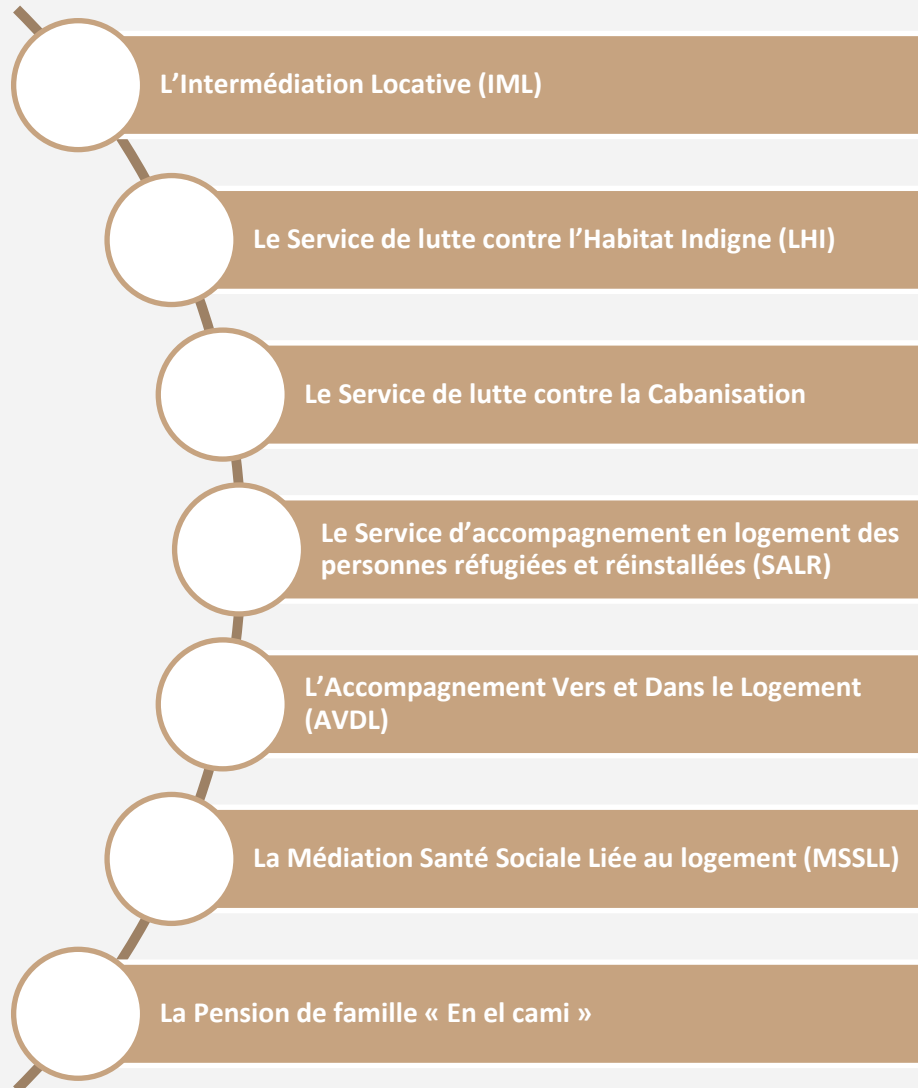


Bonjour je me présente Ludovic,
 J'ai intégré l'association Solidarité Pyrénées le 4 octobre 2021.
 Les deux première semaines, mon collègue Damien m'a formé pour que je puisse exercer mes fonctions plus facilement. Cela m'a permis d'être opérationnel plus vite.
 Mes fonctions principales consistent à livrer la Banque Alimentaire dans différentes structures de l'association.
 Je récupère aussi les plateaux repas à la Table de Cana pour le service LHSS de Banyuls-sur-Mer.
 Et, dès que je peux, j'aide mes collègues de la maintenance dans leurs fonctions.

Damien a été embauché en contrat aidé en 2014 pour gérer la Banque Alimentaire et assurer les menus travaux dans les différentes structures.
 Il a suivi une formation diplômante d'Agent de maintenance en bâtiment en 2015 à l'AFPA.
 En 2021, il a délégué ses missions de Banque Alimentaire à Ludovic pour pouvoir gérer uniquement la maintenance des centres d'hébergements, de la Maison-Relais de Céret et de la Boutique Perpignan.



Le pôle se compose de plusieurs dispositifs autour du logement accompagné :



Les équipes professionnelles de ce pôle ont pour point commun un accompagnement de proximité au domicile des personnes et sont présentes sur l'ensemble du territoire.

De 8 h 30 à 17 h, les équipes sont flexibles et adaptent leurs horaires sur une amplitude horaire pouvant aller jusqu'à 18 h. L'objectif est de se rendre disponible pour les ménages accompagnés. Le but est de réaliser, dans la bienveillance et le respect du rythme de vie, un accompagnement social de qualité à domicile, basé sur la confiance et l'engagement réciproque.

La finalité : accompagner vers et dans le logement en soutenant l'accès et le maintien à domicile.

Principe

L'InterMédiation Locative est un dispositif qui permet de sécuriser et de simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social (l'association). Il s'agit d'une location/sous-location via le dispositif Solibail : le propriétaire loue son logement à l'association pour une durée de trois ans renouvelable. C'est donc l'association qui est locataire et qui assure le paiement des loyers et des charges, même en cas de vacances, l'entretien courant et la remise en état du logement (hors vétusté normale). Elle met le logement à disposition du ménage en rupture de logement.

Objectif

Il s'agit de mettre à disposition un logement temporaire à des personnes confrontées à une problématique d'accès au logement. Ce logement est indissociable d'un accompagnement social qui se déroule essentiellement sous la forme de visites à domicile. Il vise à leur donner l'autonomie suffisante pour louer, à terme, un logement pérenne de droit commun.

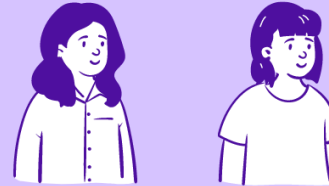
Public

Adulte seul, couple, famille monoparentale ou parent avec enfant(s). L'occupant doit être majeur, avoir des ressources stables et être en situation régulière en France.

Capacités d'accueil

129 places réparties sur 74 logements de type studio, T1Bis, T2 et T3. 3 situés sur le secteur du Vallespir, en milieu rural, et 71 au sud de Perpignan.

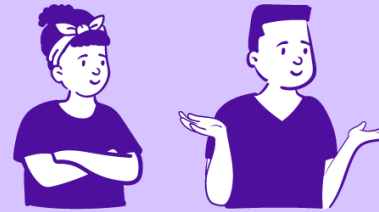
Sur le terrain



Les conseillères en économie sociale et familiale



L'agent d'entretien



Les éducateurs spécialisés

Équipe

L'équipe est composée de 5 salariés diplômés, supervisée par la Cheffe de service du Pôle Logement.

En 2021, l'association a connu une augmentation de 30 places, ce qui a permis le recrutement d'un travailleur social supplémentaire.

Participation financière

Les occupants des logements s'acquittent d'un loyer défini au préalable avec le bailleur. Déduction faite de l'éventuelle aide au logement, le résiduel de loyer ne doit pas excéder 30 % des ressources. Toutes les dépenses du logement (assurance habitation, abonnement d'électricité, de gaz...) sont à la charge du ménage.

LA CAPTATION DES LOGEMENTS

La captation des logements qui constitue notre parc se fait par plusieurs leviers :

- Prospection téléphonique par le biais d'annonces de location,
- Démarchage direct de propriétaires,
- Développement du parc avec des propriétaires investisseurs.

Nous veillons à capter des logements décents sur des secteurs à la fois calme et proche de toutes commodités. Les logements sont essentiellement situés aux alentours de nos bureaux pour favoriser à la fois les interventions à domicile et les déplacements pour des rendez-vous administratifs.

Cette mission de captation est portée par l'ensemble de l'équipe. Le lien est établi avec les propriétaires dès la visite du logement, en présence de l'agent d'entretien. Il se poursuit à la signature du bail et à l'état des lieux. Le travailleur social reste le référent du logement et l'interlocuteur privilégié du propriétaire (relevé de compteur, réparations à la charge du propriétaire, troubles du voisinage, constats aux assurances, lien avec les syndicats de copropriétés...).

Sur l'année 2021, 11 nouveaux logements ont été captés pour répondre à une demande d'augmentation de notre parc par le financeur. Les derniers logements vont être signés au mois de janvier 2022 pour atteindre l'objectif des 30 places supplémentaires.

Dessin d'une personne accompagnée par l'IML



LA MAINTENANCE DES LOGEMENTS

Michel, agent d'entretien et de maintenance, est dédié au bon suivi des travaux et petites réparations de la totalité de notre parc.

Il fait partie intégrante de l'équipe IML. Il est repéré des propriétaires et des occupants puisqu'il aménage et remet en état les logements.

Il intervient à la demande de l'équipe pour soutenir et apporter une expertise technique sur les réparations et l'entretien au quotidien.



LA GESTION LOCATIVE ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'IML s'inscrit sur 2 axes :

La gestion locative nécessite une expertise spécifique tout en gardant une approche éducative auprès du public. L'objectif est d'apporter les outils nécessaires pour que les personnes gagnent en autonomie et puissent se maintenir en logement pérenne.

L'accompagnement social s'articule autour de 3 temps importants : l'entrée dans le logement, le suivi dans le logement et la sortie du dispositif. C'est un travail de co-construction entre le travailleur social et la personne accompagnée, où chacun apporte des objectifs et des moyens pour les réaliser.



PUBLIC ACCUEILLI

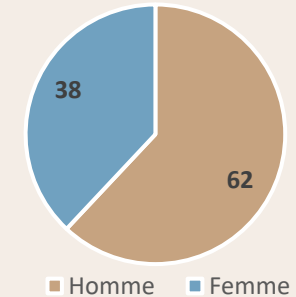
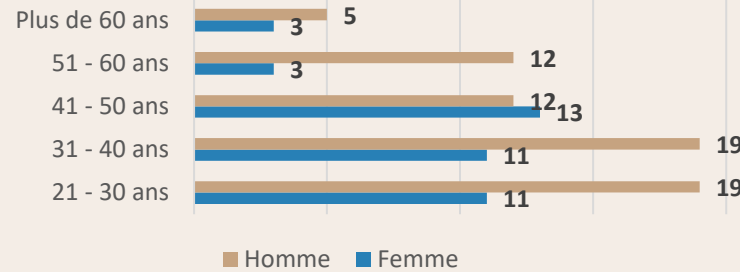
36 nouveaux ménages ont été accueillis sur un total de **99 suivis en 2021**. Nous avons accompagné **108 adultes et 37 enfants**.

Nous ne pouvons pas parler d'un profil type mais bien d'un public d'une grande diversité. Il s'agit souvent d'un public fragilisé par leur parcours de vie qui se retrouve isolé. Beaucoup de personnes sont confrontées à une rupture de logement suite à un accident de la vie comme une perte d'emploi, une rupture familiale ou sentimentale. D'autres ont des parcours d'errance, un passé institutionnel, des périodes d'incarcération, des troubles psychologiques, voire psychiatriques et/ou des problématiques d'addiction.

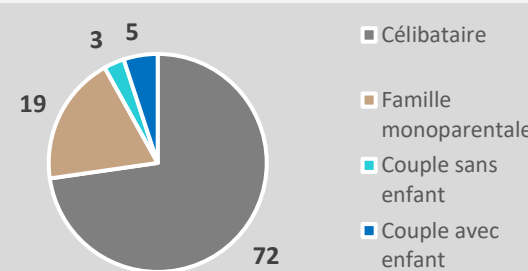
33 ménages relevant de la protection internationale ont été accueillis en 2021. Leur accueil a nécessité un ajustement de nos pratiques professionnelles de par la barrière de la langue.

14 personnes victimes de violences ont été accueillies en 2021. Leur processus de reconstruction demande parfois une présence soutenue et rassurante du travailleur social.

Composition par âge et sexe



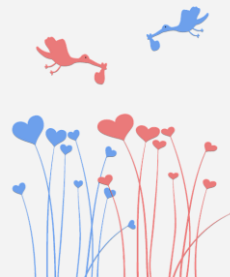
Composition familiale



Comme nous pouvons le constater notre public reste majoritairement les personnes seules.

Cependant, au regard du nombre de familles monoparentales et victimes de violence, nous avons fait le choix de captés quelques appartements plus grands afin de répondre à cette demande.

L'année 2021 a été riche en naissances. Nous avons eu le plaisir d'accueillir en IML 3 bébés : Hélène, Daniel et Mahdi.



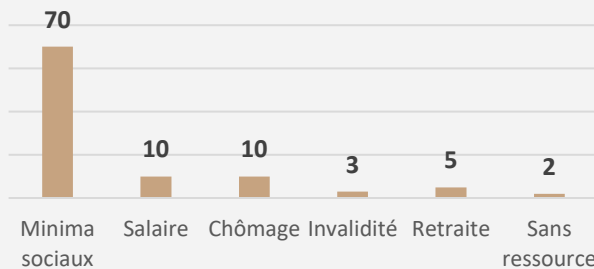
Nous avons pu assister à une réunification familiale entre une mère et son fils, après 5 ans de séparation.

A la suite d'une longue bataille juridique et administrative, Arthur, 11 ans a pu fêter Noël avec sa mère.

Origine de la demande

Organismes prescripteurs	Nb de dossiers
Hébergement d'urgence	1
Seuil	14
EMR	1
SIAO	9
Stabilisation	3
CHRS	15
Maison relais	1
SALR	2
AVDL	1
Chantier d'insertion	1
Structures de soins	7
SPIP	3
CADA/CAO/HUDA/SPADAR	24
MSP	17
TOTAL	99

Type de ressources



La majorité des personnes accompagnées sont des personnes isolées bénéficiaires des minima sociaux (rSa, AAH, ASPA...). La précarité financière est un réel frein à l'accès à un logement classique. Concernant les personnes bénéficiant d'un revenu salarial, 60 % ont un contrat d'insertion.

EXEMPLE DE SITUATION

Monsieur a intégré un logement en IML au mois de juillet 2020.

Âgé de 51 ans, il est célibataire, isolé, sans famille, ni lien amical soutenant sur le département. Il possède une petite chienne qui représente pour lui son seul lien affectif. C'est suite à une séparation que Monsieur se retrouve en errance pendant plus de 18 mois.

L'arrivée en IML a été mal vécue par Monsieur. Dès le lendemain de son entrée, dans le logement, il a exprimé qu'il ne se sentait pas bien dans l'appartement et qu'il voulait retourner en CHRS. Le fait de se retrouver seul, isolé géographiquement, sans repère, sans argent de côté a été difficile à surmonter pour lui. Nous avons dû le rassurer, être disponible, en soutien pour des déplacements physiques et l'aider à s'orienter sur le village. Progressivement, il a réussi à prendre ses marques et à se poser dans ce logement.

Monsieur est bénéficiaire du rSa. Dans le cadre de notre accompagnement, un soutien et des conseils au niveau de sa gestion budgétaire et administrative lui sont apportés. Monsieur fait part régulièrement de ses difficultés pour le paiement de ses charges et de frais imprévus constants. Il mentionne également des problèmes financiers l'empêchant de subvenir à ses besoins alimentaires jusqu'au mois suivant.

L'accompagnement social proposé en IML, axé sur la problématique du logement, n'est pas suffisant pour lui. Il est en demande de davantage de présence. L'objectif de notre accompagnement est d'accéder à un logement autonome. Cette perspective nous semble difficile à envisager au vu de ses difficultés. Il a lui-même exprimé qu'un relogement l'angoissait fortement.

Au bout de 15 mois d'accompagnement social, il était difficile pour Monsieur d'avoir une projection sur l'avenir. Puis, il a commencé à prendre conscience de ses difficultés et à en parler plus librement. Des projets ont pu alors émerger avec sa collaboration. Un dossier auprès de la MDPH a pu être déposé.

Une demande d'orientation en Maison Relais a été réalisée dans l'intérêt d'avoir un logement et de bénéficier d'un collectif avec la présence de l'hôte de maison au quotidien.

La fin de la prise en charge en IML, le changement, est souvent source d'angoisse pour les personnes que l'on accompagne. Il est important de pouvoir trouver ensemble des solutions. C'est pourquoi les temporalités d'accompagnement sont très variables d'une situation à l'autre.

TÉMOIGNAGE : « Le dispositif d'IML, en me proposant un toit, m'a sauvée de l'imminence de la rue et de ses dérives. Il n'existe aucun mot assez fort pour décrire l'aide et le soutien omniprésents des travailleurs sociaux. Ils m'ont redonné confiance en moi et en l'avenir. Je peux alors, jour après jour, reprendre forces physique et psychologique. Ce dispositif doit perdurer. Il s'avère essentiel et bienfaisant. » (C.L., suivie en IML).

LES SORTIES DU DISPOSITIF IML EN 2021

Les personnes qui sont sorties du dispositif sont restées en moyenne 22 mois en IML. En effet, 22 ménages ont dépassé le délai des 18 mois. Cela s'explique notamment par la crise sanitaire et ses effets qui ont freiné les relogements, mais aussi par la difficulté de trouver des logements de type T1/T2 pour les personnes isolées et bénéficiaires des minima-sociaux (soit 70 % du public).

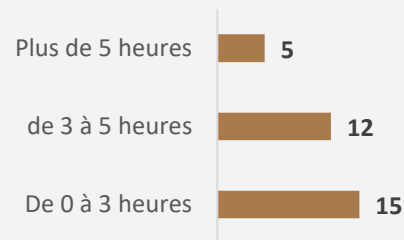
En 2021,
le taux d'occupation des logements en IML s'élève à 94,59 %

Logement social bail classique	CHU	Logement bail privé	Pension de famille	Logement ALT	Non connu	Autres
48 %	4 %	18 %	4 %	4 %	13 %	9 %
17	1	3	1	1	2	7

La majorité du public est relogé par le biais des bailleurs sociaux compte tenu de leurs ressources. Certains ont pu répondre aux exigences du parc privé (contrat de travail, ressources suffisantes) en s'étant insérés professionnellement. Pour d'autres, des réorientations ont dû être envisagées car le dispositif n'était pas adapté.

Les « autres » sorties représentent 3 personnes accueillies chez des tiers, 2 qui ont fait le choix de quitter le département pour des raisons professionnelles et 2 qui ont été incarcérés.

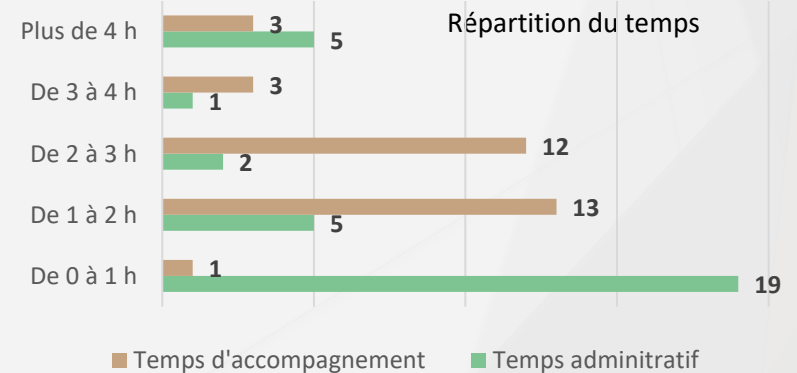
Temps moyen d'accompagnement



L'accompagnement social proposé a pour mission principale l'autonomie des personnes à leur sortie.

L'objectif est donc de « faire avec » et non de « faire à la place ».

Il est essentiel de passer le plus de temps dans cette relation d'accompagnement et d'envisager les démarches administratives sous un angle éducatif en y associant les personnes.



164 Personnes accompagnées, soit 78 ménages	2 Travailleurs sociaux	1 Infirmière en santé publique
42 Personnes en situation de cabanisation, soit 24 ménages	122 Personnes en situation d'habitat indigne, Soit 54 ménages	8 Logements ALT
2 Relogements définitifs cabanisation	13 Relogements définitifs LHI	10 Relogements temporaires
12 Rencontres partenaires	Interventions dans 39 communes des Pyrénées Orientales	316 Visites à domicile



Le service Cabanisation / Habitat Indigne intervient sur deux missions spécifiques :

- L'accompagnement de personnes concernées par une procédure contentieuse au titre de la cabanisation,
- L'accompagnement de personnes reconnues victimes d'habitat indigne dont le logement est visé par un arrêté préfectoral d'insalubrité.

Dans ce cadre, nous sommes sollicités par les services de l'État afin de réaliser une évaluation globale des situations, d'évaluer les projections en termes de relogement et de construire un projet résidentiel stable et cohérent.

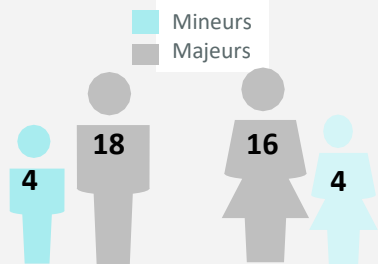
Des concertations inter-partenariales sont organisées afin :

- D'informer les acteurs de notre intervention,
- De réactualiser ou préciser la situation résidentielle de chaque ménage,
- D'appréhender les souhaits des familles,
- De concevoir une action cohérente et coordonnée entre les différents intervenants.

Pour répondre à l'urgence de certaines situations, le service dispose de 8 logements financés par l'Aide au Logement Temporaire.

Enfin, le service propose aux personnes victimes d'habitat indigne un suivi spécifique en matière de santé afin de prévenir des risques liés à l'insalubrité et de remobiliser les personnes dans un parcours de prévention et de soins.

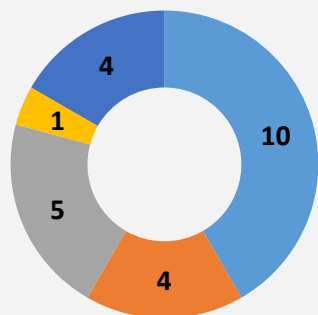
Nombre de mineurs et de majeurs rencontrés selon le sexe



Le service a accompagné 42 personnes en situation de cabanisation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, soit 24 situations polymorphes. Il s'agit de personnes majoritairement françaises. 42% des situations concernent des personnes seules (7 hommes et 3 femmes).

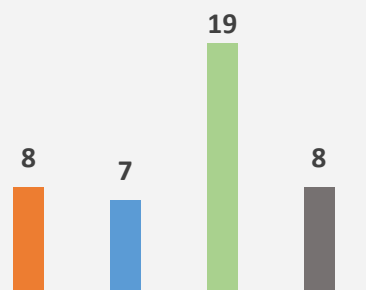
Nous retrouvons une typologie de familles élargies, composées de plusieurs personnes vivant dans le même foyer (parents, grands-parents, enfants, oncles...). Cette catégorie représente 17 % des situations accompagnées.

Typologie familiale



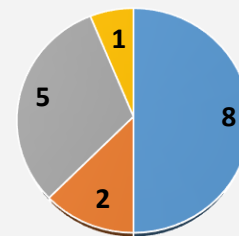
- Personne seule
- Parent isolé
- Couple sans enfant
- Couple avec enfants
- Famille élargie

Tranches d'âge



- Mineurs
- 18 - 25 ans
- 26 - 62 ans
- plus de 62 ans

Type de ressources

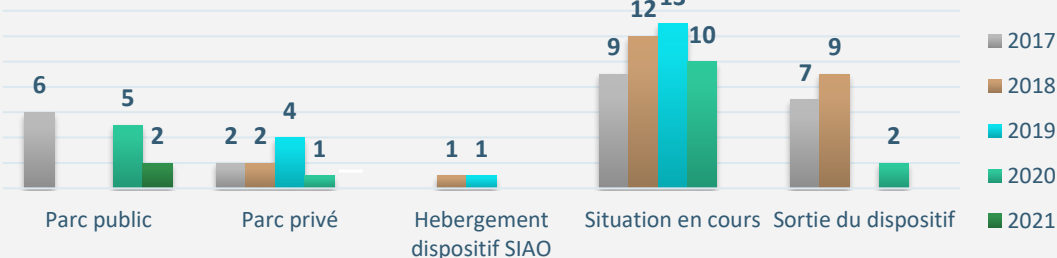


- rSa (socle, couple, activité)
- CDD, auto entrepreneur, artisan
- Retraite
- CDI

Comme les années précédentes, la précarité économique est présente dans la majorité des situations rencontrées.

Une seule personne rencontrée en 2021 bénéficie d'un CDI.

Relogement



En 2021, 2 familles ont bénéficié d'un relogement sur le parc public contre 5 ménages 2020. En 2018 et 2019, aucune attribution n'avait été validée, en grande partie en raison de la fragilité des situations et des parcours résidentiels.

A ce jour, les bailleurs sociaux n'ont pas signalé de difficulté concernant ces relogements. Nous espérons que ces expériences positives permettront de favoriser davantage d'attribution sur le parc public à l'avenir.

Freins liés au public

❑ La nature de l'occupation

Sur les 24 ménages cabanisés rencontrés au 31 décembre 2021, 16 sont propriétaires de leur terrain, soit 67 %.

Ces occupants/propriétaires ont construit un projet résidentiel (illégal), ce qui suppose un investissement humain, financier et temporel conséquent. Ils sont, de fait, très attachés à leur lieu de vie et aux aménagements réalisés.

Les occupants/locataires, quant à eux, ne sont pas directement concernés par le contentieux avec la Préfecture. Néanmoins, l'accompagnement des professionnels reste essentiel afin de résorber la situation de cabanisation.

❑ Un choix de vie alternatif

Pour une large proportion de ménages, cette situation résidentielle est un choix, notamment concernant les Gens du Voyage et les personnes ayant choisi un mode de vie alternatif. Pour beaucoup, nous constatons une incapacité à se projeter dans un logement « classique ».

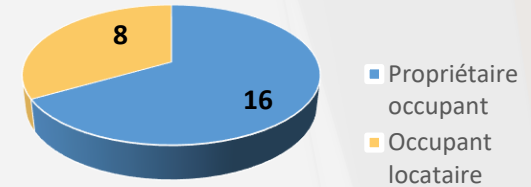
❑ Des situations complexes

La plupart des familles accompagnées présentent des situations administratives complexes : absence de ressource, absence de ressource déclarée, absence d'avis d'impôt sur le revenu...

Certaines personnes sont sous le régime d'auto-entrepreneur avec de fortes fluctuations de leurs revenus.

Nous constatons également des compositions familiales hors normes, avec notamment des familles élargies pour lesquelles il est délicat de trouver des logements adaptés.

Nature de l'occupation



La majorité des personnes rencontrées sont propriétaires de leur terrain.

Freins liés au territoire

❑ Le parc privé

Les bailleurs privés refusent, pour la plupart, de reloger les personnes en l'absence de garanties (CDI, caution solidaire, assurance loyer impayé).

❑ Le parc public

Les bailleurs sociaux peuvent émettre des réserves à positionner dans leur parc ce public spécifique qui, dans les représentations, peut être perçu comme ayant des difficultés à investir et gérer un logement dit « classique ».

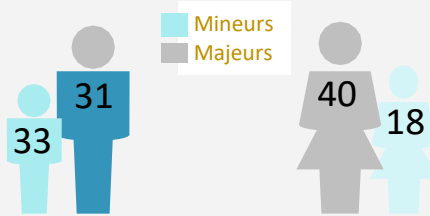
❑ Une offre de logement normalisée

En l'absence de terrain adapté, la majorité de logements disponibles se situe en zone urbaine et dans des résidences collectives.

❑ Un système administratif complexe

Les personnes se trouvent confrontées à une multitude d'organismes et doivent faire face à la dématérialisation.

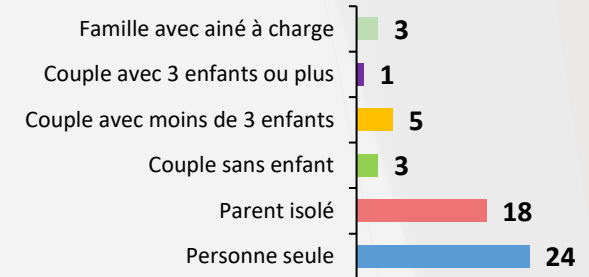
Nombre de mineurs et de majeurs rencontrés selon le sexe



Tranche d'âge



Typologie familiale



Les personnes victimes d'habitat indigne forment une population hétérogène qui comporte des spécificités. En effet, elles ont un parcours résidentiel ancré principalement sur un logement autonome, possédant les «codes» nécessaires pour s'y maintenir : relations, voisinage, gestion administrative et budgétaire...

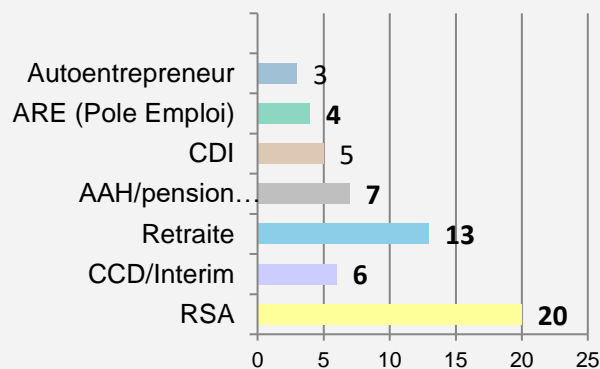
Pour autant, il semble que l'obtention d'un logement décent ne soit pas l'issue normalisée.

En effet, dans toutes les situations rencontrées, des difficultés plus ou moins importantes ont freiné l'accès à un logement digne. L'un des enjeux pour l'équipe éducative est donc d'évaluer rapidement les blocages, mais aussi les compétences sur lesquelles il est possible de construire un projet de relogement pérenne.

La population rencontrée est majoritairement française. Elle est équilibrée concernant la proportion homme / femme.

Il est à noter que la proportion des personnes vivant seules reste élevée: 44,4% en 2021 contre 46,3% en 2020, 47 % en 2019 contre 41% en 2018 et 22,9 % en 2017.

Type de ressources



47 % bénéficient des minima sociaux (35 % perçoivent le rSa et 12 % l'AAH ou des indemnités journalières).

17 % disposent de faibles ressources liées à leurs emploi ou bénéficiaires de l'Allocation au Retour à l'Emploi (ARE).

19 % des personnes sont en situation d'emploi. Seules 5 personnes sont en CDI.

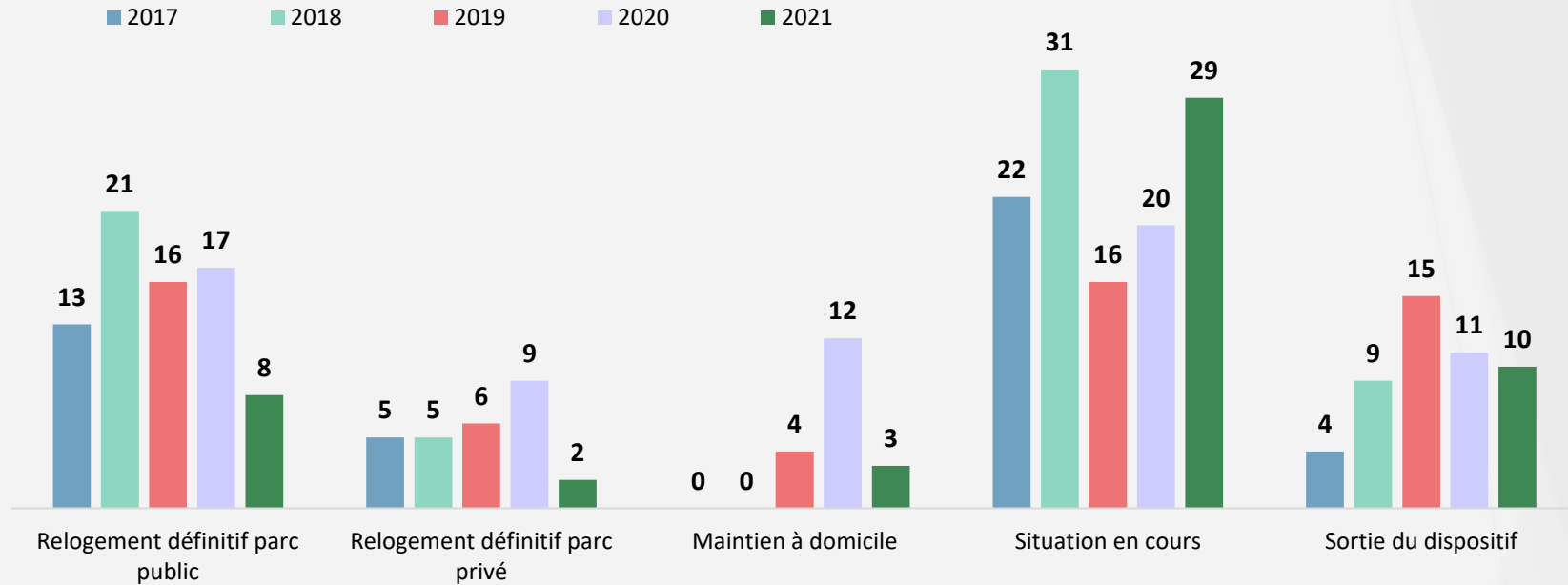
Parmi la majorité des personnes accompagnées, l'aspect économique est une barrière au relogement. Le montant des ressources est souvent insuffisant pour accéder à un logement dans le parc privé où les loyers sont plus onéreux et les propriétaires demandent des garants.



1692 € Niveau de vie median en France

1228 € 93 % des personnes accompagnées en habitat indigne vivent en-dessous du seuil de pauvreté

665 € Niveau de vie moyen des personnes suivies en situation d'habitat indigne



Nous constatons une baisse du taux de relogements définitifs sur la LHI en 2021. 24 % des familles ont été relogées en 2021. En effet elles étaient 37 % en 2017, 36% en 2018 et 37 % en 2019 et en 2020.

Cette diminution s'explique en partie par la crise sanitaire et une reprise d'activité forte en fin d'année. Comme les années précédentes, la majeure partie des relogements est concentrée sur le parc des logements sociaux.

Nous remarquons pour l'année 2021 une augmentation significative de personnes en situation d'impayés de loyer avec des procédures d'expulsion en cours en parallèle de la procédure d'insalubrité.

8 LOGEMENTS ALT

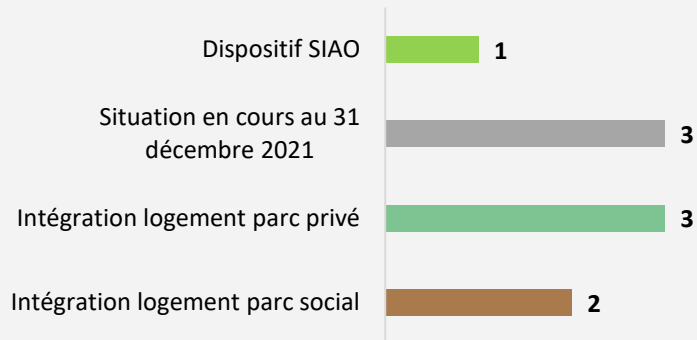
L'ALT a pour but de mettre à l'abri des personnes dont le logement représente un péril imminent et dont la fragilité de la situation financière ne permet pas un accès immédiat à un logement définitif.

L'ALT (Aide au Logement Temporaire) est un dispositif créé par la loi du 31 décembre 1991 dans le but de loger, pour des durées de séjour limitées, des personnes défavorisées en situation d'urgence : « des personnes éprouvant, en raison de leurs faibles ressources ou de leurs conditions d'existence, des difficultés particulières pour accéder à un logement ou s'y maintenir ».

Le service dispose de 8 logements ALT (Aide au Logement Temporaire), 7 sont situés sur la commune de Perpignan et 1 à Elne.

Taux d'occupation par logement

	2017	2018	2019	2020	2021
2 square Maillol Perpignan	x	x	x	X	
			<i>Fin de bail ALT au 28/02/2021</i>		
2 avenue de la Côte Radieuse Perpignan	73%	72,80 %	24,7 %	94,2%	73%
2 avenue du Cap Béar Perpignan	88,40 %	18,10 %	62 %	28%	100%
18 rue Valette Perpignan	26,40 %	14 %	17,6 %	14,5%	48%
4 rue du Lieutenant Farriol Perpignan	x	18,70 %	96,7 %	76,7%	16%
47 rue Lulli 48 Perpignan	x	48,10 %	77,5 %	74,8%	1%
52 avenue du Maréchal Juin, Perpignan	x	x	x	60%	33%
2 rue Mirabeau ELNE	x	x	56,5 %	26,8%	91%
Total	46,6 %	55,5 %	65,8 %	58%	45,2%

Orientations des 9 ménages
bénéficiaires du dispositif ALT en 2021

La durée moyenne d'accompagnement sur le dispositif ALT en 2021 est de 4,8 mois contre 5,3 mois en 2020 et 5,9 mois en 2019.

Le taux d'occupation global des logements est de 45,2 % cette année.

CONTEXTE

L'Europe est confrontée à la plus grave crise migratoire de son histoire récente. L'année 2015 a été marquée par l'entrée de 1,8 million de migrants dans l'espace Schengen. Pour répondre à cette vague migratoire inédite, la France a adopté, en Conseil des Ministres en juin 2015, le plan « Répondre au défi des migrations, respecter les droits, faire respecter le droit », dit « Plan migrants », afin de coordonner les efforts entrepris.

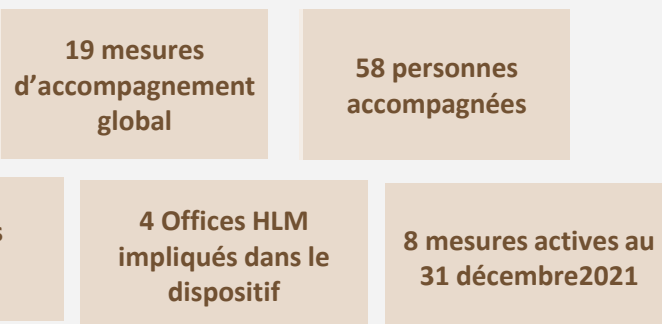
CADRE GÉNÉRAL

À l'initiative du Ministère de la Cohésion des Territoires, piloté au niveau national par la DIHAL **(1)** et au niveau départemental par la DDETS, l'association SOLIDARITÉ PYRÉNÉES a été désignée, en janvier 2018, pour accompagner vers le logement les personnes ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire au titre du dispositif européen de relocalisation des demandeurs d'asile.

MISSIONS DU SERVICE

Le Service d'Accompagnement Logement des Réfugiés a pour mission de mener les **actions d'accompagnement global** destinées à garantir l'entrée, le maintien et l'autonomie dans le logement (logement social sur le territoire des Pyrénées-Orientales). Ces actions sont articulées avec les autres dispositifs favorisant l'intégration socioprofessionnelle des réfugiés déployés sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS



2021: UN SERVICE STABILISÉ

L'activité du SALR a dépassé l'objectif fixé de 50 personnes accompagnées. Ceci s'explique par l'entrée dans le dispositif des 26 personnes sortantes du programme des réinstallés.

En fonction des entrées et des sorties du dispositif, nous comptabilisons au 31 décembre de l'année : 32 personnes, soit 8 situations.

Les missions sont assurées par un travailleur social (CESF) avec l'appui de la direction et des services fonctionnels de l'association.

Les entrées dans le dispositif se font en fonction de l'attribution des logements par les offices HLM aux personnes bénéficiaires de la protection subsidiaire ou ayant obtenu le statut de réfugié.

La DDETS a souhaité que le SALR contribue à faciliter la mise à jour des informations relatives à la demande de logement social des personnes réfugiées et des documents nécessaires à l'instruction de leurs dossiers. Cette mission, annexe du SALR, est désormais correctement repérée par les partenaires ADOMA et ACAL ainsi que par les bailleurs. Le SALR contribue donc, quand cela est possible, au relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale. C'est d'ailleurs l'une des portes d'entrée de l'accompagnement.



(1) Depuis 2015, le pôle Migrants de la DIHAL ((Direction Interministérielle de l'Hébergement et de l'Accès au Logement) est chargé de missions opérationnelles concernant le logement et l'accompagnement global des réfugiés en France

TYPOLOGIE DU PUBLIC



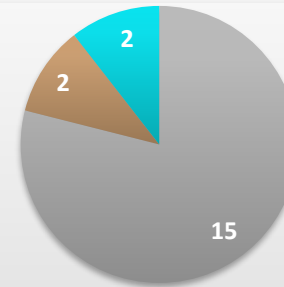
Personnes isolées



Familles (couples ou familles monoparentales)



Couples sans enfant



■ Minima sociaux ■ Salaire ■ Formation

Niveau de maîtrise de la langue française

19 situations avec des personnes en capacité de communiquer en français (même avec difficultés ou avec l'aide des enfants).

0 situation avec des personnes en incapacité de communiquer en français.

Répartition du public par tranches d'âge

Âge	Nombre d'adultes	Âge	Nombre d'enfants
[19 - 29]	9	[0 - 3]	5
[30 - 39]	14	[4 - 7]	3
[40 - 49]	8	[8 - 11]	6
[50 - 69]	2	[12 - 17]	11



Origine géographique du public accueilli (par mesure)

Afghanistan	Arménie	Liberia	Centrafrique	Bangladesh	Soudan	Albanie	Syrie	Tchéchénie	Russie
1	1	2	3	1	3	1	3	1	3

LES CONSTATS

- A l'issue de cette année écoulée et après plus de trois ans d'existence, **le service est stabilisé.**
- **Le SALR est bien repéré** par les acteurs concernés sur le territoire (DDETS, ACAL, ADOMA, bailleurs...).
- **Le nombre des personnes accompagnées se situe en moyenne entre 30 et 50, en fonction des entrées et des sorties.**
- L'intensité de **l'accompagnement reste variable en fonction des personnes accompagnées.** L'hétérogénéité du public, le niveau de maîtrise de la langue française, l'âge, les parcours de vie, les origines géographiques conditionnent l'intensité de l'accompagnement.
- Le suivi demande une forte disponibilité et réactivité pour répondre aux diverses demandes des personnes accompagnées ainsi que de se réinventer dans les outils utilisés.
- Une **forte volonté d'intégration** : capacité à mobiliser le réseau de compatriotes et une grande énergie est confirmé.

LES FREINS

Le difficile parcours des personnes réfugiées pourrait sans doute expliquer cette forte volonté d'intégration. Ce même parcours peut également être à l'origine de différents traumatismes, freinant l'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, malgré des trajectoires souvent semblables, il est important de garder à l'esprit le caractère singulier de chacune des situations.

Les personnes accompagnées par le SALR sont logées par les bailleurs suivants : **HPM, OFFICE 66, 3 Moulins Habitat et 3F.** L'effort de communication vers les partenaires a donc porté ses fruits puisqu'on note la présence de deux bailleurs supplémentaires depuis la création de ce service. **Lutter contre les éventuels préjugés** envers cette population reste nécessaire. Tout comme est nécessaire de **pérenniser ce type d'accompagnement en raison du nombre de personnes à reloger.**

CONTEXTE ET ENJEUX

L'Europe a connu ces dernières années une crise migratoire sans précédent, à laquelle elle a fait face par une prise en charge de l'accueil et de l'hébergement des demandeurs d'asile. Passé l'urgence de cette crise, la priorité a été donnée à l'intégration des hommes, femmes et enfants accueillis sur notre territoire pour une installation durable.

CADRE GÉNÉRAL

Dans le cadre de programmes européens de réinstallation, le Gouvernement français s'est engagé à accueillir en France des personnes réfugiées originaires de Syrie et d'Afrique subsaharienne. Afin d'accueillir rapidement et de façon digne ces personnes identifiées par le HCR (Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés) comme particulièrement vulnérables, l'État confie aux opérateurs signataires de la convention, la mission de les loger et de les accompagner pendant une année.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RÉINSTALLATION

- Proposer un nombre de places de réinstallation,
- Mettre à disposition une offre anticipée et adaptée de logements,
- Assurer l'acheminement des réfugiés depuis le lieu d'arrivée en France vers les logements,
- Assurer l'entrée dans le logement des réfugiés réinstallés sur le parc des logements identifiés par l'opérateur,
- Mettre à disposition une aide de transition (premiers loyers, frais de subsistance, transport, etc.) dans l'attente de l'accès des réfugiés aux droits sociaux,
- Assurer un accompagnement global des réfugiés pendant un an,
- Rendre compte de la mise en œuvre des projets conduits.

CHIFFRES CLÉS

9 mois d'activité
(clôture du programme au 30/09/2021)

6 logements captés dans le parc privé et public

6 familles accueillies

33 personnes accompagnées sur une durée de 9 mois

**Mineurs : 17
Majeurs : 16**

**3 Pays d'origine :
Soudan ; Syrie ;
République Centrafricaine
2 Pays d'asile:
Jordanie ; Tchad**



**Les 6 situations suivies sur la période
et pour une durée de 9 mois concernent :**

- 6 familles (dont 4 liées)
- Un total de 33 personnes
 - 13 personnes de sexe féminin et 20 personnes de sexe masculin
 - 17 mineurs et 16 majeurs
- Logées dans 6 appartements (4 du parc public et 2 du parc privé) sur Perpignan

Répartition du public par tranches d'âges

Âges	Nombre d'adultes	Âges	Nombre d'enfants
[20 - 29]	8	[0 - 3]	7
[30 - 39]	3	[4 - 7]	4
[40 - 49]	3	[8 - 11]	3
[50 - 69]	2	[12 - 17]	3

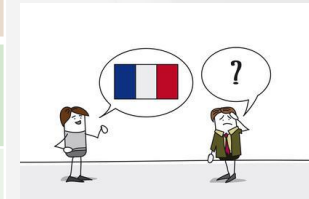
Nationalité du public accueilli (par personne)

République de Centrafrique	Soudan	Syrie
9 dont deux enfants nés au Tchad	16 dont 7 nés au Tchad	6 dont 4 enfants nés en Jordanie

Niveau de maîtrise de la langue française

28 personnes en incapacité totale de communiquer en français

3 personnes maîtrisent les bases du français



Pays d'accueil avant réinstallation en France

6 personnes viennent de **Jordanie**

25 personnes viennent du **Tchad**

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Comme pour le Service d'Accompagnement Logement Réfugiés (SALR), l'accompagnement des familles est global. Depuis 2019, le lien de confiance, l'accompagnement de proximité et l'intégration des familles sur le territoire via, notamment, l'apprentissage de la langue, leur ont permis d'accéder à un logement autonome.

- La formalisation de chaque étape, via le projet d'accompagnement personnalisé (PAP), a permis de rendre acteur et autonome les personnes accompagnées.
- L'accompagnement soutenu du travailleur social auprès des familles a permis de poursuivre :
 - L'accès aux droits,
 - Lien avec les associations partenaires (colis alimentaire ; vestimentaire ; association d'aide de réfugiés syriens de France ; Culture du Cœur...),
 - Apprentissage des règles de vivre ensemble et du savoir-habiter,
 - Soutien à la parentalité,
 - Aide éducative budgétaire .
- Un travail de « détachement » entre les professionnels et les familles a été réalisé sur les derniers mois du programme afin de préparer la transition vers une sortie du dispositif. Pour ce faire, un nouvel interlocuteur a été présenté aux familles pour assurer une continuité de prise en charge et éviter une interdépendance avec le binôme existant.

BILAN DE FIN DE PROGRAMME

L'année 2021 marque la fin du dispositif avec des sorties positives. Notre partenariat avec OPH66 et HPM (Habitat Perpignan Méditerranée) a permis de pouvoir réaliser des baux glissants dans le parc public sur 5 des 6 familles accompagnées.

En ce qui concerne le dernier ménage, la composition familiale et les projets individualisés nous ont amené à les orienter vers le dispositif de l'InterMédiation Locative. Leur demande était de pouvoir décohabiter. En effet, cette famille se compose de 4 adultes (fratrie) et de 3 enfants et souhaitait tester une plus grande autonomie. Le dispositif d'IML permettra donc d'évaluer et affiner durant une période maximale de 18 mois l'ensemble des divers projets individuels en matière de relogement durable.

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement est un dispositif d'État qui apporte un soutien auprès de ménages dits prioritaires pour être logés, relogés ou se maintenir en logement. En 2020, les dispositifs de l'Accompagnement Vers et Dans le logement ont été remaniés dans un appel à projet par le Fond National AVDL. Grâce à cette étape, l'association a pu se repositionner sur des actions portées depuis plus de 10 ans sur notre territoire et en faire émerger une nouvelle, co-construite avec les bailleurs sociaux : l'accompagnement dans la prévention des expulsions locatives.

Refonte du dispositif
FNAVDL en 2020

Micro Appel à projet

« ONE SHOT » remporté au 1^{er} octobre 2020 sur le volet des préventions des expulsions, co-construit avec les bailleurs sociaux : Office 66 et Habitat Perpignan Méditerranée.



UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE DE « L'ALLER VERS »

La spécificité du dispositif réside en sa capacité de se déplacer à domicile et de pouvoir accompagner les bénéficiaires à certains de leurs rendez-vous. Nous avons pu remarquer que cette pratique favorise la qualité de l'accompagnement tout en rendant actrices les personnes accompagnées.

LES ENJEUX	LES FREINS
Une évaluation immédiate du savoir-habiter	Démarche qui peut paraître intrusive
Favoriser un climat de confiance	Moyens informatiques limités pour les démarches administratives au domicile
Faciliter la rencontre en fonction de chaque situation	Non-collaboration de la personne (absence de la personne à son domicile ou refus d'ouvrir).
Pouvoir être plus réactif aux démarches à effectuer (documents administratifs sur place)	
Rassurer les personnes, les partenaires et les bailleurs	

Cette pratique se complète par des rendez-vous au sein de nos bureaux situés sur Perpignan. Cette deuxième forme d'intervention nous permet d'évaluer d'autres éléments concernant la personne :

- Capacité à se repérer dans l'espace et dans le temps,
- Capacité à se mobiliser dans les démarches à effectuer.

Appel à projet FNAVDL remporté au 1^{er} avril 2021 sur les volets :

- Diagnostic DALO
- Public du Contingent Préfectoral
- CCAPEX
- DALO
- Veille Sociale
- Prévention des Expulsions
- Cas complexes en soutien avec l'IDE de l'association

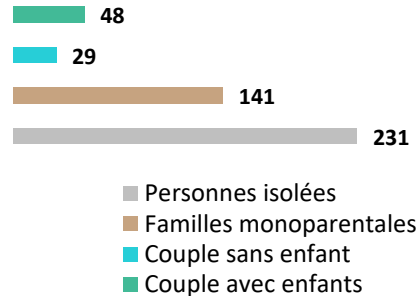
Embauche d'une CESF (1 ETP) en CDD pérennisée en CDI le 1^{er} avril 2021

Sur l'année 2021, le service AVDL a accompagné **449 ménages différents** (1 ménage = 1 mesure ouverte).

On constate une augmentation considérable du nombre de mesures sur l'année 2021.

En effet, cela s'explique par un partenariat plus ancré et une meilleure connaissance du dispositif sur tout le territoire des Pyrénées Orientales.

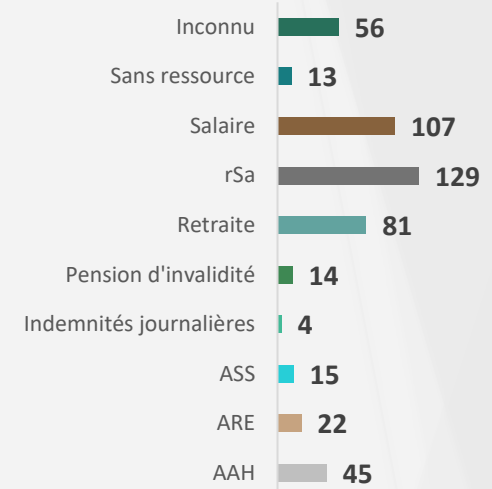
Typologie familiale



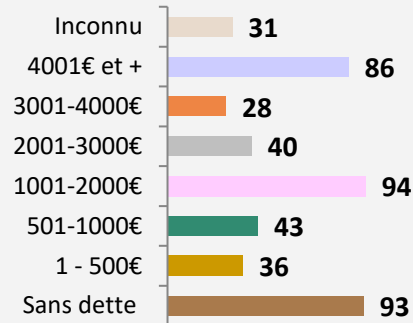
Comme l'année précédente, le nombre de personnes seules est majoritaire dans notre dispositif.

Ce qui est également le cas pour les ressources. En effet, nous accompagnons de nombreuses personnes bénéficiaires des minima sociaux.

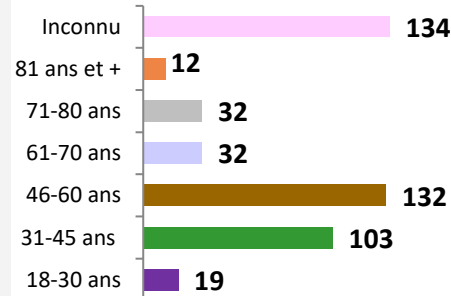
Ressources



Taux d'endettement



Âge



En 2021, nous avons accompagné un nouveau profil de personnes : celles qui ont plus de 70 ans. En effet, elles représentent 44 mesures, soit 10 % du public accompagné.

Profil type d'un ménage accompagné en 2021 sur le service AVDL

Homme seul



Bénéficiaire du rSa

Entre 46 et 60 ans

Ayant entre 1001 et 2000€ de dettes



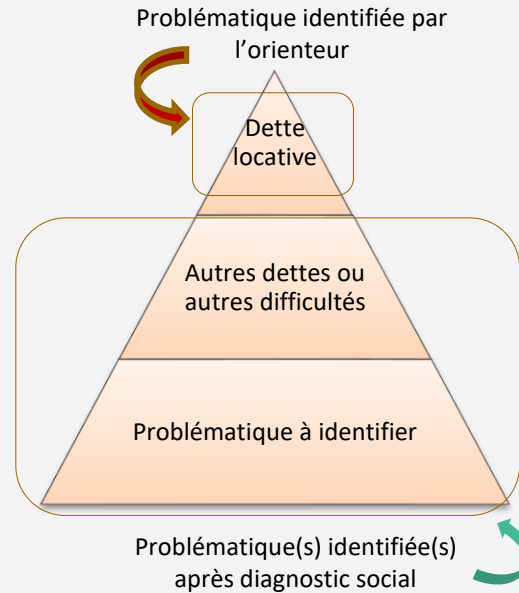
- Un public de plus en plus vieillissant et vulnérable (71 ans et +)
- 10% du public accompagné en 2021



11 signalements envoyés au Procureur

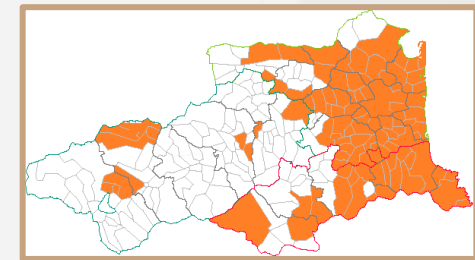
ORIENTATION POUR UNE MESURE AVDL

Orienteurs		Nombre en 2021	Nombre en 2020
DDETS	DALO	20	18
	CCAPEX	71	38
Veille Sociale	SIAO	12	6
	Accueil de jour	9	10
	Sortants de structures	15	10
	Sortants IML	21	22
	Autres (CD, IAE, Mairie...)	18	3
Prévention des expulsions	Office 66	223	67 (période du « One Shot »)
	Office HPM	26	0
Réservation Préfectorale	Office 66	34	80 Office 66 et HPM



NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

Les travailleurs sociaux de l'AVDL se sont déplacés sur 64 communes distinctes en 2021. On constate que nos interventions se regroupent majoritairement sur Perpignan et sa première couronne.



Territoires d'intervention	Nombre
AGLY	83
ASPRES-RIBERAL	31
CERDAGNE-CAPCIR	9
CONFLENT	64
CÔTE VERMEILLE	31
PERPIGNAN	159
1ère couronne PERPIGNAN	52
VALLESPYR	20
TOTAL	449

Les évaluations des travailleurs sociaux de l'AVDL viennent compléter celles des prescripteurs. En effet, les éléments nécessaires à l'orientation des dossiers (notamment les impayés de loyer) ne sont que le reflet de problématiques bien plus complexes.

Très souvent, les dettes sont multiples (impayés EDF, eau, crédits revolving ...) et s'expliquent par diverses raisons : changement de composition familiale, changement de ressources, perte d'emploi, crise sanitaire, méconnaissance des droits et des dispositifs existants...

Le suivi social proposé va alors permettre de pouvoir accompagner la personne, pas uniquement dans le remboursement de sa dette locative, mais dans une réponse plus globale. En effet, en prenant en compte l'ensemble des problématiques rencontrées par le ménage, les travailleurs sociaux y apportent des réponses adaptées et/ou réorientent vers des partenaires identifiés.



L'année 2021 a été marquée par :

- Le développement des interventions sur l'ensemble du territoire du département : déplacements en Cerdagne, Capcir, Côte Vermeille, Vallespir, Fenouillèdes ...,
- Un meilleur repérage des partenaires concernant le dispositif,
- Une amélioration de la lisibilité sur le territoire qui a permis de s'ancrer sur de nouvelles instances, notamment sur le Vallespir : CCAPEX et commissions Réservation Préfectorale,
- Une nouvelle manière de formaliser l'intervention (création d'outils à destination des partenaires orienteurs),
- Le développement du réseau partenarial par la création de nouvelles conventions avec de nouveaux bailleurs. En effet, l'AVDL va intervenir auprès des personnes relogées dans le cadre du Contingent Préfectoral auprès de différents bailleurs. Le service va également proposer un accompagnement global des personnes relogées dans le cadre du PLAI-A,
- La volonté, pour d'autres bailleurs, de créer une convention partenariale pour prévenir les impayés et les expulsions locatives de leurs locataires.



En réponse à un appel à projet de Perpignan Méditerranée Métropole, la médiation santé sociale liée au logement porte son action auprès d'un public dit « invisible », c'est-à-dire qui n'est pas suivi par les services de droit commun (au niveau social ou santé).

OBJECTIF DU SERVICE

Les objectifs de ce dispositif sont doubles : faciliter l'accès en logement social et diminuer le nombre de procédures d'expulsions liées à des troubles du voisinage aggravés et répétés, sur le secteur de Perpignan Méditerranée Métropole.

RÔLE DU SERVICE

- Proposer à ces ménages, le temps nécessaire à leur situation, un accompagnement correspondant à leurs besoins, qu'ils soient santé et/ou social.
- Soutenir les bailleurs dans leur démarche de prévention auprès de leurs locataires.
- Être l'interface entre tous les professionnels qui pourraient intervenir auprès du ménage.

Cet accompagnement est réalisé au domicile des personnes, de façon personnalisée. Il est donc primordial que le ménage adhère et souhaite être acteur dès l'orientation sur une mesure MSSLL.

MODALITÉS D'ORIENTATION ET D'ADMISSION

Les bailleurs sociaux et les municipalités des 36 communes de PMM peuvent saisir l'équipe de médiation santé sociale sur des cas complexes qui ne peuvent relever du droit commun sur l'instant, du fait d'une situation trop dégradée.

MODALITÉS D'INTERVENTION

L'équipe pluridisciplinaire se déplace sur le lieu de vie des personnes afin :

- D'établir un diagnostic social et santé si nécessaire,
- De proposer un accompagnement global en fonction des problématiques individuelles : administrative, santé, emploi, soutien à la parentalité,
- De travailler en concertation avec les services de l'État, les communes et les bailleurs sociaux.

L'équipe est constituée d'un binôme très complémentaire : une Infirmière en Santé Publique et une Conseillère en économie sociale et familiale.

A partir d'un diagnostic santé et social, un accompagnement global est proposé aux ménages locataires en logement social rencontrant un cumul de difficultés impactant leur vie quotidienne.

Ce dispositif a pour mode d'intervention un travail de proximité par « l'aller vers » : aller à la rencontre d'un public en non-demande d'aide sur son lieu de vie.

Les deux professionnelles s'adaptent en permanence aux attentes du ménage en s'appuyant sur la pratique de « l'art de l'ordinaire ». Celle-ci permet une première accroche avec la personne et contribue à établir une relation de confiance. La finalité du dispositif est de soutenir le ménage dans sa prise d'autonomie, tout en favorisant sa ré-affiliation aux institutions de droit commun.

Ce dispositif innovant existe depuis le 1^{er} octobre 2021. Sa mise en place est donc récente et se construit étape par étape avec tout un réseau partenarial.

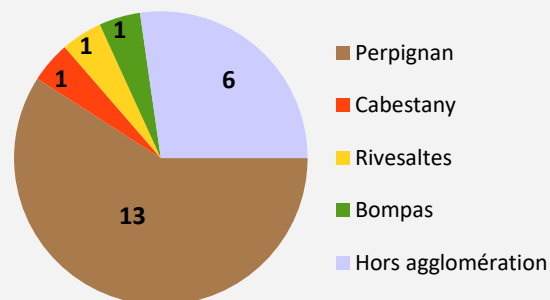
Depuis sa création, plusieurs actions ont été menées :

- Entre le 12 octobre et le 15 novembre 2021
- 4 réunions avec les partenaires du territoire dont Perpignan Méditerranée Métropole, le Conseil Départemental, la DDETS, les bailleurs sociaux et l'ARS.
- Entre le 4 novembre et le 31 décembre 2021
 - 10 diagnostics santé/social ont été réalisés,
 - 5 visites à domiciles (CESF) dont 1 visite en tripartite avec une CESF HPM,
 - 4 visites à domicile (IDE) dont 1 visite en tripartite avec une CESF HPM,
 - 2 accompagnements physiques santé,
 - 1 accompagnement physique social.

NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

Nous intervenons sur le territoire de l'agglomération de Perpignan, composé de 36 communes.

Depuis la mise en place du dispositif, **22 ménages** nous ont été orientés dont 6 ménages hors secteur de l'agglomération de Perpignan.

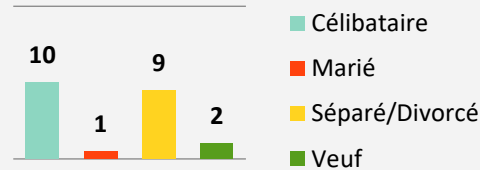


CARACTERISTIQUE DU PUBLIC

Sur ensemble des ménages, 9 sont des femmes seules et 13 sont des hommes seuls. Deux femmes seules ont chacune un enfant à charge.

Les deux personnes les plus jeunes ont respectivement 42 et 47 ans. Les deux tranches d'âge les plus représentées se situent entre 50-65 ans ainsi qu'entre 65-80 ans.

Composition familiale



FREINS RENCONTRÉS

- Prise de contact avec un public en non-demande d'aide,
- Non-adhésion à l'accompagnement proposé,
- Incompréhension de l'objet de notre intervention,
- Attente d'une immédiateté de la réponse face à une demande du ménage,
- Perte de confiance des personnes envers le système de droit commun,
- Difficulté de trouver un médecin généraliste référent.

PATHOLOGIES & DIFFICULTÉS REPÉRÉES

Difficultés sociales et administratives

Problèmes d'appropriation du logement, de son entretien et du savoir-habiter, présence de parasites (cafards, punaises de lit), incurie, isolement lié à une altération/rupture de liens familiaux/amicaux ainsi que l'isolement lié à l'environnement social, vulnérabilité/fragilité, crainte du changement, difficultés dans la gestion budgétaire, endettement, difficultés dans la réalisation et le suivi des démarches administratives, méconnaissance de leurs droits, rupture de droits, fracture numérique, analphabétisme.

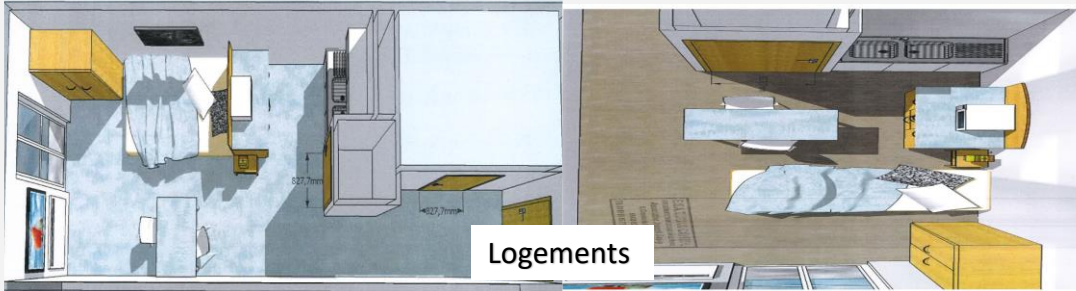
Pathologies repérées

Syndrome anxieux, dépression chronique, syndrome de Diogène incomplet et complet, addictions, diabète, troubles cognitifs (mémoire, saute d'humeur etc.), pathologies cardio-vasculaires, pathologies rhumatismales, problèmes dentaires et ophtalmologiques, personnes porteuses d'un handicap.

Difficultés lié à la santé

Méconnaissance du système de santé, rupture du parcours de soin, mauvaise observance thérapeutique, absence de suivi médical et d'examen complémentaires, difficultés d'accès à la médecine spécialisée.

La Pension de Famille est une forme particulière de résidence sociale, associant la jouissance de logements privés à la présence de lieux collectifs. Deux hôtes de maison sont chargées du fonctionnement de la maison, ainsi que de son animation et de sa convivialité.



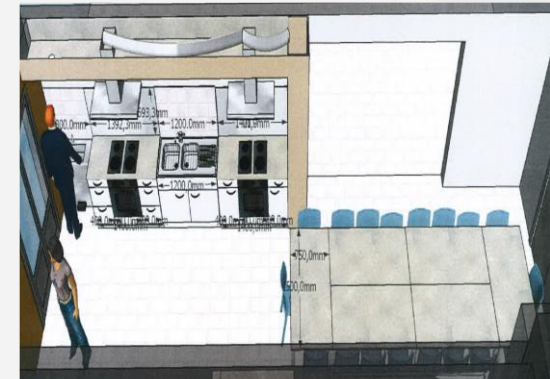
La Pension de Famille accueille, sans limitation de durée, des personnes au faible niveau de ressources dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont l'accès à un logement autonome apparaît difficile à court terme, sans relever, toutefois, de structures d'insertion de type CHRS.

Conçue pour favoriser le lien social, elle offre un environnement de vie à taille humaine : les logements y côtoient des espaces collectifs pour favoriser la convivialité et les relations quotidiennes entre résidents. Les « hôtes » salariées, actrices clés du projet social, organise des animations et apporte aux résidents une aide dans la vie quotidienne.

La mission confiée à l'hôte est celle d'une « gestion rapprochée » : organiser la vie quotidienne de la maison, assurer une présence sociale et l'animation, être en capacité de rassurer les résidents.

Les logements sont de type studios, avec équipements sanitaires et cuisine semi-équipée. Les espaces collectifs comportent une cuisine familiale, un espace détente avec un point informatique et une télévision, deux buanderies avec machine à laver, ainsi que d'extérieurs (terrasses et jardin).

Le résident, locataire de son logement, paie une redevance, loyer et prestations, pour laquelle il bénéficie d'une aide « APL Foyer ».



Parties communes

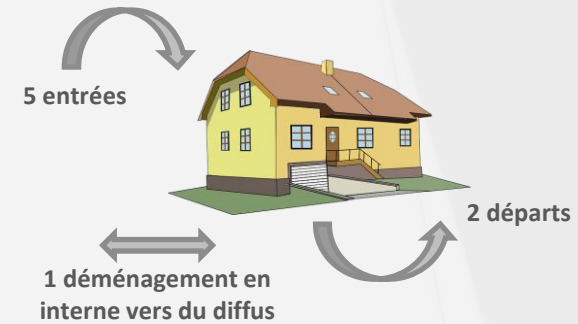


La Pension de famille est constituée de **17 studios** sur la résidence principale ainsi que **4 appartements « diffus »**, localisés dans les communes du Boulou et de Céret.

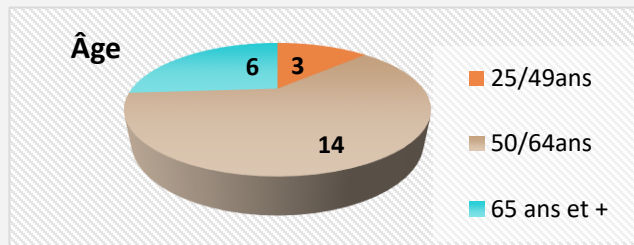
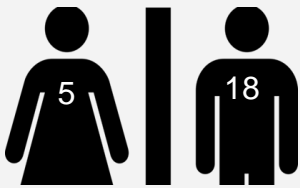
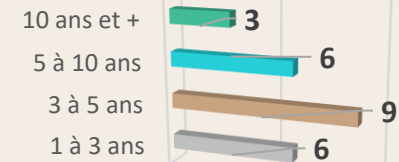
Les pensions de famille étant une solution de logement durable, il y a peu de roulement dans les places disponibles. Les habitants restent plusieurs années et ainsi vieillissent au sein de la résidence.

Prochainement, les logements en « diffus » seront restitués et les places seront transférées sur une nouvelle Pension de Famille située à Saint-Laurent de la Salanque. Entre mer et montagne, la diversité des lieux de vie permettra d'ouvrir à un public plus autonome, travailleurs en insertion ou saisonnier, tout en offrant une stabilité en termes d'habitat, inclus dans un fonctionnement communautaire : celui des Pensions de Famille/ Maison Relais.

MOUVEMENTS DANS LA RÉSIDENCE



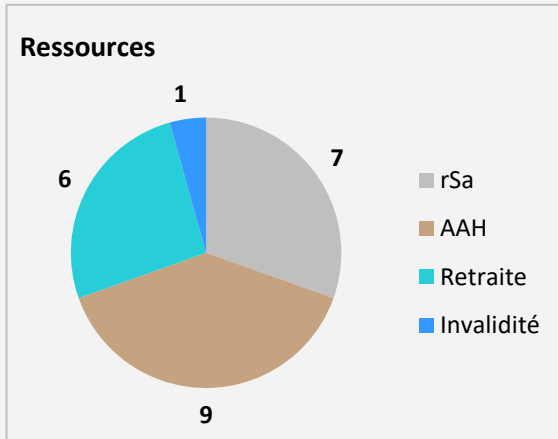
Durée de séjour



Par conséquent, les personnes accueillies aujourd'hui sont de plus en plus âgées. Cela s'explique aussi par le fait que beaucoup de personnes au moment de la retraite se retrouvent isolées, les demandes d'orientations en Pension de Famille sont donc plus nombreuses, sur des tranches d'âge de 60 ans et plus. De plus, les places en maison de retraite étant limitées et parfois hors de portée pour les bourses des habitants, les solutions pour un « après » sont souvent difficiles.

On constate aussi de façon récurrentes au fil des années, qu'il y a une présence plus importante d'hommes par rapport aux femmes. Cela s'explique par le fait que les demandes concernant les femmes sont moins nombreuses car des dispositifs spécifiques leur sont consacrés.

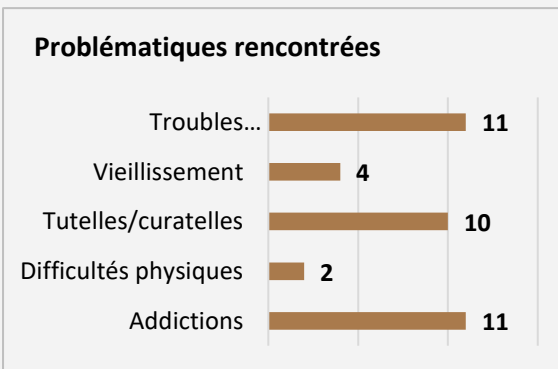




La vie autonome classique est souvent difficile au vu des problématiques rencontrées par les habitants.

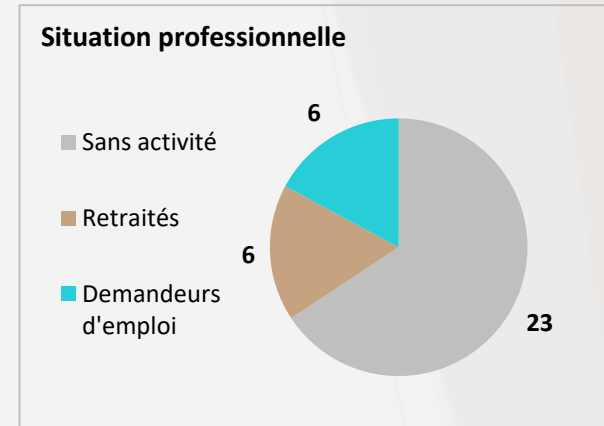
La vie collective prend donc tout son sens car elle favorise une stabilité émotionnelle qui limite les déviations de consommation et/ou de comportement.

Dans cet accompagnement lié aux problématiques rencontrées par les habitants, les salariées peuvent s'appuyer sur un solide réseau (CMP, Hôpital de jour, CSAPA).



Les personnes accueillies sont bénéficiaires des minima sociaux. Cela s'explique par le fait que l'entrée en Pension de Famille est conditionnée en fonction des revenus. L'insertion professionnelle, qui fait partie de nos missions, n'est pas le premier but à atteindre.

En effet, les personnes accueillies ont d'abord besoin de se poser, d'(ré)apprendre à vivre en collectivité et à s'approprier leurs logements. Au vu de leurs problématiques, il est souvent compliqué pour elles de se relancer dans le monde du travail.



Parce-que vivre en Pension de Famille : c'est avoir une solution de logement durable. Parce-que c'est avoir son « chez soi » et faire partie d'un collectif. Parce que l'accompagnement proposé passe par la co-construction et par la valorisation des compétences de chacun.

Les animations, qu'elles soient petites, ponctuelles, fil rouge, faisant partie d'un plus gros projet font partie intégrante de la vie à La Pension de Famille. Ainsi, les personnes qui le souhaitent peuvent mettre à profit leurs savoir-faire pour soutenir les salariés ou initier des activités. L'animation définit ce qui est animé, plein de vie, c'est une méthode qui permet l'intégration et la participation de ses membres, et nous, en Pension de Famille, on vit donc on s'anime !

Trop souvent encore, on considère que les plus pauvres ont bien d'autres priorités comme le logement, la santé, l'accès aux droits commun, l'éducation des enfants... et que partir en vacances est, pour eux, superflu. Pourtant, par expérience, on sait que les vacances sont une chance de se reconstruire pour ces personnes fragilisées par la vie. Cette absence d'intégration et de perspective professionnelle, associée à la succession des aléas de leur trajectoire, fait que ces personnes ont tendance à se replier sur elles-mêmes. Cet univers laisse très peu de place à l'imprévu. Elles ont peu ou pas de projets de moyen ou de long terme et vivent, pour la plupart, sous l'emprise du temps présent. C'est pourquoi les pratiques associatives, les loisirs, les sociabilités sont importantes pour s'ouvrir à de nouvelles perspectives.



« Depuis que je fais partie de l'association de la Maison Relais, les hôtes sont à notre écoute. Manque un peu de discipline pour certaines personnes. Mais dans l'ensemble, nous sommes bien accompagnés. J'estime que les hôtes ont du courage mais assez positive pour nous assumer. Tout va bien dans l'ensemble ».



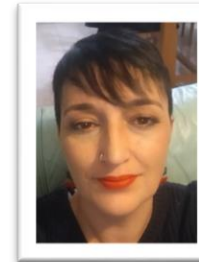
« Je pense que l'ambiance en Maison Relais à plus de positif que de négatif. Les hôtes de la maison sont aux petits soins avec nous mais surtout avec moi ! Amicalement ».

« Je vivais en tente pendant 1 an puis je suis allé à Sésame Prades. C'est un endroit pour quelques temps pour mettre sur pied.

Ils m'ont accueilli à la Pension de famille de Céret avec leur humour et ils m'aident pour mes papiers vu que je ne sais pas lire et écrire.

J'ai rencontré des personnes qui sont bien et j'ai rencontré une personne que j'apprécie beaucoup dans ma vie courante.

Les gens de la Pension de famille sont des personnes à l'écoute et ils aident beaucoup ».



Cela fait un peu plus de 6 ans que je travaille au sein de la Pension de Famille.

Selon moi, l'accompagnement social c'est «aller avec» qui se caractérise par une relation, individuelle ou collective, entre un accompagnant et un ou plusieurs accompagnés, avec pour finalité l'amélioration de la situation de la ou des personnes. Le terme d'accompagnement suggère de plus l'idée d'une continuité, d'une relation qui ne se limite pas à un entretien avec un usager. A la Pension de Famille, il prend la forme d'une co-construction dans le temps, suppose une interconnaissance et une confiance réciproque entre équipe et habitants. La convivialité, la familiarité, l'esprit de camaraderie sont les bases de notre travail au quotidien.

La Pension de Famille, qui est par essence une solution de logement durable, permet aux personnes accueillies de prendre le temps nécessaire à leur (re)construction, à s'autoriser à exister et plus seulement vivre. Cela permet aux salariées de respecter le rythme de chacun.

J'ai beaucoup appris aux côtés des habitants, ils m'ont fait grandir professionnellement et humainement. Il ne s'agit pas d'idéaliser notre fonction, nous rencontrons parfois des difficultés, mais nous les surmontons et en tirons des expériences et des victoires (même petites) qui n'en sont que plus appréciables.

Ophélie



Un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) est une structure d'insertion par l'activité économique. Elle a pour but de lever les freins à l'emploi de personnes en difficulté et d'emmener les salariés à l'emploi ou la formation.

Une fois par semaine, les salariés rencontrent individuellement l'Accompagnatrice Socio-Professionnelle (ASP) pour faire un point sur leur projet professionnel et leur situation sociale.

Entretien des espaces naturels afin de lutter contre les incendies et les inondations par les deux équipes sur les communes clientes.



Nous avons 3 équipes au 1er juin 2021 : Une équipe basée à Torreilles, une équipe basée à Clairà et une équipe basée à Bompas. Pour les entretiens individuels, ces derniers ont lieu, pour les trois équipes, à notre siège de Torreilles.

Nous avons aussi une quatrième équipe dite éphémère qui a eu pour missions : ASA Ruisseau Clairà (fortement encombré) et appui sur le projet d'inules visqueuses porté par la société AKINAO.

Nous sommes ravis de pouvoir retravailler avec la commune de Bompas, historiquement à la création du chantier.

Toutes les communes nous ont renouvelé leur confiance en nous offrant davantage de travail et donc plus d'heures, sécurisant notre chiffre d'affaires.

Le travail en équipe est aujourd'hui totalement efficient et permet d'avoir des sorties positives très intéressantes.

Dans le cadre de la COVID19, nous nous sommes adaptés afin de respecter les gestes barrières, y compris en termes de transport.

Le 29 octobre 2021, nous avons déposé un permis de construire au service de l'urbanisme de la Mairie de Torreilles afin d'y installer nos prochains locaux : hangar, bureaux et futur siège de l'association.

Nous avons eu, comme difficulté importante, le recrutement de salariés en CDDI.

Salses



Saint-Hippolyte



ASA



« Je m'appelle Clément et j'ai 35 ans. J'ai commencé à travailler pour Tremplin pour l'emploi en juin 2021. J'étais à la recherche d'un emploi dans les espaces verts, suite à l'arrêt de mon activité (gérant de restaurant).

Durant cette expérience, j'ai pu travailler successivement dans les 3 équipes. Suite à l'arrêt maladie d'un des encadrants, on m'a proposé de le remplacer. J'ai bien sûr accepté l'offre avec plaisir !! Et je remercie Laurent, le Directeur, de m'avoir fait confiance.

Mon travail d'encadrant consistait à gérer 5 à 10 personnes, de les transporter sur les différents lieux d'intervention et de réaliser l'entretien des espaces naturels (taille, débroussaillage, désherbage, ramassage des déchets...) tout en leur apprenant à manipuler de façon sécurisé le matériel.

J'ai pris beaucoup de plaisir à essayer de motiver les personnes en difficultés, qui pour certaines, n'avaient pas travaillé depuis un long moment.

J'ai eu la chance d'avoir une super équipe avec des personnes exceptionnelles. Je suis encore en contact avec certains d'entre elles encore aujourd'hui, même après avoir quitté l'entreprise.

Aujourd'hui, je suis en CDI temps plein en tant qu'employé polyvalent sur l'entretien d'un parcours de golf».

Clément

« Une belle opportunité que de pouvoir intégrer un contrat de professionnalisation dans cette structure qui, jour après jour, œuvre à l'accompagnement de personnes pour retrouver un projet de vie.

Un contact terrain formateur, des rencontres diverses dont on apprend toujours, des frustrations et grands moments de solitude parfois, mais en tant qu'apprenante, une réalité de terrain dont j'apprends tous les jours un peu plus.

Merci à tous ceux qui ont accepté ma présence et me permettent de concilier au mieux une théorie souvent abstraite à mon futur métier de conseillère en insertion professionnelle ».

Astrid

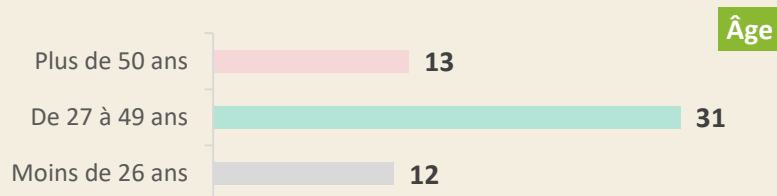


Tremplin pour l'emploi a obtenu des chantiers conventionnés avec

- La Mairie de TORREILLES,
- La Mairie de CLAIRA,
- La Mairie de SAINT-HIPPOLYTE,
- La Mairie de BOMPAS
- La Mairie de SAINTE-MARIE LA MER,
- La Mairie de SALSES.

	<p>7 000 heures</p>		<p>Entretien des terrains communaux (désherbage, enlèvement des débris comme bouteilles, verres, poches plastiques..)</p>
	<p>7 000 heures</p>		<p>Nettoyage des bassins de rétention d'eau (enlèvement des débris)</p>
	<p>4 400 heures</p>		<p>Nettoyage des fossés (désherbage manuel, enlèvement des débris de tous genres)</p>
	<p>3 500 heures</p>		<p>Désherbage des rues des villages</p>
	<p>3 000 heures</p>		<p>Nettoyage de la plage après de forts orages et crues des rivières environnantes, renforcement des ganivelles.</p>
	<p>2 000 heures</p>		

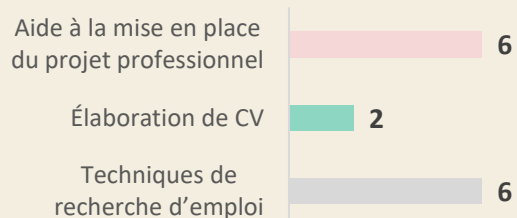
55 salariés en insertion
14 salariés de quartiers prioritaires
3 salariés reconnus travailleurs handicapés



Formations individuelles suivies par les salariés en insertion

Intitulé	Nombre de bénéficiaires
Chauffeur poids lourds	4 (dont 1 toujours en cours)
Création d'entreprise	1
Agent de propreté et d'hygiène	1
Français – Langue étrangère	5 (dont 3 toujours en cours)

Sessions collectives



Résultats d'insertion dans l'emploi et de sorties dynamiques pour les personnes restées 3 mois et plus dans la structure ou 150 heures et plus dans les AI	2019	2020	2021
Nombre de sorties dans l'emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois - hors SIAE et contrats aidés -, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique)	4	3	4
Nombre de sorties dans l'emploi de transition (CDD de moins de 6 mois et contrats aidés hors SIAE)	6	0	2
Nombre de sorties positives (formation, embauche par une autre SIAE, autres sorties reconnues comme positives)	9	8	4
Nombre total de sorties dynamiques	3	11	10
Nombre total de sorties	20	21	23

L'année 2021 a continué à être marquée par la COVID19. Il est bien évident que cela a mis un frein dans l'aboutissement de certains projets des salariés.

La Table de Cana Perpignan est une entreprise d'insertion qui a pour mission de former aux métiers de la restauration, tout en accompagnant des chemins de vie et des personnes éloignées de l'emploi.

Pendant 2 ans, ils apprennent un métier au sein d'une équipe, au côté d'un Chef expérimenté afin de les guider, et avec l'aide d'une accompagnatrice socio-professionnelle, vers un retour à l'emploi durable.

La Table de Cana Perpignan, c'est aussi un engagement sur la qualité des produits reposant sur une démarche globale qui privilégie l'achat de produits frais, naturels, de saison, gorgés de goût, bio, en étant en soutien des producteurs locaux et des circuits courts, qui donne à notre cuisine fait-maison tout son sens et révèle toute sa saveur.



<https://latabledecana-perpignan.com>

NOS ENGAGEMENTS

Parier sur l'homme, ses talents et ses capacités de progrès et choisir l'entreprise comme lieu privilégié d'insertion,

Accompagner les personnes éloignées de l'emploi et leur donner accès à une formation pour qu'elles retrouvent leur place dans la société,

Réconcilier la logique économique, la logique environnementale et la logique sociale, comme une « solution du futur » aux questions d'aujourd'hui.

Ces engagements sont portés par un réseau national en plein développement avec des implantations à Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Nogent/Oise, Orléans, Montpellier, Perpignan et d'autres à venir...



Durant l'année 2021, 2 salariés ont été accompagnés dans le cadre de leur CDDI.

Un salarié, à l'issue de son parcours d'insertion, a été recruté en CDI à la brasserie « Le Vienne » comme Commis de cuisine.

L'ACTIVITÉ EN 2021

L'activité de La Table de Cana a été très perturbée par la crise sanitaire et les restrictions imposées au secteur de l'évènementiel et au monde de l'entreprise, en particulier de janvier à juin ainsi qu'en décembre 2021.

La Table de Cana a une activité de traiteur tous publics (entreprises, particuliers, associations, institutionnels...). L'activité est assurée par un Chef de cuisine expérimenté et deux commis en contrat d'insertion.



3 salariés
dont 2 en insertion

600 repas mensuels
pour les accueillis des
Lits Halte Soins Santé

2200 plateaux repas
livrés en 2021

2 opérations d'aide aux
SDF financées par des
mécènes nationaux et
l'association nationale
des Tables de cana ;

14 évènements
de particuliers

45 cocktails
d'entreprises

1 opération d'aide
alimentaire pour les
étudiants de l'UPVD
financée par ENGIE.

2 opérations de
livraison de repas à
domicile
(St valentin et Pâques)

150 colis de Noël
pour les salariés

Un partenariat avec La
Croix-Rouge pour une
livraison mensuelle de
repas améliorés et frais
pour les SDF accueillis
dans leur centre
d'hébergement

2022 : UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUX

L'association investit dans l'achat d'un local et l'équipement d'une cuisine professionnelle afin de doter La Table de Cana d'un outil lui permettant de développer son activité commerciale et développer son offre d'insertion.

Le nouveau local devrait être opérationnel fin 2022.



Plateaux, saladiers et assiettes en pulpe de canne biodégradable et recyclable. Gobelets pour vos boissons chaudes et froides en fibre de bambou 100% naturel et biodégradable.

L'AMBITION COMMERCIALE À FIN 2022

- Développer notre offre de services vers les associations,
- 20 manifestations de type mariages, fêtes de famille (14 signés pour 2022 et 6 pour 2023),
- Développement vers la livraison en entreprise ou à domicile de repas pour les salariés,
- Développement vers la livraison de repas pour les personnes âgées sur des communes rurales autour du futur site de production.



L'AMBITION D'INSERTION

4 personnes en insertion professionnelle à fin 2022.

A.C.I	Ateliers et Chantiers d'Insertion
A.N.P.A.A	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
A.R.S	Agence Régionale de Santé
A.S.L.L	Accompagnement Social Lié au Logement
A.S.P	Agence de Service et de Paiement
A.S.U	Union d'Associations
A.V.D.L.	Accompagnement Vers et Dans le Logement
C.A.A.R.U.D	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usager de Drogues
C.A.F	Caisse d'Allocations Familiales
C.C.A.P.E.X	Commission Départementale de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives
C.D	Conseil Départemental
C.D.D	Contrat à Durée Déterminée
C.D.I	Contrat à Durée Indéterminée
C.D.D.I	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
C.E.S.F	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
C.H.R.S.	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
C.H.U	Centre d'Hébergement d'Urgence
C.L.A.T	Centre de Lutte Anti Tuberculose
C.M.P	Centre Médico-Psychologique
C.S.A.P.A	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
C.S.E	Comité Social et Économique
C.P.T.S	Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
C.U.I-P.E.C	Contrat Unique d'Insertion - Parcours Emploi Compétences
C.V.S	Conseils de Vie Sociale
D.A.L.O	Droit au Logement Opposable
D.D.C.S	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
D.D.T.M	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
D.I.H.A.L	Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement
D.U.D	Document Unique de Délégation
D.U.E.R.P	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
E.M.H	Équipe Mobile Hépatites
E.M.P.P	Équipe Mobile Psychiatrique Précarité
E.M.R	Équipe Mobile de Rue
E.T.P	Équivalent Temps Plein
F.A.P	Fondation Abbé Pierre
F.N.A.S.A.T	Fédération Nationale des Associations Solidaires avec les Tsiganes et les Gens du Voyage
G.D.V	Gens Du Voyage

I.A.E	Insertion par l'Activité Economique
I.D.E	Infirmière Diplômée d'État
I.M.L	Inter Médiation Locative
L.H.I	Lutte contre l'Habitat Indigne
L.H.S.S	Lits Halte Soins Santé
M.O.U.S	Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale
M.S.P	Maison Sociale de Proximité
O.P.C.O	Opérateurs de compétences
O.P.H.L.M	Office Pour l'Habitat à Loyer Modéré
O.P.H 66	Office Pour l'Habitat 66
P.D.A.H.L.P.D	Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement et le des Personnes Défavorisées
Logement	Pension de Famille
P.F	Protection Maternelle et Infantile
P.M.I	Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins
P.R.A.P.S	Réservation Préfectorale
R.P	Revenu de Solidarité Active
rSa	Service d'Accompagnement Logement des Réfugiés
S.A.R.L	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
S.C.I.C	Indicateur Individuel de précarité
Score Epice	Service des Gens Du Voyage
S.G.D.V	Insertion par l'Activité Économique
S.I.A.E	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
S.I.A.O	Service des Maladies Infectieuses et Tropicales
S.M.I.T	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
S.P.I.P	Visites A Domicile
V.A.D	

« L'indignation pourrait avoir beau jeu de nous donner bonne conscience.

Pourtant, elle ne dispense pas de l'action »

Abbé Pierre

<https://solidarite-pyrenees.fr/>
<http://www.latabledecana-perpignan.com/>